

LES SOIRÉES

DU

GAILLARD D'ARRIÈRE.

Imprimerie de E. Dépée, à Sceaux (Seine.

LES SOIRÉES

DU GAILLARD D'ARRIÈRE,

PAR A. JAL,

Auteur de l'*Archéologie navale*, et des *Scènes de la vie maritime*.

3

DEUXIÈME ÉDITION.



PARIS

PÉTION, LIBRAIRE-ÉDITEUR

DE EUGÈNE SUE, ALEXANDRE DUMAS, CHARLES DE BERNARD, ETC.,

11, rue du Jardinet.

—

1843

Le Vaisseau l'Aventurier.

— 1687. —

Il était trois heures du matin; — c'était le 23e jour d'août de l'année de grâce 1687 —; la mer était un peu grosse, et la lune, fort brillante dans un ciel africain, tachetée de quelques nuages que chassait le vent de sud-ouest, argentait les sommets des lames et se mirait aux larges surfaces de la houle. Un vaisseau français louvoyait près du cap Ténès, à deux lieues de terre. Les hommes du quart veillaient, tout en causant

et en se promenant sur les châteaux d'avant et d'arrière :

« — Ce sera encore aujourd'hui comme hier et le jour d'avant, comme depuis que nous sommes sur cette maudite côte de damnés et de renégats : nous n'apercevrons rien.

» — Il est vrai, maître Monistrol, qu'il semble que ces forbans d'Algériens naviguent en l'air ; car sur mer on n'en aperçoit pas du tout depuis quelque temps.

» — Et avec cela, ajouta Jean-Thomas Scoffier, Provençal, au service du Roi en qualité de caporal dans les troupes de la marine ; et avec cela, la jeunesse passe et on ne fait pas de prises !

» — Oh ! c'est les prises qui te tiennent à l'âme, vilain avare marseillais ! répliqua le premier des trois interlocuteurs. Tu te ferais fesser pour une livre tournois ; et le plus positif de la navigation pour toi, monsieur le ladre, c'est la part de butin qui revient à un caporal des troupes de Sa Majesté.

» — Et, par le corps du Christ notre divin Sauveur, à quoi veux-tu que je songe donc ? il n'y a de vrai que les coups et l'argent. Encore l'argent n'est-il pas toujours en proportion avec les coups qu'on reçoit. Tu te bats peut-être, toi, monsieur le généreux, pour la gloire, comme ils disent

eux autres les faiseurs de devises et de je ne sais pas qu'est-ce, en vers ou autrement, à Versailles et à Paris.

» — Oh! la gloire, reprit Benoît, c'est pour les chefs et pas pour nous. Nous travaillons à leur en faire et c'est juste; ils sont nobles et nous vilains, ils sont riches et nous pauvres, ils sont officiers et nous matelots et soldats; tu vois donc bien que la gloire, c'est-à-dire les beaux panaches, les rubans sur les épaules, les larges galons sur le pourpoint, et cette croix de Saint-Louis qui va si fièrement à une boutonnière, c'est pour eux. Moi je ne m'en plains pas; je suis né pour obéir et eux pour commander; eh bien, j'obéis, je sers le Roi à ma manière, non pas comme un chef d'escadre ou un capitaine, mais comme un loyal et dévoué matelot que je suis, et je ne pense pas à la gloire.

» — Tu veux pourtant des rencontres avec les Algériens.

» — Oui, que j'en veux; mais c'est parce que j'aime la bataille pour la bataille. J'aime à frapper de ma hache d'arme sur une tête de Turc; ça m'amuse, entends-tu. Pour moi c'est fête et réjouissance quand je vois qu'on va se battre; mon cœur joue du violon quand nous faisons danser une courante à l'ennemi. Vois-tu, il n'y a pour moi

vin, liqueurs, passe-pieds à la taverne, nuit de débauche avec mes maîtresses de Marseille ou de Toulon que je préfère à une partie de canons, de mousquets ou de pertuisanes avec des Anglais ou des Barbaresques. Le combat c'est ma vie, ma santé...

» — Ta santé, Benoît! l'année dernière, tu as encore été malade, à notre hôpital de Toulon, trois mois pour la blessure de ta jambe; et c'est fréquent ces repos-là depuis douze ans que tu navigues! Aussi, pour peu que tu te portes un peu mieux à la prochaine occasion, le combat ne sera plus ta vie, mais ta mort.

» — A la grâce de Dieu, Monistrol! après moi le monde ne finira point, va. Ma femme est une jolie Normande qui trouvera bien vite un consolateur, après l'onzième mois de son deuil, peut-être avant mêmement; et si je meurs bien, M. de Pallas, notre commandant, est un assez brave homme pour en rendre compte au roi Louis XIV, qui prendra soin de mon fils et en fera un matelot! »

La conversation en était arrivée à ce point d'insouciance et de philosophie, quand une voix, partie de la hune de misaine, cria :

« — Navire! »

Une rumeur soudaine accueillit ce mot d'un

effet magique. Benoît sauta de joie en s'écriant :

» — Ah! du Turc, du Turc! bonne Sainte-Vierge, je t'en remercie! Voilà bien mon affaire!

» — Hé! Jean-Thomas Scoffier, ajouta-t-il gaiement, caporal aux parts de prises, ouvre ton sac; il doit y avoir des aspres là-bas!

» — Silence, silence! » dit, dans son porte-voix, l'officier du quart, M. le chevalier de Champagnette, qui venait de jeter son manteau, et avait monté précipitamment sur le point le plus élevé du château d'arrière.

Tout le monde se tut, et le colloque suivant eut lieu entre le lieutenant du vaisseau et le mousse qui était en vigie dans la hune :

« — Navire, dis-tu, Joseph?

» — Oui, monsieur le chevalier.

» — Un seul?

» — Deux. »

Un grand éclat de rire partit du château d'avant, presqué aussitôt étouffé que hasardé. C'était l'expression du bonheur que Benoît avait éprouvé à l'annonce de cette double rencontre. Le chevalier de Champagnette continua :

« — Sont-ce des vaisseaux de guerre?

» — Je ne vois pas trop à l'heure qu'il est, mais je croirais bien que oui.

» — Sont-ils gros?

» — Plus gros que nous peut-être.

» — Diable! plus gros que *l'Aventurier!* dit tout bas Scoffier à Monistrol. J'ai peur que ce ne soit les écus de France qu'on se partagera dans quelques heures, et non pas les piastres et les riches étoffes d'Alger!

» — Il faut donc bien les défendre, » répondit froidement Monistrol, vieux matelot qui faisait, sans amour comme sans dégoût, le métier dont Benoît et notre caporal Scoffier étaient épris par les raisons que sait le lecteur.

Le chevalier de Champagnette appela le sieur de Terras, volontaire aux gardes de la marine, qui se trouvait sur le tillac, près de l'entrée de la dunette du vaisseau :

« — Monsieur de Terras, prévenez le capitaine que nous avons deux gros bâtiments en vue et que ce sont probablement des navires de guerre.

» — J'y cours, monsieur le chevalier. »

Pendant que le jeune volontaire exécutait cet ordre, le bruit se répandit dans les batteries et le faux-pont que des bâtiments étaient signalés, et que, sans doute, *l'Aventurier* allait leur donner la chasse. Le pont se couvrit bientôt d'hommes sortis, en chemise, de leurs branles, et ac-

courus pour se donner le plaisir de mesurer de l'œil les ennemis avec lesquels ils allaient avoir affaire. Les conversations, les plaisanteries, les épigrammes burlesques contre les Algériens, — car, de tout temps, en France, les matelots ont été faiseurs d'épigrammes au moment du combat; ce n'est pas forfanterie, c'est assurance; le caractère national perce chez les marins en toute occasion comme chez les soldats, mais avec des formes et des expressions particulières. — Les épigrammes, donc, et les plaisanteries coururent de l'avant à l'arrière, jusqu'à ce qu'on vit paraître le capitaine du vaisseau. Une résolution allait être prise; tous les yeux se tournèrent vers M. de Pallas.

Il arrivait en courant sur la dunette, à demi vêtu, enveloppé de son ample robe de chambre de brocart éclatant, la tête couverte d'une coiffe que ceignait un large ruban bleu. M. de Pallas était un homme de plus de quarante ans qui avait fait quelque sensation à Versailles par la noblesse de sa figure et la recherche de sa toilette, autant que par ses exploits. C'était un digne officier, à qui l'on pouvait pardonner un peu de fatuité personnelle, parce qu'il avait été gâté par les femmes, bien qu'il ne fût pas un Adonis comme le beau lieutenant-général, comte de Tourville,

qu'en 1667 les nobles jeunes femmes de la cour appelaient encore *le joli chevalier.* Le capitaine prit des mains de M. de Champagnette la lunette de Galilée, dans laquelle celui-ci regardait, depuis un quart d'heure, les vaisseaux barbaresques, et après un moment d'observation il se retourna vers le lieutenant :

» — Il ne peut y avoir ici matière à doute, monsieur de Champagnette ; ce sont deux bâtiments de guerre dont l'un me paraît être armé jusqu'aux dents. Il faut qu'il ait au moins septante-six pièces de canon, car il est bien long ; l'autre est moins formidable. C'est au plus gros que nous devons aller ; nous n'avons que trente-quatre canons, mais nous avons, avec le bonheur d'être chrétiens, l'honneur de défendre le pavillon de Sa Majesté très chrétienne contre des mécréants. Dieu sera donc pour nous, et *vive le Roi!*

» — Vive le Roi ! répéta tout ce qu'il y avait d'hommes de l'équipage sur le château d'arrière et sur le pont.

» — Maintenant, reprit le capitaine, bas les branles partout, et préparons-nous à combattre !

» — For branle ! » cria une voix aiguë qui traduisait le commandement de M. de Pallas dans la langue ancienne de la marine.

Cette voix était celle d'un vieil officier mari-

nier, tradition respectable des coutumes de la navigation des commencements du siècle, et que le capitaine de *l'Aventurier* avait pris avec lui pour former les matelots peu expérimentés qu'il avait levés en composant son équipage à Marseille.

Alors, ce fut un mouvement général dans le vaisseau. La cloche sonna, le tambour battit, la trompette joua des fanfares; les branles furent promptement décrochés et les hommes habillés. On monta sur le pont, pour s'en faire un rempart contre la mitraille et les balles des mousquets, les matelas et les couffes. Quand on en fut là, M. de Pallas, qui, tout occupé qu'il paraissait être de se mettre en état de se présenter dignement devant l'ennemi, veillait à tout, appela M. de Rhodes, le second capitaine du vaisseau, et lui dit :

«—Monsieur le chevalier de Rhodes, mon cher camarade, un combat c'est une fête; j'entends que le vaisseau dont le roi m'a daigné confier la conduite soit paré aujourd'hui de ses plus beaux atours. Faites donc mettre en bastingue la pavesade des jours solennels; et puis, que chaque homme s'accoutre de son mieux.»

M. de Rhodes se conforma aux désirs du capitaine; et, autour du rempart de hardes enfermées dans les couffes, et de matelas des branles, on vit se déployer une élégante tenture de drap bleu

semée de fleurs de lis jaunes, et bordée en haut comme en bas de bandes écarlates.

Cependant, pour donner l'exemple, M. de Pallas faisait sa toilette comme s'il avait dû aller dans une ruelle, en galant rendez-vous, ou au petit lever de Louis XIV. Il n'avait pas quitté la dunette, et ses quatre valets l'ajustaient avec ce soin coquet dont il ne leur était permis de se relâcher que les jours de maladie de leur maître. L'un le testonnait, arrangeant ses cheveux pour les cacher sous une perruque blonde aux boucles larges et flottantes, ornées des deux côtés de rubans de satin couleur de feu; l'autre tenait devant le capitaine un miroir de Venise, richement encadré dans de l'ébène rehaussée d'ivoire et de cuivre doré. Un troisième passait au capitaine ses bottes noires et molles qui vomissaient autour de leurs soufflets une belle dentelle de Flandre à festons pointus. Un quatrième tenait à la main le chapeau bordé d'or que deux plumes rouges, tombant à droite, sur la passe à demi rabattue, faisaient semblable à celui que secouait Baron sur le théâtre, quand il récitait ces vers du vieux Corneille, dans *Cinna:*

Le fils, tout dégouttant du meurtre de son père,
Et sa tête à la main, demandant son salaire.

Avec ce chapeau, le valet tenait un baudrier de

velours cramoisi brodé, portant une large épée de combat. Quant à l'habit de M. de Pallas, il était sur le bras du matelot, qui pliait sous son poids. En effet, ce justaucorps de drap bleu était garni sur toutes les coutures d'un quadruple galon d'or que l'ordonnance accordait aux capitaines des vaisseaux du Roi; et ce n'est pas M. de Pallas qui aurait supprimé un galon, ou réduit la largeur d'un de ces passements festonnés. Le commandant de *l'Aventurier* mettait lui-même sa cravate de malines, nouée avec un ruban semblable à celui de sa perruque, qui jetait de brillants reflets sur le pourpoint de drap d'or qu'allait recouvrir, sans le cacher, le justaucorps galonné.

Quand M. de Pallas fut prêt, il descendit de la dunette sur le demi-pont où venait de s'assembler la troupe. Il la passa rapidement en revue; M. le chevalier de Rhodes, dont la toilette avait été moins minutieuse, venait d'inspecter chaque soldat, et s'était assuré de l'état des mousquets, des bandoulières garnies de cartouches, des épées, des pertuisanes et des hallebardes. Les officiers étaient réunis à tribord; le capitaine s'approcha d'eux :

« — Bien, messieurs! très bien! Le Turc n'aura pas à se plaindre que nous le traitions sans cérémonie. Nous voilà braves sur nous comme si nous

devions recevoir la visite de monsieur le comte de Toulouse, notre amiral, ou celle de Sa Majesté. Parbleu, monsieur de La Roche, voilà une rhingrave bien montée ! assurément, ce n'est pas dans ce pays de sauvages, appelé Marseille, que vous l'avez fait faire ; c'est à Paris ou à Versailles. Tenez, franchement, il n'y a que maître Bernard pour les rhingraves. Ce qui sort de ses mains a fort bon air. Ah ! il vous a mis des boutons aux genoux, à la hollandaise ! ma foi, c'est bien entendu... C'est la première fois de ma vie, et, je crois aussi, de la vôtre, messieurs, que le soleil levant nous a vus si complétement habillés. Quelquefois il vous a surpris, à la fin de nos nuits, si occupées par l'amour et le vin de Boucingo, dans le velours et le satin, mais débraillés comme de vrais gentilshommes et des marins qui savent mener la vie vent en poupe ; il fallait bien un combat, pour qu'aux premiers rayons du jour je misse mes rubans et mon beau justaucorps. Rien de trop beau, au surplus, pour un ennemi comme l'Algérien ; car je ne doute pas que ce ne soit un de ces courageux forbans qui osent s'attaquer avec tant de hardiesse aux pavillons chrétiens.

» — Nous saurons bientôt et positivement à quoi nous en tenir, capitaine, dit M. le chevalier d'O, car nous approchons beaucoup le plus gros

de ces deux vaisseaux. Avant une demi-heure, nous serons, s'il vous plaît, vergue à vergue.

» — S'il me plaît, chevalier? oui, assurément, il me plaît fort! C'est un régal qu'une promenade bord à bord pendant quelques quarts d'heure avec un vaisseau comme celui-là qui est devant nous. Diable! il est bien doré, ce navire! Voyez donc quels ornements! Le Roi n'a rien de plus magnifique, si ma lunette ne trompe pas ma vue! Il faut que ce soit le vaisseau dont nous menaça l'autre jour la petite polacre barbaresque qui nous força de la couler au fond de la mer; vous vous rappelez, messieurs?

» — Oui, capitaine, un vaisseau que le bacha d'Alger a fait construire tout récemment, et que nos captifs de la polacre nous ont peint comme si formidable! Il est bien magnifique, en effet; il a du dor partout, et ce sera dommage de ruiner cela avec le canon! Bientôt il pourrait n'en pas rester de quoi faire un encadrement pour une miniature de notre illustre Petitot.

» — Nous sommes bien près, capitaine, reprit M. le chevalier de Rhodes; qu'ordonnez-vous?

» — Les hommes sont-ils aux pièces de la batterie haute? car l'autre ne pourra jouer, à cause du vent et de la houle.

» — Oui, capitaine, la mèche est allumée partout.

» — Eh! mais, il force de voiles pour fuir, je crois! n'épargnons pas la toile non plus pour le rejoindre; ajoutons tout ce que nous pouvons ajouter. »

L'ordre du capitaine fut aussitôt obéi que donné.

« — Voici, messieurs, dit un instant après M. de Pallas, les postes que vous tiendrez : M. de Rhodes commandera le château d'avant, c'est le poste le plus de conséquence et le plus honorable; il revient donc à son grade. M. de Rhodes aura avec lui un détachement pour sauter à l'abordage si le vaisseau algérien se laisse assez approcher. Avez-vous choisi les hommes de votre détachement, monsieur le chevalier de Rhodes?

» — Oui, monsieur, mon choix est fait. Un sergent sous les ordres d'un de messieurs les gardes de la marine conduira les soldats; il sera secondé par Jean-Thomas Scoffier, qui a bien envie d'échanger sa pertuisane de caporal contre une hallebarde.

» — C'est bien. M. le chevalier de Champagnette aura la première batterie avec M. de La Roche; mais comme il est probable que tant que

nous serons inclinés à tribord, cette batterie ne pourra faire feu, ils resteront sur les gaillards à diriger la mousqueterie et la manœuvre. Messieurs le chevalier d'O et Julien de La Valette commanderont dans la seconde batterie, et auront soin de ne pas épargner la poudre du Roi et ses boulets. On ne fera rougir ceux-ci que lorsque je le jugerai à propos. Quant aux gardes de la marine...

» — Moi, capitaine, interrompit M. de Montlesvin, sous-brigadier des gardes, je demande qu'il vous plaise me permettre de me tenir pendant le combat dans la hune de beaupré. Là, avec un bon mousquet et une bandoulière bien garnie de cartouches, je ferai la chasse aux Barbaresques, comme dans les forêts où le Roi nous permit, l'an dernier, de chasser sur ses plaisirs, nous tirions à l'affût le renard et le loup.

» — Allez, Montlesvin, faites en bon gentilhomme; et si nous abordons le vaisseau, élancez-vous le premier sur ses gaillards, la hache à la main, sans quartier ni rémission pour aucun des forbans que vous rencontrerez. Vos jeunes camarades se disperseront partout, dans les batteries, devant avec M. de Rhodes, ou derrière auprès de moi pour aider au canon ou à tout ce qu'il y aura de manœuvre à faire exécuter. Mes-

sieurs, que tout-à-l'heure chacun soit à son poste! Mais voilà le jour tout-à-fait venu; nous approchons du vaisseau d'Alger; M. l'aumônier va nous faire la prière du matin, et puis le commis du munitionnaire distribuera les vivres du déjeuner, parce qu'il est bon que nos gens ne se battent pas à jeun. Il faudra qu'on se dépêche. »

L'aumônier monta sur le demi-pont, en surplis et l'étole au cou. C'était un vieillard au front chauve, à la moustache blanche et relevée, à l'air calme et convaincu. Tout le monde se découvrit quand il parut; lui, salua respectueusement M. de Pallas, qui était debout sur l'avant de la dunette, arrangeant sa large ceinture et les plis de sa cravate de dentelle, en muguet qui aurait cherché à plaire à quelque jeune femme plutôt qu'en capitaine d'un vaisseau dont un ennemi redoutable était presque à portée de canon. L'aumônier se retourna ensuite du côté de l'avant, et un coup de sonnette du valet de ce prêtre, immédiatement suivi d'un coup de sifflet lancé par le maître d'équipage, annonça que la prière allait commencer, et qu'il fallait se mettre à genoux. Les officiers donnèrent l'exemple, et l'habitude agenouilla les matelots et les soldats, qui ne prirent cependant pas cette position chrétienne sans avoir jeté un coup d'œil sur le bâtiment algérien dont on ap-

prochait beaucoup. Peut-être voulaient-ils juger s'ils avaient le temps de prier avant d'en venir aux mains. Un seul homme ne fléchit pas le genou, et resta debout, l'œil attaché au vaisseau doré à qui *l'Aventurier* donnait la chasse. Il était appuyé sur le bastingage de tribord, entre le grand mât et le mât de misaine. L'aumônier l'aperçut et l'apostropha en ces termes :

« — En avant du mât de misaine, Benoît! et ne viens pas par ta présence nuire au recueillement dont nous avons besoin pour demander à Dieu la grâce de faire triompher aujourd'hui le pavillon du Roi ! »

Benoît, comme réveillé en sursaut, se retourna, ôta son chapeau, et dit à voix haute :

« — Nous verrons dans une demi-heure, quand il faudra jouer du mousquet, si on me renverra sur l'avant du vaisseau.

» — Va, va, huguenot, et sans murmurer, prier tout seul, si tu sais prier, et laisse-nous en paix ! Prends garde surtout de blasphémer ! répliqua l'aumônier avec émotion.

» — Le huguenot, monsieur, montrera tout-à-l'heure qu'il se bat aussi bien que les catholiques, et que Dieu est pour tous. »

Après cette réponse, faite d'un ton assez fier,

le matelot Benoît se dirigea vers l'avant en murmurant :

« — Un huguenot ! un huguenot ! vieux dragon en soutane ! »

Cette dernière parole échappa par bonheur à l'oreille de l'aumônier ; elle l'aurait sans doute vivement offensé par l'allusion qu'elle renfermait aux récentes expéditions des dragons dans les provinces de France. Personne ne la ramassa pour la dénoncer ; on aimait Benoît, et puis il n'y avait pas là de fanatiques capables de délation au profit d'une idée religieuse. L'ordonnance de 1674 était à peu près tombée en désuétude, et l'on ne songeait guère à l'appliquer rigoureusement aux sectaires de la religion réformée, si ce n'était à bord des vaisseaux où, comme sur *l'Aventurier*, se trouvaient des aumôniers, disciples de la société de Jésus et créatures de Louvois ; c'est pour cela que M. de Pallas — il était de la cour avant le mariage de madame de Maintenon — ne crut pas devoir intervenir dans ce démêlé de police, qui n'intéressait pas plus sa conscience que le service du Roi.

Le matelot, quand il fut au pied du mât de misaine, garda le silence ; mais ses regards, alternativement portés du ciel au visage du prêtre, laissaient facilement voir qu'il avait été profon-

dément blessé, et que c'étaient des imprécations qu'il articulait tout bas, et non le français des psaumes.

La prière se fit comme de coutume, l'aumônier récitant un verset, et l'équipage psalmodiant l'autre avec un ensemble presque militaire. Une oraison fut dite pour le salut du vaisseau dans la rencontre périlleuse où il allait se trouver; annoncée par un petit avertissement en langue provençale à l'équipage marseillais et toulonnais de *l'Aventurier*, elle fut entendue avec ferveur, et l'*amen* qui la termina s'élança de tous les cœurs comme une menace jetée à l'ennemi. Les hommes se relevèrent alors au cri de *vive le Roi!* et allèrent sans en attendre l'ordre, les uns aux pièces, les autres à la manœuvre, les soldats à leurs mousquets. Benoît, armé d'une hache, courut trouver M. de Montlesvin et lui dit :

« — Monsieur le sous-brigadier, dans la hune de beaupré il y a plus d'une place; voulez-vous de moi pour second? J'aurai ma hache pour l'abordage, et en attendant je vous réponds de tous les coups de mousqueton que je tirerai sur cette chiennaille de Turcs.

» — Va demander cette grâce au capitaine, brave Benoît, et tu seras le bienvenu dans la hune que m'a confiée M. de Pallas. »

Benoît obtint aisément la faveur qu'il sollicitait, et tout joyeux vint l'annoncer à M. de Montlesvin et à Monistrol, son camarade. Le commis du munitionnaire délivra les vivres du déjeuner, et conformément aux ordres du capitaine, il donna à chaque homme une chopine de vin sans eau, avec dix-huit onces de biscuit. Le repas fut bientôt fait; on mangea debout autour du bidon, que chacun fêta à son tour, l'un buvant à la santé de l'autre, tous buvant au Roi, à *l'Aventurier*, à la prise du vaisseau algérien. Les sous-officiers ne prirent pas le temps d'accommoder le hareng réglementaire avec l'huile qu'on leur avait distribuée : en quelques minutes tout fut fini. Un coup de sifflet du capitaine des matelots se fit entendre en ce moment; le commandement le suivit.

« — Jetez le sel ! »

Et aussitôt une douzaine de matelots allèrent à une écoutille, où l'on avait apporté des paniers remplis de sel; ils répandirent à poignée sur le pont les grains qui le couvrirent comme un épais grésil. Pendant ce temps, M. de Pallas vidait un rouge-bord qu'un de ses valets lui avait présenté sur un bassin d'argent. Il avait trinqué avec son camarade M. le chevalier de Rhodes, et, après avoir bu, avait jeté le gobelet de cristal à la mer en disant :

« — Il ne serait pas plus facile à ce barbaresque de me faire amener mon pavillon, qu'à un goëland d'aller pêcher ce verre au fond de l'Océan ! »

Le jour était arrivé, et *l'Aventurier* se trouvait bord à bord avec le vaisseau du pacha d'Alger, qu'il avait à sa droite, à une forte portée de canon.

« — Arborons notre pavillon ! cria M. de Pallas, et attention au premier coup de canon du château d'arrière ! »

Le pavillon blanc monta à la tête de son espar et se déploya large et brillant, au soleil, sur la poupe du bâtiment français.

Le vaisseau algérien arbora alors une enseigne blanche pointue, qu'un grand éclat de rire accueillit à bord de *l'Aventurier*.

« — Ils nous prennent pour des novices, dit le capitaine, s'ils espèrent nous tromper par cette réponse. Ils sentent la turcaille si fort, que nous, qui sommes au vent, nous en avons l'odieux fumet; et ils prétendent que nous les prendrons pour des Français ! c'est un peu hardi !.. Bordez la misaine ! Hissez le grand perroquet ! Quand nous serons plus près l'un de l'autre, la conversation pourra s'engager, nous nous entendrons mieux. En attendant, monsieur de Terras, tirez un coup de

canon à balles sur ce bélître, qui a l'air de nous braver, et tâchez de lui casser quelque chose. »

Le coup de canon partit, et le boulet fit un trou dans une des voiles de l'Algérien. On attendit un instant l'effet de cette menace, mais inutilement. Le corsaire n'eut pas l'air de comprendre qu'on lui ordonnait d'arborer son pavillon de nation, de carguer ses voiles et de mettre sa chaloupe à la mer pour venir parlementer avec le commandant de *l'Aventurier*, ou plutôt il était trop brave pour paraître comprendre cela.

« — Un second coup, monsieur de Terras, et qu'on soit prêt dans la batterie! »

Le second coup n'eut pas plus d'effet que le premier. Les Algériens étaient sur les châteaux de leur vaisseau, agitant leurs sabres poussant leurs cris de guerre, qu'ils entremêlaient d'imprécations contre les Français. Quelques instants après, cependant, deux boulets vinrent dans le gréement de *l'Aventurier*, et donnèrent le signal du combat. Alors le pirate remplaça son guidon blanc par un pavillon pointu à trois bandes, rouge, verte et rouge, sur la troisième raie duquel paraissaient deux épées en sautoir.

« — Allons donc! dit le jeune de Terras; il a bien de la peine à se décider!

» — Il est vrai, ajouta M. de Pallas en riant,

c'est un difficile ouvrage de lui faire décliner ses noms et qualités. Mais maintenant nous savons bien à qui nous avons affaire. Feu, donc! feu de partout, du canon et du mousquet, et à l'abordage dans un moment!»

La première bordée éclata aux cris unanimes de : *Vive le Roi!* L'Algérien répondit tout de suite et avec vigueur. Il avait assez beau jeu contre *l'Aventurier*, qui, incliné à tribord dans une mer un peu grosse et houleuse, ne pouvait se servir que de sa seconde batterie, parce que la première était noyée. Le vaisseau du pacha faisait feu de ses batteries haute et basse de babord, et il avait vingt-cinq canons, quand M. Pallas lui en opposait dix au plus, *l'Aventurier* n'étant qu'un vaisseau de cinquième rang. Cependant les canonniers et les soldats se multipliaient; jamais canons et mousquets n'avaient été plus promptement chargés et tirés; les coups succédaient aux coups avec une étonnante activité; c'était, dans la batterie et sur les gaillards, un bruit épouvantable de détonations continues, et, malheureusement, aussi de plaintes et de cris d'hommes; car les doubles bordées des pirates avaient déjà fait des blessés dans l'équipage français.

Et ce qui se passait à bord de *l'Aventurier* devait se passer aussi sur l'autre bâtiment. Le na-

vire d'Alger, enveloppé dans sa propre fumée et dans celle que le vent lui apportait de son combattant, n'était plus guère visible que par sa mâture. M. de Pallas n'avait donc aucun moyen de s'assurer de l'effet des coups qu'il multipliait; il ne pouvait entendre les gémissements des blessés ennemis, qui se perdaient sous le vent. Une manœuvre du vaisseau africain l'avertit que ses attaques avaient eu un grand résultat. Lassé de prêter le flanc à un si rude jouteur, dont il avait cru sans doute avoir bon marché, l'Algérien pliait. Il forçait de voiles pour échapper à ce combat où les balles du mousquet et les pistolades s'échangeaient de si près. Le capitaine de Pallas le remarqua.

« — Il veut fuir, dit-il à M. Michaut, un des sous-brigadiers des gardes-marine, qui dirigeait le feu de la mousqueterie sur la dunette. Je crois qu'il redoute l'abordage. Le voyez-vous qui laisse arriver? Arrivons aussi sur lui.

» — Il nous gagne, capitaine, il marche mieux que nous.

» — Et que faire pour le suivre? La mâture ploie sous les voiles; je crains que nous ne mettions bas nos mâts de perroquets, si nous guindons les voiles jusqu'à leurs têtes; et alors il nous échapperait tout-à-fait. Ma foi, à la grâce de Dieu!..

Faites guinder les perroquets de clef en clan, et si nos espars résistent, nous pourrons aborder tout-à-l'heure. »

M. Michaut fit exécuter l'ordre du capitaine, et *l'Aventurier*, forcé par sa voilure, prit une allure plus vive. Il approchait sensiblement du vaisseau qui cherchait à l'éviter.

« — Nous gagnons à cette heure, capitaine, dit le sous-brigadier.

» — Je le vois, monsieur Michaut. Allez donc appeler messieurs les officiers; il faut que je les consulte, afin que tout soit comme il doit être. »

Pendant que M. Michaut allait avertir les deux lieutenants, les deux enseignes et M. le chevalier de Rhodes, qui, un mousqueton à la main, semblait lutter de vitesse et de sang-froid avec M. de Montlesvin, l'un sur le château d'avant, l'autre sur la hune de beaupré, le capitaine se faisait apporter deux grands pistolets qu'il plaçait à sa ceinture pour se défendre à l'abordage.

« — Eh bien! messieurs, que vous semble de ceci? N'aborderons-nous pas ce corsaire?

» — Oui, capitaine, abordons! abordons! crièrent toutes les voix du conseil, qui eurent un terrible écho sur les ponts de *l'Aventurier*.

» — Soit fait, messieurs, et tout suite... Mais voilà bien autre chose, ajouta M. de Pallas, le

maraud vire de bord ; il va lof pour lof dans l'espérance de nous prendre le vent. Quelque sot, ma foi ! Manœuvrons pour le tenir toujours sous nous. Virons vent devant, nous, et sans perdre de temps. Ouvrez la batterie de babord ! »

Avant quelques minutes, il fut installé sur l'autre côté, les amures à tribord, serrant de près l'Algérien, qui cargua tout-à-coup sa grande voile pour attendre *l'Aventurier*.

« — Ah ! il nous attend ! il nous brave ! Enfants de Marseille, punissons-le de cette outrecuidance ! Feu ! feu ! courage ! n'épargnez pas la poudre du Roi ! C'est bien mériter de Dieu et de l'humanité de tuer ces... »

M. de Pallas fut interrompue au milieu de cette phrase, qu'il débitait avec énergie, d'une voix sonore et fortement accentuée. On le vit porter la main à son front, et du sang rougit sa joue droite et la dentelle de sa cravate. Il ne proféra pas une plainte ; la seule chose qu'il dit à M. Terras, qui s'approchait de lui, empressé de voir si sa blessure était grave :

« — C'est bien viser, pour des gens d'Afrique ! Faites monter le chirurgien-major, s'il a le temps, ajouta-t-il ensuite ; je ne saurais quitter mon poste pour une pareille égratignure. »

Terras descendit de la dunette sur le demi-pont,

pour aller chercher le chirurgien. Pendant qu'il parcourait le château d'arrière, un petit canon creva, et de ses éclats renversa le jeune volontaire. M. de Pallas le suivait des yeux avec cet intérêt reconnaissant qu'on porte à une personne dont on vient de recevoir un bon procédé; il le vit tomber, et se débattre sous l'impression d'une douleur très vive; son premier mouvement fut de courir à lui, de l'aider à se relever, de regarder sa blessure, et de dire à des matelots de l'emporter dans la cale pour qu'on le pansât.

« — C'est trop de bontés, capitaine! mais ne vous mettez point en si grande peine. Il me semble que je n'ai rien de brisé dans les os: ainsi je pourrai guérir pour continuer à servir le Roi. Vous avez été plus dangereusement atteint que moi; votre front est ouvert et saigne beaucoup; c'est donc à vous qu'il faut songer d'abord. Je vais vous envoyer un chirurgien. »

Le volontaire aux gardes s'appuya sur les épaules de deux marins, et marcha quoiqu'avec beaucoup de difficultés. C'était à la cuisse gauche qu'il avait été blessé; un éclat de bronze l'avait profondément déchirée. Après bien des efforts, il arriva jusqu'à la cuisine où des chirurgiens avaient les fers au feu et pansaient des soldats et des matelots qui, depuis une demi-heure, étaient

descendus en assez grand nombre pour recevoir les secours de l'art. Il montra, au travers de sa rhingrave arrachée, une large entaille saignante qu'il pria qu'on lui accommodât le plus tôt possible, parce que, dit-il, le capitaine avait besoin de lui sur le pont. Il avertit aussi le chirurgien-major de l'événement arrivé à M. de Pallas; et le docteur, après lui avoir fait observer que son devoir ne le conduisait sur les gaillards du vaisseau pour faire des pansements que le lendemain d'un combat, monta cependant trouver le capitaine.

«—Je vous sais gré, monsieur Billandé, dit M. de Pallas au chirurgien, de vous être dérangé pour moi et de vous exposer ainsi au feu de l'ennemi; mais je ne veux pas quitter mon commandement tant que la raison me reste avec la force. Examinez et dites-moi ce que j'ai là.»

Il souleva une des grosses boucles de sa perruque blonde, dont quelques masses de cheveux étaient attachées aux lèvres de la plaie du front.

«— Asseyez-vous d'abord, capitaine, sur le fauteuil qu'on vous apporte; vous serez mieux, et moi plus à la convenance de l'office que j'ai à remplir sur votre tête.»

M. de Pallas insista pour rester debout, afin de veiller mieux sur son vaisseau; Billandé s'efforça

de le convaincre qu'il y avait des inconvénients sérieux à garder cette position verticale, et que d'ailleurs lui, chirurgien, ne serait pas assez grand pour panser une blessure faite au front d'un homme de cinq pieds et demi.

« — On vous donnera donc une baille à canon, vous la renverserez et serez à votre aise.

» — Oui, comme un opérateur forain sur un tréteau, répliqua le chirurgien; et avec le roulis et le tangage du vaisseau, je ne serai point solide si j'ai quelque chair à couper. »

Le capitaine céda et s'assit en ajoutant avec un sourire :

« — C'est juste, monsieur le chirurgien; d'ailleurs il est bon, n'est-ce pas, que vous soyez à l'abri des matelas et des couffes qui nous bastinguent?

» — Pauvre abri, capitaine, dit le chirurgien d'un air un peu piqué, mais avec une présence d'esprit qui frappa M. de Pallas, car nous sommes tellement à la bande que la dunette est complétement à découvert du côté de l'ennemi. »

La balle de mousquet qui avait frappé le commandant de *l'Aventurier* l'avait heureusement atteint à trois pouces au-dessus de l'œil et obliquement, de gauche à droite. L'os avait été fracturé, mais rien au-dessous de ce rempart du cer-

veau n'avait reçu d'atteinte, même légère. Quand le docteur eut ôté la perruque de son patient et bien examiné l'état des choses :

« — Ce ne sera pas fort grave, capitaine, je l'espère du moins. » Et il lui expliqua toutes les raisons sur lesquelles se fondait son espoir, dans un discours méthodique, surchargé de ces beaux termes qui faisaient la joie de Molière, comme s'il eût soutenu une thèse en l'université de Paris ou de Montpellier. Il lava la plaie, rapprocha les chairs et appliqua un de ces onguents qui étaient alors fort en usage dans la chirurgie. Un bandeau comprima cet appareil, sur lequel le capitaine de Pallas voulut qu'on replaçât sa chevelure à la mode. On en était à peu près là quand le capitaine appelant un garde de la marine lui demanda où était le second vaisseau algérien.

« — Vient-il porter secours à son camarade?

» — Loin de là, capitaine, il court à terre tant qu'il a de voiles.

» — A la bonne heure, et comme il voudra! Je pensais à lui parce que je vois bien que nous ne tirerons rien de celui-là. Il nous échappe toujours, et nous glisse entre les doigts quand nous croyons le tenir, comme ferait une anguille. Tout-à-l'heure, il avait cargué sa grand'voile pour nous renvoyer sa bordée; il l'a amurée presque aussitôt

après; c'est un animal plein de finesse que le chien qui la commande!... Mais, ajouta-t-il en se levant, au moment où le chirurgien s'y attendait le moins, il vient à nous en lofant un peu, je crois.

» — Oui, capitaine, répondit le garde-marine après avoir regardé la position des deux bâtiments l'un par rapport à l'autre; il lofe. »

M. de Pallas prit alors vivement la trompe qui était près de lui et dont il s'était servi pendant tout le combat pour que sa voix dominât celle des canons, et il cria à M. le chevalier de Rhodes :

« —Prolongez la civadière! décrochez le grappin du beaupré, et parez-vous à le jeter sur le château d'avant du vaisseau ennemi! Allons, monsieur de Rhodes, voilà le moment de l'abordage! A vous aussi, monsieur de Montlesvin! A toi, brave Benoît qui es dans la hune de beaupré, courage et bonne chance! » Le chirurgien tenait M. de Pallas par la tête et par l'épaule, et tâchait de le rasseoir.

« — Mais restez donc un peu tranquille, capitaine, si vous voulez que j'en finisse. Il tombe ici des balles et des boulets comme des dragées au baptême du fils d'un duc et pair; la place est honorable certes, mais, par la mordieu! elle est très peu galante!

» — Oui, cela siffle aux oreilles des peureux

comme le mécontentement du parterre à celles des mauvais poëtes, répliqua ironiquement le capitaine. N'avez-vous pas bientôt mis tout le linge et l'onguent dont vous voulez m'emplâtrer le front? j'ai autre chose à faire qu'à rester ici entre vos mains!

» — Encore un tour de la bande qui va retenir tout cela.

» — Que le ciel en soit loué!

» — Hum! vous aurez une belle et coquette cicatrice, et l'on dira de vous comme du duc de Guise : Pallas le balafré!

» — C'est bien, je vous remercie. Ma perruque, et adieu, monsieur d'Esculape.

» — Au diable, dit tout bas le docteur, les officiers qui ont la manie de se faire travailler les chairs sur le pont pendant le combat. »

L'abordage était encore une fois impossible. *L'Aventurier* avait laissé porter sur le vaisseau du pacha, mais celui-ci n'avait pas voulu en venir à cette dernière épreuve du courage des combattants français. Il fit vent arrière en lâchant ses bordées, et se dirigea au large. L'artillerie du vaisseau de M. de Pallas ne discontinua point de faire le feu le plus nourri contre l'Algérien qu'on poursuivait. L'un et l'autre vaisseaux étaient en mauvais état; on s'était battu bravement des

deux côtés, et cette fin de l'engagement était chaude encore.

» — Nous ne l'aurons pas, ce requin enchanté, dit en soupirant M. de Pallas; il a les nageoires blessées, mais nos ailes à nous ne valent guère mieux que les siennes. Toutes nos voiles sont trouées; notre grande vergue est coupée, et ne peut ni porter sa voile ni résister assez aux efforts du grand hunier! Nous ne l'aurons pas, et c'est triste à penser. Mais M. de Beaulieu ne saurait être bien loin d'ici; il aura entendu le bruit de mon canon et il viendra. Chassons toujours cet estropié, et si nous pouvons le mettre entre M. de Beaulieu et nous, il sera contraint de se rendre ou de s'aller échouer sur la côte. »

Cet avis du capitaine fut approuvé par les officiers qu'il consultait sur un point où, d'ailleurs, il devait y avoir bien peu de dissidence; et la chasse continua, ardente autant que le permettait l'état de *l'Aventurier,* qui avait perdu beaucoup de ses haubans et ne pouvait plus avoir au vent son grand perroquet, parce que son grand mât de hune, coupé sous les barres, ne pouvait rien supporter au-dessus de sa tête chancelante.

On continua à tirer du canon de part et d'autre, mais sans ajouter beaucoup au mal qu'on s'était fait d'abord, parce que le vaisseau algérien

était un peu loin du français. Il était plus de huit heures, et l'on se battait depuis le point du jour. Quelques pièces de l'avant à tribord suffisant pour la chasse, l'équipage commença à respirer.

M. de Pallas envoya M. Michaut s'informer sur le château d'avant si M. le chevalier de Rhodes avait été respecté par les balles algériennes. On vint bientôt lui dire que M. de Rhodes se portait à merveille; mais que M. Julien de Lavalette, enseigne, commandant après le chevalier d'O la seconde batterie, avait une contusion à la tête. Le second canonnier avait été blessé légèrement à la jambe; et, ce qu'il y avait de merveilleux, on ne comptait point de morts parmi les gens hors de combat.

« — Ce n'est pas encore fini, dit M. de Pallas en ôtant son chapeau; mais, grand Dieu, je te remercie d'avoir épargné tant de braves et de bons hommes ! »

Montlesvin revint alors de la hune de beaupré auprès du capitaine.

« — Nos balles ne portent plus, puisque celles de ces mécréants n'arrivent point jusqu'à nous; je puis donc quitter un moment mon poste, capitaine, pour vous parler de Benoît. Ce n'est pas un homme, c'est un diable, croyez-moi. Il a tiré autant de coups de mousqueton que toute la solda-

tesque ensemble. Quand nous avons été si près du vaisseau ennemi que nous pensions l'aborder tout de suite, il a fait ample déconfiture de ces animaux noirs et blancs aux bras nus et à la tête cachée dans un turban. Il n'en manquait point; si bien que les survivants se sont réunis pour l'abattre, et, en effet, ils l'ont abattu.

» — Il est mort, monsieur de Montlesvin !

» — Non pas mort, capitaine, mais cruellement blessé. Il faut qu'il ait dix balles dans le corps.

» — Et toutes bien placées; quel miracle !

» — C'est un bon matelot et un vaillant combattant.

» — Il s'est battu comme un enragé; c'est qu'aussi il avait la rage au cœur. Pendant toute notre mousquetade, il jurait entre ses dents et quelquefois tout haut contre monsieur notre aumônier, et disait : « Je voudrais bien voir son pape » à côté de moi, pour savoir lequel ferait le mieux du » chef des catholiques ou d'un pauvre huguenot » comme moi ! »

» — Vous savez, Montlesvin, que si je respecte comme je dois l'aumônier du bord et notre sainte religion qu'il représente ici, je ne suis pas fanatique. J'ai vu avec peine que Benoît ait été admonésté sévèrement pendant la prière; il est seul de sa secte à bord et n'a personne pour le consoler.

Allez-y donc de ma part; dites-lui qu'il ne s'inquiète pas de ses blessures, et que je lui donnerai quelques louis d'or qui le pourront dédommager de son chagrin et de la perte de son sang.

» — Ajoutez, reprit une voix grave que M. de Pallas ne s'attendait pas à entendre en ce moment ajoutez... »

Le capitaine se retourna vivement, et regardant l'aumonier, — car c'était lui qui était arrivé derrière le mât d'artimon pendant que le commandant de *l'Aventurier* causait avec le sous-brigadier des gardes :

« — Oui, Montlesvin, j'oubliais quelque chose, et monsieur l'aumônier m'y fait songer; ajoutez qu'il est élevé à compter de ce jour, 23e d'août 1687, au rang et à la paie de bosseman. Le Roi aime qu'on récompense ceux de ses sujets qui se montrent courageusement. »

L'aumônier pâlit, et il répliqua, quand M. de Montlesvin se fut éloigné :

« — Je ne sais, monsieur, si Sa Majesté entend qu'on ait ainsi faveur pour des rebelles.

» — Des rebelles, monsieur!... Des rebelles qui se battent si bien sous le pavillon blanc sont de fidèles sujets.

» — Je ne m'attendais pas qu'on prît ici la défense d'un calviniste contre moi! et que ce serait

M. de Pallas, capitaine des vaisseaux de Sa Majesté très chrétienne et chevalier de Saint-Louis! On en sera bien surpris en cour de Versailles!

» — Où vous aurez soin de l'écrire, n'est-ce pas, monsieur l'aumônier?

» — C'est mon devoir, monsieur; c'est un devoir de conscience. Pensez-vous que je puisse souffrir de voir accorder une protection ouverte à la religion prétendue réformée? Les intentions du Roi sont claires; il veut extirper l'hérésie, et les missions qu'il a envoyées dans les provinces en sont une preuve éclatante.

» — Je ne contrôle pas les actions du Roi, notre très gracieux maître et souverain; mais enfin je ne suis pas, moi, un des missionnaires bottés qu'il lui a plu d'envoyer convertir les manants et gens des campagnes que l'air calviniste infecte. Les dragons n'ont rien à faire ici, et je ne suis pas pour être leur remplaçant. Si je fais mal, je m'en expliquerai avec M. de Louvois, et j'espère que le Roi me pardonnera.

» — Madame de Maintenon!...

» — Madame de Maintenon peut me perdre, je le sais; mais enfin elle a autant de bon sens que de véritable piété, et je ne crois pas qu'elle sacrifie un homme comme moi, soit dit sans vanité, qui ne suis le premier venu ni au monde ni dans la

marine royale, parce que j'aurai récompensé au nom du Roi un matelot bon et courageux qui a le malheur de n'être pas catholique romain et de croire à des dogmes qu'il ne comprend guère et qu'il a hérités de son père, vieux huguenot du dernier siècle.... Brisons là, monsieur, et dites-moi, vous qui venez ainsi me menacer de la puissance de votre parole auprès des chefs de votre ordre redoutable, pourquoi vous vous oubliez au point de quitter, avant la fin du combat, le poste que je vous avais ordonné de tenir.

» — J'avais entendu dire, capitaine, que vous étiez blessé, et j'étais venu voir si vous aviez besoin de secours....

» — Je vous rends grâces, monsieur, interrompit vivement M. de Pallas; j'ai réclamé ceux de notre chirurgien-major; quant à ceux de votre ministère, si Dieu veut que j'y doive recourir, je vous ferai prier de venir m'entendre. Retournez donc, ajouta sèchement le capitaine, retournez à la soute aux poudres. »

L'aumônier salua, et jetant sur M. de Pallas un regard oblique, il murmura en se retirant :

« — Parpaillot, libertin de la cour ancienne, tu pourrais me payer cher ce mépris ! »

Cet échange de paroles lâchées entre l'aumônier et le capitaine n'avait pas duré le temps que

les canonniers avaient mis à envoyer une nouvelle bordée à l'Algérien fugitif; la colère pressait les mots sur leurs lèvres, et le château d'arrière n'était pas un lieu, surtout à ce moment de lutte sanglante, où la passion pût prendre des précautions timides pour s'exprimer. M. de Pallas n'était plus, sur sa dunette, au milieu du bruit des canons, le courtisan adroit à adoucir par des détours polis la franche manifestation de sa pensée; l'aumônier avait oublié lui-même la réserve dont il entourait d'ordinaire ses discours les plus incisifs, véritable disciple de Sanchez qui, un instant, venait de mentir à son prudent caractère. Le capitaine avait livré sans voile son cœur au prêtre; le prêtre s'était trop hâté de triompher de cette loyauté téméraire; cependant ce n'était pas lui qui avait quelque chose à craindre de ce mutuel emportement; ce n'était pas lui que Louvois pouvait frapper : un gentilhomme bon, mais un simple frère jésuite! M. de Pallas ne se dissimula point le danger qu'il courait; il comprit tout de suite que ses anciens services, ses blessures elles-mêmes qui saignaient encore, son rang et les grandes alliances de sa famille ne suffiraient peut-être pas à réparer la faute qu'il venait de commettre. Il parut y réfléchir un moment. Il était agité, parlait tout seul et jurait en froissant ses

manchettes, dont il arrachait pièce à pièce les fleurs du plus beau point d'Angleterre. Un cri soudain le tira de sa rêverie :

« — Un vaisseau ! »

L'attention de tout ce qui n'était pas occupé aux canons de la batterie, se porta avec curiosité sur le bâtiment qne signalait la vigie de la hune de misaine.

C'était en effet un vaisseau qui apparaissait à l'horizon, couvert de voiles, et venant du côté d'Alger. Le commandant de *l'Aventurier* le regarda dans sa lunette, et dit à M. Rhodes, qui venait d'arriver sur le château d'arrière pour faire part de ses conjectures à son camarade :

« — Non, chevalier, ce n'est pas là un vaisseau barbaresque, et plût à Dieu que c'en fût un pour finir dignement cette journée ! Mais à la forme de ses voiles, je reconnais M. de Beaulieu. Mes conjectures se vérifient ; il arrive attiré par notre canon. Continuons à courir comme nous faisons, et avant deux heures l'Algérien sera si mal entre nos deux feux, que sa seule ressource sera de se jeter à la côte. A-t-on réparé notre grand mât de hune ? pourrons-nous remettre un perroquet dessus ?

» — Oui, capitaine ; ce ne sera peut-être pas très solide ; mais le vent est moins fort, et j'es-

père que cela tiendra assez pour que nous ayons le temps d'approcher notre fuyard, et de le pousser sous le canon de M. de Beaulieu.

» —Chargeons voile tant que nous pourrons sur ces marauds d'Alger; je pense que M. de Beaulieu comprendra notre intention. Faites nourrir le feu de la batterie autant que nos hommes auront d'activité; mais qu'ils pointent bien et ne se hâtent pas trop: c'est à cette distance qu'il faut porter des coups justes. »

Deux heures après, le vaisseau du pacha d'Alger se trouvait à demi-portée du canon entre la batterie de tribord de M. Pallas et celle de babord de M. de Beaulieu; fort mal à son aise, mais ripostant avec énergie à toutes les bordées qu'il essuyait. Il mit le cap à terre, et courut ensuite le long de la côte à une très petite distance. Grand, large, mais assez plat, il pouvait, sans se risquer, naviguer dans des eaux peu profondes, ce que ne devaient pas se hasarder à faire les deux vaisseaux français, dont les fonds arrondis commandaient plus de prudence. On le canonnait toujours, et, à cette heure, les deux batteries de *l'Aventurier*, comme celles de M. de Beaulieu, pouvaient faire leur terrible jeu, parce que près de terre la houle était moins haute qu'au large. L'Algérien, fort maltraité, incapable de se servir

de ses voiles et réduit à armer des avirons, côtoyait la terre de Ténès; sa marche était lente et lourde, parce que, troué par plusieurs boulets à sa flottaison, il s'enfonçait à vue d'œil, et puis par une autre raison encore : le combat avait beaucoup diminué son équipage. Il fit cependant un effort pour doubler le cap, dans l'espoir de trouver l'abri de quelque petite crique; mais les bâtiments chasseurs ne lui permirent pas ce moyen de salut, et manœuvrèrent pour lui couper le chemin. Il prit alors le parti de s'échouer sur les roches à un mille du cap.

« — Le voilà donc à la fin sur le lit où il doit mourir! dit M. de Pallas, dont l'œil suivait avec curiosité tous les mouvements du vaisseau qu'il poursuivait en le combattant. Il a bravement résisté; ce n'était point, non, un méprisable ennemi, messieurs. Nous n'aurions pas trouvé plus de gloire contre un Hollandais ou un Anglais. Mais tout n'est pas dit encore; il faudra le brûler, et probablement ce sera un combat d'abordage, car ces corsaires ne sont pas hommes à abandonner sans la défendre, une carcasse de vaisseau dont ils voudront sauver le butin. Dans quel état est notre chaloupe?

» — Trouée par un boulet, capitaine, répondit M. de Padejeu, un brigadier des gardes de la

marine, qui, pendant tout le jour, avait fait preuve d'un grand zèle, pointant des canons lui-même ou dirigeant la mousqueterie.

» — Eh bien ! monsieur de Padejeu, ordonnez au charpentier de la raccommoder tout de suite ; nous en aurons besoin demain matin.

» — Capitaine, dit en accourant Michaut, voici la chaloupe de M. de Beaulieu qui vient à bord de *l'Aventurier* ; un officier est dedans.

» — Il m'apporte sans doute un ordre de mon commandant ; allez dire à M. le chevalier de Champagnette de le recevoir. Monsieur de Rhodes, voilà sept heures, vous ferez dîner nos braves, qui doivent avoir gagné de l'appétit au métier qu'ils font depuis le point du jour. »

L'officier envoyé par M. de Beaulieu salua M. de Pallas.

« — Vous êtes blessé, capitaine !

» — Oui, monsieur, une balle de mousquet m'a effleuré le front, comme les boulets ont écorché tous nos mâts. Elle aurait fait autant de bien à M. de Saint-Evremont, qu'elle m'a fait de mal. J'espère pourtant que ce sera peu de souffrance ; dites-le à M. de Beaulieu. J'ai fait une perte qui m'afflige plus, assurément, que ce coup de mousquet, dont ma tête ne sera probablement pas fâcheusement fêlée.

» — Quelqu'un de vos officiers, capitaine?

» — Non, grâce à Dieu! mais l'ongle de mon petit doigt, qui s'est rompu je ne sais comment. Le plus bel ongle que j'aie jamais vu! Il me faudra plus d'un an pour le remplacer; et, en attendant, j'aurai l'air d'un homme de rien!

» — Faudra-t-il le dire aussi à M. le commandant de Beaulieu?

» — Oh! non. Il ne comprendrait pas ce chagrin, lui; c'est un fort brave et loyal officier, un homme d'esprit et de talent, mais qui n'a pas la moindre idée des belles manières de la cour. Il suit les modes comme un gentilhomme campagnard. Il a une perruque mesquine, tombant à peine sur la nuque, et noire, ce qui est du dernier laid; il se rogne les ongles comme un manouvrier ou un simple matelot. Du reste, très respectable, voyez-vous, et que j'honore de toute mon âme. Et que venez-vous m'ordonner, monsieur l'enseigne, de la part de M. de Beaulieu?

» — Le commandant vous fait dire de vous tenir toute la nuit dans la position où vous ètes pour garder le vaisseau échoué jusqu'à demain matin; de notre côté, nous le garderons de mème.

» — M. de Beaulieu n'entend pas que je mouille à portée de canon des roches du cap Ténès?

» — Non, capitaine, vous resterez à la voile;

le mieux que vous pourrez, ajouta l'enseigne en jetant un coup d'œil sur la mâture et le gréement de *l'Aventurier*.

» — La commission est pénible ; car nos avaries sont grandes, et les courants forts sur cette côte. Mais que M. de Beaulieu soit sans soucis; je resterai ici, à moins que le démon ne rende le poste intenable. »

Il y resta en effet, louvoyant à courtes bordées, et se tenant toujours au point le plus convenable pour veiller sur l'Algérien. La nuit fut fatigante pour l'équipage; au souper, le capitaine avait fait doubler la ration ; par une faveur spéciale qui ne devait pas tirer à conséquence pour l'avenir, il avait permis aux matelots et aux soldats de fumer après le coucher du soleil, parce que, durant la journée, personne n'avait eu le temps d'allumer sa pipe et de brûler son tabac sur le château d'avant. Une heure avant le petit point du jour, tous les yeux étaient tournés sur le vaisseau d'Alger, qu'enveloppait un léger brouillard.

« — Il est encore là dit Scoffier; Satan ne l'a point emporté comme il est arrivé quelquefois à des vaisseaux sur lesquels on comptait pour faire sa fortune.

» — Satan emporter des vaisseaux! bête! Que

voudrais-tu qu'il en fît? Il n'y a pas d'eau en enfer pour naviguer, et le diable n'a pas besoin de bois pour nourrir son feu; les mécréants et les mauvais chrétiens ne lui manquent point.

»— Tu as raison, maître Monistrol; mais c'est les anciens qui m'ont dit ça, et les anciens en savent plus que toi et que moi ensemble, quoique tu en saches beaucoup.

» — Les anciens étaient les anciens, et je n'en dis pas de mal; mais ils se sont moqués de toi.

» — Je le veux bien. Toujours il y a que le vaisseau est là, et qu'avant peu nous l'accoucherons de tout ce qu'il a dans le ventre.

» — Qui sait?

» — Comment, qui sait? mais ça tombe sous le bon sens, Monistrol : un vaisseau réduit appartient à qui? à ceux qui l'ont réduit, que je crois. Donc et par conséquent!..

» — Et tu t'imagines, Scoffier, que ces juifs de Mahométans auront laissé tranquillement leur argent, leurs trésors dans le vaisseau tout exprès pour que tu en profites? Tu les prends donc pour des sots, ces fins coquins-là? Sois bien sûr que toute la nuit la chaloupe ne sera pas restée un instant amarrée derrière le vaisseau et qu'elle aura fait le sauvetage de tout ce qu'on aura pu déplacer.

» — Bah! pas possible. Ça a donc de l'esprit

les Algériens, que ça pense aux choses qu'il semble que nous autres seuls aurions pu imaginer? Mais, au surplus, ce n'est pas sûr, ce que tu dis là, et j'espère, ou bien qu'ils n'y auront pas songé, ou bien que la mer les aura empêchés de faire ce déménagement... Tiens! regarde donc, maître Monistrol, on dirait, dans le brouillard, comme une colonne de fumée.

» — C'est, par ma foi, vrai! Et de la flamme aussi; vois-tu, comme les feux de Saint-Jean.

» — Est-ce qu'il se brûlerait, le vilain corsaire?

» — Oui, pour te faire enrager, probablement.

» — Oh! les chiens maudits, que je voudrais les tenir au bout de ma pertuisane! je les travaillerais durement, je t'assure... Oui, ris, Monistrol, c'est bien régalant, n'est-ce pas, de perdre ce qu'on a tant de peine à gagner?

» — Ils te font un tort horrible.

» — Comment, un tort! c'est une horreur.

» — C'est un vol, même.

» — Un vol, certainement, car il y avait une part de butin qui me revenait de droit.

» — Que diable! vas-tu attendre des pirates autre chose qu'un vol?

» — La flamme augmente, et il n'y a plus d'espoir. Adieu donc mes parts de prises!

» — Oui, tu peux leur dire adieu. Encore une journée perdue, mon pauvre caporal Scoffier! Et, au fait, ça a drôlement tourné pour nous trois, qui causions hier matin, à la même heure, à ce même endroit, en regardant à l'horizon s'il n'y avait pas quelques uns de ces marsouins d'Algériens faisant le gros dos sur la lame. Benoît a été blessé, comme il l'a été à chaque affaire où il s'est trouvé; mais il s'est bien amusé du moins. Il voulait un combat parce que la bataille le divertit; il l'a eu, et le v'là sur le flanc; il aura besoin d'un radoub sérieux pour naviguer encore. Quant à toi, tu voulais des parts de prises, tu en as eu seulement l'odeur; on te les fricasse au grand feu, et tu peux t'en torcher les barbes. Il n'y a que moi d'heureux. Je m'ennuyais de courir des bordées tranquilles sur cette côte de forbans; je voulais rencontrer l'ennemi pour m'occuper, parce que je trouve que c'est mal faire son métier en temps de guerre que de s'en aller devant soi sans rencontrer un vaisseau qui vous crie: « Gare! » On a l'air d'un fainéant qui se promène les bras croisés sur le quai d'un port. Je voulais un combat pour me distraire, non pas pour butiner quelque chose comme toi. Je l'ai eu, ce combat; je n'y ai rien gagné, ni blessure ni partage de quelques piastres. Eh bien! ça m'est égal; c'est un jour de

passé convenablement. Le plus attrapé, c'est toi, Scoffier.

» — Oh! oui, je le suis; mais le premier barbaresque sur lequel nous mettrons le cap ne nous échappera pas peut-être!

» — Qu'il nous échappe ou non, ça m'est bien égal. Je ne suis pas ambitieux, moi. Je suis garçon et ne me marierai point; j'aurai l'hôpital quand je me retirerai, et je serai toujours assez riche pour avoir du tabac.

» — Du tabac!... tu as bien raison de dire que tu n'es pas ambitieux. Il me faudra autre chose, sur ma parole, que du tabac, sans compter les belles et la taverne! »

Vers neuf heures, *l'Aventurier* s'éloigna de la côte pour se réparer. Le 1er septembre, M. de Pallas, mouillé devant Alicante, écrivait le rapport qu'on va lire, à M. le comte de Toulouse, grand amiral de France (1) :

Devant Alicant, le 1er septembre 1687.

« Monseigneur,

» Le 23e auoust me Trouuant entre le cap de Tenés et le cap Jüy (Ivi), a Deux lieües de Terre,

(1) Nous avons conservé l'orthographe de cette pièce. Le rapport manuscrit de M. de Pallas appartient aux Archives de la marine.

Japerceu Deux vaisseaux, une heure deuant Jour au clair De la Lune. Je mis Toutes mes voiles pour les aprocher, Le vent estant sud-ouest. A la pointe Du Jour, estant bord à bord Du grand vaisseau, Je mis pauillon, Il me respondit Dun pauillon blanc pointu; faisant Touiours force De voiles, Je lui fis Tirer vn coup de canon pour y faire mettre sa chaloupe a La mer et y faire carguèr Des voiles, ce qu'il ne voulut point entendre; ayant Tous les sabres hauts, je luy en fis tirer un second, le Tenant Touiours vergue à vergue; Il amena son pauillon blanc et mit pauillon Rouge et verd, quy est celuy Dalger, et me respondit De Deux coups De canon à bale au Trauers de mes mats; Je fis tirer ma seconde batterie et Toute ma mousqueterie, ma premiere batterie ne pouuant Joüer, à cause du vent forcé et d'un peu de oule qu'il y auoit. Je fus un demy horloge bord a bord; Il me donna Toute sa bordée, sa mousqueterie et ses pierriés. Je fis ce que Je peus pour Laborder; il éuita Labordage en arriuant et comme Je le Tenois De fort près, il fit plusieurs maneuures, prit lof pour lof pour tacher de me gagner le vent: pendant cet Interuale de Temps, il alloit mieux que moy, Je risquay De mettre mes mats bas, en guindant mes perroqués De clef en clan, et comme japerceu que Je le Raprochois,

je parlay à Mrs. les officiers pour Tenir Toutes choses en bon ordre, quil falloit Laborder, Ils me respondirent Tous quils estoient prést. Je nay jamais veu Des gens de meilleure volonté; Monsieur Le cheualier De Rhodes, mon camarade, mestoit dun grand service : il commandoit le chateau deuant, comme le poste Le plus De consequence, estant tout prest avec son detachement, pour sauter dans le vaisseau ennemy en cas Dabordage; Mrs. le cheualier De Champagnette et de Bouillon La Roche la premiere batterie, Mrs. le chevalier d'O et Julien De la Valette La seconde batterie, et moy sur Le chateau de L'arrierre; Mrs. les gardes de marine Dispersés une partie pour aider au canon a Mrs. les officiers; Le reste sur Le chateau deuant et derrierre, il seroit necessaire d'en auoir en De pareilles occasions un plus grand nombre pour sopposer au grand feu De mousqueterie que les ennemis font, estant Tous Des personnes De bonne volonté et quy ont fait aussy bien Leur Devoir quil se puisse, a Lexemple du sieur de Pardeieu, leur brigadier, et les sieurs De Montlesuin et Michaut, sous brigadiers quy ont fait Tout ce quil se peut. Pendant que nous aprochions Le gros vaisseau, Il cargua sa grande voile pour mattendre, son camarade, au lieu De le venir secourir, Il fit route à Terre et

et Labandonna, Je prolongay ma ciuadière et mis mon grapin Dabordage, estant à la portée du pistolet, au vent à luy et prest à Laborder, Il me donna Toute sa bordée, pierriers et mousqueterie, et Laissa Tomber sa grande voile, Je luy Tiray Toute ma seconde batterie, pierriers et mousqueterie. Il euita Deux fois Labordage; comme Je le tenois De près, Il fit vent arrierre, et se mit en Toute sorte De manière pour tacher à me mettre sous le vent, à quoi il ne peut Réussir. Il auoit 13 canons à sa premiere batterie de chaque bord, et sy neussions esté couuert par nos couffes et matelas, Il nauroit pas resté un homme sur le pont, ayant trouué plus de 200 liures de bales dedans. Il ma paru Dauoir un fort equipage. Le sieur Julien De La Valette enseigne blessé légerement Dune contusion a la Teste. Le sieur Terras, volontaire aux gardes de la marine, a ete Ranuersé Des esclats De canon, fort joly homme, et quy merite destre officier. Le second canonier blessé legerement a la Jambe; quelques uns de nos meilleurs hommes blessés Des coups De mousquets, et moy Jay receu un coup de mousquet a la Teste; Jespère, sil plait a Dieu, apres quil en sera sorty quelques esquilles, Den estre bien Tot guery.

» Au bruit Du canon, Monsieur De Beaulieu,

mon commandant, pouvoit estre anuiron 6 ou 7 lieües sous Le vent, fit force de voile pour me venir Joindre. Je Laperceu sur les 9 ou 10 heures. Je chargay voile sur le vaisseau ennemy pour le faire Tomber sous son canon ; je reussis comme je l'auois proietté, anuiron onze heures ou midy, M. de Beaulieu se trouua a Demy portée De canon, Il lui fit grand feu, et moi de mesme ; Il nous respondoit autant qu'il pouuoit, layant deià fort incommodé. Il mit le cap à terre, faisant Toute la force que ces voiles lui pouvoient permettre ; nous le suivimes jusques a 7 heures Du soir, Luy faisant Toujours gros feu de nostre canon, Il suiuoit la coste a une portée de pistolet, nous nosions laprocher autant que luy De peur D'echoüer, Nostre canon supleoit a cela, Joüant haut et bas, layant tout desemparé. Jamais barbaréis na Tenu meilleure contenance, ny fait meilleure maneuure, sestant deffandu jusques au dernier. Les voiles ne luy pouuant plus seruir, Il arma Des auirons et voguoit comme une galère coulant bas deau, Il vouloit encore doubler le cap du Ténés, M. De Beaulieu et moy lui coupames chemin et lobligames Deschoüer a deux portées de canon au oüest du dit cap, quy est anuiron 20 lieues Dalger, M. de Beaulieu me donna ordre De le garder d'un costé pendant

que luy Le garderoit de l'autre, pour le brûler le lendemain au matin. Comme il fut Jour, nous allions pour exécuter notre deissein; Il nous espargna la peine en se brulant luy-mesme, sestant mis le feu de poupe en proüe; nous ne bouiames point De la qu'il ne fut consommé, Je suis persuadé que les Algériens ont perdu le plus beau vaisseau, le mieux en ordre et le plus Doré qu'ils eussent, Je crois que c'est celui que le bacha a fait construire auec tant de soin.

» Sur les huit ou neuf heures, nous mismes au large sinq ou six lieües nord et sud Du cap De Ténés pour nous raccommoder. Jauois généralement toutes mes voiles percées De coups De canons, pierriers et mousquets, sinq de mes grands aubans ou aubans de mizenne coupés, cap de mouton et chesnes d'aubans coupées, quatre galaubans, litague de mizenne coupée, une partie de mes maneuures coupées, plusieurs coups de canons dans le bord, un a mon gouuernail, ma grande vergue coupée a moitié De Deux coups de canons, ma vergue De mizenne De mesme, mon grand mast Dhune coupé la moitié sous les barres, ma vergue de fougue coupée en deux, mon baston de pavillon de beaupré emporté, et à Tous mes mats quelques coups De canons en effleurant, ma chaloupe percée Dun coup

de canon, ma pompe coupée, le traversin du sept des grandes escoutes emporté.

» Je souhaite, Monseigneur, De Trouuer quelque autre occasion pour faire mieux mon Devoir, et mériter par cet endroit lhoneur de votre protection, Je suis, avec un Très profond respect, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant seruiteur

De Pallas. »

NOTES.

Ce n'est point l'importance et la célébrité du combat de l'*Aventurier,* ce n'est point la renommée de M. de Pallas, qui m'ont fait choisir le sujet de la scène qu'on vient de lire. M. de Pallas était un fort bon officier que les bibliographies n'ont point nommé, et que je m'estime heureux de tirer de l'injuste oubli où il est resté; *l'Aventurier* se battit bien le 23 août 1687, mais c'est tout. Ce que je voulais, c'était un cadre historique dans lequel je pusse faire entrer les détails qui devaient me servir à peindre les habitudes, les mœurs des marins français de l'époque, en même temps que je ferais connaître la loi d'organisation de la marine, autrement que par une froide analyse ou une grave dissertation. Le rapport de M. de Pallas à M. le comte de Toulouse que j'ai cité dans son entier, a pu faire connaître au lecteur ce que j'ai ajouté à la vérité pour composer un petit tableau que je crois fidèle, bien que tout n'y soit pas scrupuleusement historique.

— *Que je préfère à une partie de canons, de mousquets ou de pertuisanes.* (P. 4.) La pertuisane était l'arme des caporaux, comme la hallebarde était celle des sergents. La pertuisane différait de la hallebarde par les dimensions de la lame. La lame de la hallebarde n'avait que neuf à dix pouces de long; celle de la pertuisane en avait de dix-huit à dix-neuf. Toutes deux portaient une cannelure dans le milieu, toutes deux étaient

montées sur une bonne hampe de bois de frêne, à laquelle elles s'attachaient par des oreilles incrustées dans le bois et bien clouées. (Art. VIII de l'ordonnance de 1674, signée LOUIS et COLBERT.

— *Notre hôpital de Toulon.* (P. 4.) Un règlement du 23 septembre 1673, fait à Nancy par Colbert, ordonna l'établissement de deux hôpitaux généraux de la marine, l'un à Rochefort pour le ponant, l'autre à Toulon pour le levant. Ces deux hôpitaux furent entretenus par le prélèvement de six deniers par livre sur les traitement et solde de tout ce qui faisait partie de la marine royale. Ces hôpitaux servirent de lieu de retraite aux officiers-mariniers, matelots et soldats qui avaient été estropiés au service, « en sorte, dit le règlement, qu'ils ne pussent plus servir à aucune fonction. » Ce règlement est le point de départ de l'utile institution de la caisse des invalides de la marine.

— *Sur le point le plus élevé du château d'arrière.* (P. 5.) On sait que les vaisseaux avaient sur l'arrière une construction élevée qu'ils tenaient du moyen âge, époque à laquelle on avait mis des châteaux sur l'avant et sur l'arrière des navires armés, afin que les combattants fussent placés, à la mer, derrière des murailles de bois, comme ils étaient à terre derrière des remparts plus solides (Voir *Arch. nav.*, Mém. n°s 3, 6 et 7.). Les vaisseaux de 5e rang (ils avaient de dix-huit à vingt-huit canons) ne devaient point avoir de château d'avant, au terme du règlement du 4 juillet 1670, fait par Colbert à Saint-Germain. Cette portion de l'accastillage qui alourdissait les bâtiments était réservée aux vaisseaux des quatre premiers rangs. L'*Aventurier* était un vaisseau du 5e rang, il avait cependant un château d'avant, ce qui est expressément dit dans le rapport de M. de Pallas à l'article de M. le chevalier de Rhodes ; c'est que ce vaisseau, construit à Marseille, avait été achevé en 1671, détail que je trouve dans l'*Estat abrégé de la marine du roi*, 1673, manuscrit sur vélin, très précieux et très beau, qui fait partie d'une collection dépareillée par la révolution de 1793, et dont les Archives de la marine possèdent seulement quelques volumes. Ces almanachs, pour la plupart chefs-d'œuvre de calligraphie,

étaient exécutés pour le roi : des vignettes peintes et des fermoirs en or ornaient plusieurs d'entre eux ; vignettes et fermoirs ont disparu. Un certain nombre de volumes de la collection est entré dans les bibliothèques des bibliophiles distingués ; M. Renouard en possède quelques uns.

— *Plus gros que l'Aventurier!...* (P. 6.) Comme je viens de le dire, l'*Aventurier* était de 5e rang ; il était du port de 500 tonneaux, armé de 34 canons et avait 200 hommes d'équipage, dont 66 soldats et 34 officiers-mariniers. Par son rang, *l'Aventurier* ne devait avoir que 5 officiers principaux, il en avait cependant 6 : 2 capitaines, 2 lieutenants et 2 enseignes. Il se trouvait là un capitaine de vaisseau de plus que l'ordonnance ne le permettait. Plusieurs fois on avait méconnu cette ordonnance dans l'intérêt de l'instruction de quelques jeunes capitaines de vaisseau ; on les avait embarqués sur des vaisseaux des 3e, 4e et 5e rangs comme capitaines en second, quand il ne devait y avoir de capitaines de vaisseau en second que sur les vaisseaux de 1er et 2e rang. M. le chevalier de Rhodes n'était capitaine de vaisseau que de l'année même où eut lieu le combat de *l'Aventurier*, et il est probable qu'il était des jeunes capitaines dont on voulait hâter l'instruction. En 1686, le vaisseau *l'Aventurier*, commandé alors par M. d'Aligre, faisait partie d'une escadre aux ordres de M. de Mortemart, qui, en revenant de Cadix, fut cruellement traitée par la tempête à l'entrée du golfe de Lyon. Ce coup de vent, célèbre alors dans la marine française du Levant, était connu à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe sous le nom de *coup de vent de M. de Mortemart*. J'ai sous les yeux le rapport manuscrit d'un des capitaines de l'escadre, qui donne les circonstances assez curieuses de cet événement de mer ; il a pour titre : *Extrait du coup de vent du 1er janvier 1687, que l'on nomme le coup de vent de M. le duc de Mortemart, et ce qui est arrivé à son escadre.*

— *Sortis en chemises de leurs branles.* (P. 6.) Branle est l'ancien nom du hamac. Le mot est italien, le verbe *branlare* veut dire branler, danser. Le hamac, accroché au plancher de

la batterie, tend toujours à garder la position verticale, pour cela il paraît sans cesse en mouvement, parce que le navire agité remue continuellement; il remue donc, il danse en l'air, il branle. Un poëte du XVIIe siècle, en parlant de la fortune, a dit : Le *branle* de sa roue, pour désigner sa rotation continuelle.

— *La lunette de Galilée.* (P. 8.) Lunette d'approche, lunette de Hollande, télescope, ou lunette de longue-vue, étaient les synonymes de : lunette de Galilée, expression dont on se servait dans la marine du XVIe siècle; nous disons simplement aujourd'hui une longue-vue. La lunette de Galilée était celle qui déplaisait tant au bonhomme Chrysale dans les mains de sa femme et de sa sœur, et dont il disait :

> Cette longue lunette à faire peur aux gens.
>
> MOLIÈRE, *les Femmes savantes.*

— *Bas les branles partout.* (P. 8.) Décrochez et roulez les hamacs.

— *For-branle.* (P. 8.) Hors des branles, hors des hamacs. *For* est l'abréviation du mot latin *foras*, dehors. On voit que la langue des vieux matelots a d'assez nobles origines; elle est aussi belle que celle des gentilshommes qui disaient *forligner*, pour sortir de la ligne : témoin la dame de Sottenville du *Georges Dandin* de Molière.

— *Les couffes* (P. 9.) étaient des espèces de paniers ou de sacs en sparterie, où les matelots de la Méditerranée mettaient leurs hardes; on les plaçait avec les matelas des hamacs dans les bastingages pour s'en faire des espèces de redoutes contre la mousqueterie. L'usage des couffes s'est perpétué dans la marine provençale comme dans la vie usuelle des habitants du midi ; les matelots avaient des couffes comme nos femmes ont maintenant des cabas. Les couffes entraient dans l'armement des navires marseillais au XIIIe siècle, comme on le voit par le document rapporté p. 168, 2e vol. de l'*Arch. nav.*

— *Ses quatre valets l'ajustaient avec soin.* (P. 10.) « Le

capitaine qui commandera un vaisseau des 1er, 2e et 3e rangs pourra avoir six valets ; le capitaine des 4e et 5e rangs, quatre. » Règlement du 17 mars 1675 ; à Versailles, signé Louis et Colbert.

— *Semblable à celui que secouait Baron sur le théâtre.* (P. 10.) Talma avait gardé cette tradition théâtrale, et l'on se rappelle l'effet qu'il produisait quand il secouait son manteau, dont les bordures rouges, adroitement réunies dans un mouvement vertical, paraissaient de larges flots de sang coulant d'une tête portée par « le fils tout dégouttant du meurtre de son père. » L'idée de Baron était belle, l'adresse de Talma à l'approprier au costume qu'il avait retrouvé fut grande et heureuse.

— *Ce justaucorps de drap bleu était garni...* (P. 11.) « Sa Majesté ayant, par son ordonnance du 16 janvier 1665, défendu de faire appliquer sur les justaucorps des passements, dentelles ou broderies d'or ou d'argent, si ce n'est après en avoir obtenu sa permission ; elle aurait été priée de l'accorder aux capitaines et aux lieutenants de ses vaisseaux, pour leur être une marque d'honneur, qui serve à les distinguer et à leur donner plus d'autorité dans leurs charges. Sur quoi, Sa Majesté désirant gratifier lesdits capitaines et lieutenants, et par ce moyen les obliger d'autant plus à bien servir, elle leur a permis et permet de porter un justaucorps de couleur bleue, garni de galons d'or ou d'argent jusqu'au nombre de quatre, etc. » Ordonnance du 2 mars 1665 ; à Saint-Germain, signé Louis et *de Lyonne.*

— *Il a du d'or.* (P. 13.) « Avec du d'or dessus » (Molière). La Comédie française qui a le tort extrême de ne plus jouer le *Misanthrope* avec les costumes historiques, change plusieurs vers caractéristiques de l'époque ; elle ne parle plus de la perruque blonde, de la vaste ringrhave ; elle met de l'or sur l'habit de l'exempt de messieurs les maréchaux de France, au lieu du *d'or* qu'y avait appliqué Molière par la bouche d'un valet parlant comme le peuple du XVIIe siècle ; puis elle maintient l'*homme aux rubans verts* et *l'ongle long* que le petit marquis porte *au petit doigt*, quand, sous Louis XVI, dont Alceste, Philinte, Acaste, Oronte et les autres ont le costume anachro-

nique, si j'osais dire ainsi, on ne portait plus les nœuds d'épaule, ni l'ongle long. L'ongle long avait repris il y a une dizaine d'années; quelques hommes qui vivent dans une oisiveté de gentilhomme avaient repris cette mode des Chinois de qualité.

— *Pour une miniature de notre illustre Petitot.* (P. 13.) Petitot est un des artistes célèbres du siècle de Louis XIV; il a laissé une collection d'émaux fort précieux : ce sont les portraits d'après nature des hommes et des femmes les plus notables de la cour du grand roi. La finesse de la touche, la pureté de la forme et le charme de la couleur, presque toujours d'une vérité charmante, sont les mérites de ces émaux, dont le Louvre possède, parmi ses trésors, une soixantaine environ des plus beaux. Petitot est resté long-temps sans égal en France, malgré les efforts de MM. Isabey, Augustin et Saint; il était réservé à une femme de se constituer presque tout d'un coup en rivalité avec ce grand artiste. Madame de Mirebel a toutes les perfections de Petitot, et une qualité qui me la rend supérieure; ses portraits sont plus intimes. Dans Petitot, on trouve la convention de l'art du grand siècle; chez madame de Mirebel, il n'y a pas trace de convention, c'est la nature seule et tout entière qu'on y admire.

— *M. l'aumônier va nous faire la prière du matin.* (P. 16.) L'art. 2 du titre IX de l'ordonnance de 1694 ordonnait que les prières se fissent soir et matin, aux heures accoutumées, l'aumônier prononçant à haute voix lesdites prières et l'équipage répondant à genoux. L'art. 3 porte : « Ceux de la religion prétendue réformée se retireront vers le mât de misaine pour y faire leurs prières à voix basse, sans qu'il leur soit permis de chanter des psaumes, ni faire aucun exercice public. » Cette disposition intolérante disparut du code naval; on n'en trouve point de trace dans la belle ordonnance de 1689, bien qu'on fût tout près des missions armées faites dans les provinces pour la conversion des protestants, ou peut-être aussi à cause de cela même. Les jésuites avaient des maisons à Rochefort, à Brest et à Toulon, où étaient élevés les aumôniers de la marine. Les

titres 9 et 10 de l'ordonnance de 1689 traitent de l'organisation de leurs séminaires dans ces ports.

— *Prends garde surtout de blasphémer.* (P. 17.) Le blasphème était puni sévèrement à bord comme par tout le royaume. Le code des armées navales de 1674 ordonnait que les blasphémateurs fussent punis, pour la première fois, d'un mois de leurs gages, et en cas de récidive, de la punition corporelle qu'on a depuis appelée *la bouline*, et qui consiste à être battu de cordes, ayant le dos nu, par l'équipage rangé en haie sur le pont du vaisseau. L'ordonnance de 1689 ajouta à ces rigueurs; elle renvoya le blasphémateur, coupable de récidive, au conseil de guerre pour y être condamné à avoir la langue percée. Cette disposition de l'ordonnance, qui confirme les anciens édits contre les blasphémateurs, se comprend quand on se rappelle les fureurs religieuses de l'époque; mais elle étonne quand on voit s'effacer du code l'article relatif aux protestants. Voir sur le blasphème l'*Arch. nav.*, t. II, p. 109.

— *Le commis du munitionnaire délivra les vivres du déjeuner.* (P. 20.) L'art. 3, titre III du livre X, ordonnance de 1689, porte que « les vivres seront distribués à l'équipage du vaisseau aux heures accoutumées, par plat de sept hommes, qui mangeront ensemble; et les viandes, poissons et légumes seront pesés une seule fois en présence d'un officier du vaisseau, de l'écrivain du roi, et donnés au coq pour les mettre dans la chaudière. » Dès 1670, cet ordre, qui est encore à peu près suivi aujourd'hui, était sacramentel dans la marine royale. Il n'est pas sans intérêt de rapporter l'art. 5, qui fixe les rations des hommes de l'équipage : « Il sera donné par semaine quatre repas de viande, trois de poissons et sept de légumes; la ration de chaque matelot et soldat, par jour, sera composée de dix-huit onces de biscuit, poids de marc, et de trois quarts de pinte de vin, mesure de Paris, abreuvés d'autant d'eau; les dimanches, mardis et jeudis, de vingt-huit onces de lard cuit pour le dîner de sept hommes; les lundis, de trois livres et demie de bœuf, sans pied ni tête; les mercredis, vendredis et samedis,

de vingt-huit onces de *molue* crue; chaque jour, à souper, de vingt-huit onces de pois, gruau, fèves, fayols »(qu'on prononce aujourd'hui très mal à propos : fayots) « ou autres légumes crus, ou quatorze onces de riz aussi cru; le tout assaisonné, savoir : la viande d'une peinte de bouillon dans lequel elle aura cuit, pour en faire du potage; la molue d'un demi-quart de pinte d'huile d'olive et d'un quart de pinte de vinaigre pour sept hommes; et les pois, fèves, fayols, riz ou gruau, de sel ou d'une chopine d'huile d'olive, pour la ration de sept hommes, et versée dans la chaudière sur ce bouillon, qui sera distribué avec les légumes. » L'art. 9 règle ainsi les rations des officiers-mariniers, sergents, caporaux, officiers du munitionnaire (commis aux vivres) et prévôt de chaque vaisseau : « une demi-ration de vin, viande et molue seulement, avec une sardine chacun ou un hareng pour deux, au déjeuner, un peu d'huile ou de beurre, ou une once et demie de fromage de Gruyère ou d'Hollande. » Art. 10. « Les gardes de la marine auront une ration et demie, les écrivains du roi et chirurgien trois rations chacun. » C'est le capitaine qui nourrissait l'aumônier. Pendant la Restauration, les aumôniers mangeaient à la table des officiers; ils avaient rang de lieutenants de vaisseau.

— *Un coup de sifflet du capitaine des matelots.* (P. 20.) Le capitaine des matelots était un officier-marinier, qui commandait aux matelots sous le maître d'équipage. Le contre-maître l'a remplacé.

— *Jetez le sel.* (P. 20.) J'ai parle ailleurs de cette habitude.

— *De clef en clan.* (P. 20 et 25.) M. de Pallas, en se servant dans son rapport de cette expression que je n'ai trouvée nulle part, veut faire entendre au comte de Toulouse qu'il avait ses voiles de perroquet amenées tout-à-fait à la hauteur des clés de leurs mâts, et qu'il les fit hisser jusqu'à ce que les vergues touchassent les clans par lesquels passaient les itagues.

— *Il va lof pour lof pour nous prendre le vent.* (P. 26.) Ce n'est pas assurément le moyen le plus prompt et le plus sûr; mais je n'invente pas, j'emprunte ce détail au rapport de M. de Pallas.

— *Il arriva jusqu'à la cuisine où les chirurgiens avaient les fers au feu.* (P. 27.) Je lis dans un auteur contemporain de Louis XIV : « Pendant le combat, le chirurgien se tient dans la cuisine ou dans la dépense, parce qu'il y a plus d'espace vide qu'ailleurs. D'abord on porte les blessés dans la dépense, d'où on les passe dans la cuisine, chacun à son tour, pour les mettre entre les mains du chirurgien, lorsqu'il y est, par une fenêtre qui est dans le fronteau qui sépare la cuisine de la dépense, et par laquelle on distribue ordinairement les vivres. Pendant le combat, le chirurgien tient ses fers au feu, et tous ses onguents auprès de lui. » (AUBIN.) La cuisine était alors ordinairement cale.

— *Le docteur, après leur avoir fait observer...* (P. 28.) « Le chirurgien, dit le même auteur que je viens de citer, va se mettre une fois le jour devant le grand mât, sous le haut pont, où les blessés qui peuvent marcher viennent à lui et se font panser; et lorsqu'il vient s'y placer, on l'annonce par une sorte de cri qui est destiné pour cela. »

— *Bosseman.* (P. 36.) Second contre-maître chargé du soin des ancres, câbles, etc. Voir *Arch. nav.*, t. II, p. 532.

— *Il m'apporte sans doute un ordre de mon commandant.* (P. 43.) L'*Aventurier* faisait partie d'une division de deux vaisseaux commandée par M. de Beaulieu; elle courait la Méditerranée pour contraindre les navires marchands à obéir aux ordonnances du roi qu'ils enfreignaient très ouvertement.

— *Il avait permis aux matelots de fumer après le coucher du soleil.* (P. 45.) L'art. VIII du titre 9 de l'ordonnance de 1674 porte : « Sa Majesté fait défenses à toute personne de prendre du tabac avant le soleil levé, ni après le coucher du soleil, ni pendant même qu'on célébrera la sainte-messe ou que l'on dira les prières, et ceux qui en voudront prendre dans les heures permises, se retireront vers le mât de misaine et n'en pourront prendre ailleurs. » L'ordonnance de 1689, en maintenant les dispositions de cet article, explique ce qu'il faut entendre par prendre du tabac, et dit : « Défend Sa Majesté à toutes personnes de prendre du tabac *en fumée* avant le soleil,

etc. » Puis il ajoute, après l'injonction faite d'aller en avant du mât de misaine et point ailleurs: « et auront devant eux une baille remplie d'eau, pour éviter les accidents du feu. » Cette défense de fumer avant le lever et après le coucher du soleil était écrite dans le code de la marine de Louis XIII, en ces termes: « Il est expressément interdit de *petuner* avant, etc. » Le tabac s'appelait alors *petun*, du latin *petunum*. On avait fait le verbe *petuner*, qui est sans analogie dans les autres langues.

— M. de Pallas était capitaine de vaisseau dès l'année 1677; M. de Rhodes l'était seulement de 1687. MM. les chevaliers de Champagnette et d'O étaient lieutenants de vaisseau, le premier de 1683, l'autre de 1685. M. Bolioud de la Roche fut fait lieutenant en 1691; M. de Julien de la Valette aussi. Ce ne fut qu'en 1693 que M. de Pardejen passa de brigadier des gardes-marine au garde d'enseigne de vaisseau. (Voir l'Abrégé de la marine du roy. 1698, MS. sur vélin des Archives de la marine.)

Le dernier Bucintoro.

— 1729. —

Avec le dogat et la liberté, tués par la conquête, sont mortes toutes les traditions de la vieille république vénitienne. Les anciennes solennités sont abolies, et c'est par grâce qu'on a conservé les fêtes du Sauveur et de *Santa Maria de la Salute*. Le *Bucintoro* est complétement oublié; il reste de son bois à peine ce qu'il faudrait pour faire quelques curedents aux touristes, visiteurs de l'arsenal de Venise, pour

qui tout *pezzo di legno antico* est essentiellement bon à faire des cannes, des tabatières ou d'autres objets de cette importance.

Cependant, le dernier petit débris du Bucentaure a échappé aux Anglais; c'est qu'il n'est pas, comme les débris de la galère de Tibère, à la disposition des paysans spéculateurs qui explorent le fond du lac de Némi, et en retirent un chêne que le besoin de leur commerce semble multiplier et faire croître au fond des eaux. C'est dans un des nombreux magasins de l'arsenal, sous la cale, où s'abritent les canots de l'empereur, où s'abritait jadis le Bucentaure lui-même, que j'ai vu tout ce que le temps et les révolutions ont laissé de ce grand corps flottant dont les Vénitiens étaient si fiers. Je cherchais, parmi les belles embarcations royales, la proue ou l'arrière du Bucentaure, quelques unes de ses sculptures magnifiques, quelques uns de ses emblèmes dorés, quand M. l'amiral Paulucci, qui avait eu la bonté de me piloter dans le vaste arsenal où il règne au nom de l'empereur d'Autriche, me fit voir un morceau de bois, peint en rouge, long à peu près de cinq pieds, gros comme la cuisse d'un homme, droit et à huit faces, arrondi à son sommet, rompu et déchiré à sa base : c'était là tout le navire des doges. Un fragment du mât qui porta

l'étendard de la république le jour de l'Ascencion, pendant plus de soixante ans, voilà tout ce que Venise peut montrer de son Bucentaure! En vérité c'est pitié!.. Et Venise, que montre-t-elle aujourd'hui de la Venise d'autrefois?

Si ce morceau de l'arbre vexillaire a survécu, pourquoi le navire a-t-il péri? Pourquoi tant de choses ont-elles péri? Demandez-le à la révolution qui a fait de Venise une enclave de la France; demandez aux Français qui allaient philosophiquement détruire tout ce que la sagesse de la convention avait marqué de son doigt fatal; demandez à ces soldats qui, de la pointe de leurs baïonnettes, profilaient les figures sublimes peintes par Léonard de Vinci, dans un réfectoire de Milan; qui prenaient pour but de leur tir au pistolet le nez de telle tête jetée à fresque sur le mur d'un palais ou d'un couvent par un grand peintre du XVIe siècle; qui brisaient à plaisir et employaient à chauffer leur soupe les modèles des vieux navires que Venise conservait avec amour et respect dans ses archives navales, hélas! si tristement vides aujourd'hui!

La France a fait de bien belles choses en Italie, mais que de mal y ont fait les Français! Partout on remarque des traces funestes de leurs passages!

Quand Napoléon faisait élever l'arc du Simplon,

on badigeonnait pour le recevoir à Gênes, des chambres qu'avait décorées Perino del Vaga, cet illustre et savant collaborateur de Raphaël. Quand Napoléon faisait fouiller Rome pour retrouver le *forum* sous le champ des Vaches, pour rendre au jour de beaux monuments, on détruisait le Bucentaure, monument d'une autre espèce qui ne méritait pas moins d'être conservé.

Étranges anomalies qu'on ne peut expliquer ni excuser! La barbarie à côté de la civilisation chez les mêmes hommes, dans les mêmes têtes! L'empereur n'aurait pas voulu qu'on jetât au four à chaux tel masque mutilé de Sejan ou de Vitellius, telle plaque de marbre fruste sur laquelle Visconti ou Millin aurait pu lire le nom à demi effacé d'un tribun ou d'un consul; mais dédorer, raser, déshonorer le Bucentaure, il le faisait sans scrupule, sans remords. Que lui importait le Bucintoro? C'eût été la galère de Dandolo ou de d'Oria qu'il l'aurait sacrifiée de même! Quelqu'un était-il là pour défendre un vieux navire muet qui tenait bien peu de place dans l'arsenal de Venise, mais beaucoup dans la mémoire des Vénitiens? L'antiquité était protégée par les artistes, les savants de la troisième classe de l'Institut, et l'université qui nous élevait en Grecs et en Romains; mais personne ne protégeait la vieille marine!

Assurément M. l'amiral Decrès aurait fait une plaisante figure si l'on était venu lui demander grâce pour le vaisseau du comte d'Estaing ou pour le Bucentaure! Il aurait lancé quelques unes de ces fines plaisanteries qui lui étaient familières, et le vieux navire aurait été condamné! N'est-ce pas lui, ministre de la marine et homme de beaucoup d'esprit, d'ailleurs, qui, à propos de nos riches archives, alors à Versailles, qu'on lui parlait un certain jour de faire mettre en ordre, disait : « Bah! bah! il faut aux archives un portier pour éloigner les voleurs, et un chat pour manger les rats.

« — Et pourquoi un portier, Monseigneur? pourquoi un chat? Que les rats mangent ces papiers, que des voleurs les emportent, c'est mieux assurément que de les laisser moisir sans ordre, sans catalogue dans les cartons de Versailles! Cela servira au moins à quelqu'un; les rats en dîneront, ce qui est un malheur sans doute; mais qu'ils périssent par les rats ou la moisissure, n'est-ce pas tout un? Quant aux voleurs, laissez-les faire; ils les jetteront dans la circulation par l'épicier ou le marchand de tabac, et il nous en reviendra du moins quelques feuilles! Oh! si quelque pauvre fou d'histoire, comme nous sommes quelques uns, s'introduisait dans les salles des archives et

y empruntait en secret un carton plein de lettres de Colbert ou de Tourville, vous le feriez pendre ou tout au moins enfermer à Vincennes avec approbation de l'empereur, n'est-ce pas? Car vous êtes avare de biens que vous n'appréciez point, et ces biens sont grands! Il y a dans cette collection si nombreuse tous les témoignages historiques de la valeur des marins du grand siècle de notre marine militaire, du génie des organisateurs de cette marine, de la puissante politique de Louis XIV; il y a là des hommes tout entiers qui sont inconnus ou mal connus, des héros pleins de sens et même d'esprit, que vous croyez des hommes seulement pleins d'audace, enfin, des administrateurs dont vous pourriez prendre de bonnes leçons!... »

Quelle pitié pouvait avoir pour le Bucentaure M. le duc Decrès, qui n'avait nul souci de toute cette histoire vive, colorée, saisissante que Versailles gardait à l'état d'éléments informes et qui ne demande qu'à se produire? Pour lui qu'était le Bucentaure? une vieille carcasse dorée dont il fallait tirer un parti quelconque ou qu'il fallait brûler.

« — Mais c'est une vieille institution, cette vieille carcasse!

» — Qu'importe? Une institution ancienne,

une institution populaire et religieuse, cela vaut-il la peine qu'on la respecte? C'est passé de mode, c'est gothique, suranné; et l'on ne doit pas s'arrêter à ces misères-là. D'ailleurs, pourquoi le navire, quand la fête ne se chôme plus? Pourquoi le souvenir de la fête, quand le fait qu'elle consacrait est oublié? Pourquoi? je vais vous le dire : parce que le souvenir et le navire sont glorieux, parce que ce sont des monuments; et puis si la mémoire de la fête du mariage de la mer était chère au peuple vénitien, de quel droit détruire l'objet qui la leur rappelle?

» — De quel droit? du droit de la victoire. Le peuple vénitien! est-ce qu'il y a un peuple vénitien? Venise, c'est une possession française; les Vénitiens sont des sujets conquis! Que parlez-vous donc de leurs goûts ou de leurs affections? Ce qu'ils doivent aimer, c'est la France, la métropole de l'Italie; ce qu'ils doivent vouloir, c'est ce que veulent les Français leurs maîtres..., je veux dire leurs amis. La France pèse sur l'Italie comme l'Italie a pesé sur la Gaule autrefois; eh bien, chacun à son tour. Les Romains ont-ils respecté le culte, les habitudes de nos ancêtres? non. Nous faisons comme eux, et c'est justice. Nous possédons par la force; et, puisque nous possédons, nous

pouvons changer, aliéner, détruire; les Romains ont fait de même.

» — Et que disaient des Romains les Gaulois nos aïeux?

» — Je n'en sais rien, mais cela m'est égal. Que les Vénitiens disent de nous ce qu'ils voudront, peu importe à la France, à l'Empereur, à moi. Ce qui importe, c'est que rien ne soit perdu par notre faute. *Le Bucentaure* est riche, il faut qu'il fasse comme les riches vénitiens, qu'il donne son or, dont l'empire a besoin. Quand il aura payé sa contribution comme un Pisani, un Barbarigo, un Dandolo, nous verrons à quoi il sera bon encore. Qu'on le fasse donc passer au creuset! »

Et aussitôt des charpentiers, ceux peut-être qui avaient récemment embelli le navire de 1729, lui arrachèrent les ornements, les figures, les fleurs, les bas-reliefs dont ses flancs et son front superbe étaient chargés. Tout fut jeté au feu : nymphes et dieux marins, brillant écusson de Venise, *Corno* du doge, emblèmes moraux et nautiques, gracieuses images de génies, images gigantesques de satyres marins. Le jardin de l'île St-Georges vit cet incendie qui attrista tous les marins du port; les cendres dorées de ce bûcher furent lavées, sassées, blutées, bel et bien, pour

qu'aucune parcelle du métal des sequins qui avaient été employés à l'éclatante parure du *Bucentaure* n'échappât au trésorier de l'empire avare. L'or en lingots fut envoyé à Milan.

Restait le cadavre dépouillé du navire; il ne pouvait devenir frégate ou corvette; c'était plutôt un coffre qu'un vaisseau; il avait pu marcher gravement sur la lagune en traînant la tenture de broderie qui pendait des hauteurs de sa poupe, comme un sénateur traînait la queue de sa robe au *broglio* sur le pavé de la *piazzetta;* mais il n'était pas fait pour obéir à l'impulsion d'une voile, et pour courir leste et rapide à travers l'Adriatique ou la mer Tyrienne. Quoique octogénaire, il était fort encore; sa vie avait été choyée; il n'avait point essuyé les rudes attaques du vent et de la mer; toute son existence maritime s'était passée à aller, une fois l'an, de l'arsenal au Lido, et à dormir ensuite, bien couvert, sous la voûte d'une cale fermée: vie de chanoine ou de grand seigneur, dont on voulait lui faire payer la paresse, comme s'il fallait, au navire et à l'homme, de brusques changements de fortune, la peine après les jouissances du doux rien-faire, la misère après la gloire!

On l'examina, on le percuta, on interrogea ses membres et sa poitrine, et on le condamna à

devenir batterie flottante. Pour le réduire à ce triste état, on le rasa, on lui enleva son pont supérieur, on arracha les bancs de ses nombreux rameurs, on lui mit sept grosses pièces de canon tournant sur pivots, on le peignit en noir, lui qui avait été tout revêtu d'or et de pourpre ! Et, ce n'était pas encore assez de tant de dégradation : on lui enleva son nom, le nom sacré de *Bucintoro*, que l'on portait dans sa famille depuis six cent vingt années, pour lui imposer celui d'*Hydra*, l'hydre aux sept têtes !

Un poste de défense fut assigné dans la lagune à ce flotteur armé, et tant que dura la domination française, il resta là, tenu par quatre amarres, immobile autant qu'inutile. Sur son pont, où s'était promenée la seigneurie de Venise, se promenaient, ennuyés et attendant l'ennemi qui ne venait pas, une douzaine de canonniers marins ; dans la chambre où se reposa Alvise Mocenigo, le doge, logeait un lieutenant de vaisseau français, M. Prudhomme, qui commandait *l'Hydre*, et qui prouva plus tard qu'il était propre à des emplois moins humbles et à de plus viriles fonctions (1).

(1) M. Prudhomme est aujourd'hui en retraite à Paris ; il est Normand des environs du Havre.

Voilà donc ce qu'était devenu *le Bucentaure!* un fortin ancré par un corps-mort, montant et descendant un peu avec la marée, s'évitant le nez au vent quand le libeccio ou l'ostro-sirocco soufflait sur la lagune; une masse sans gloire, sans grâce, sans élégance, n'ayant du navire que le nom; un noble cheval de parade traînant une charrette; un gentilhomme condamné au métier de *facchino!*

Hélas! tout était fini pour lui, et la mort ne pouvait plus rien être à qui avait souffert tant d'humiliations. Elle n'arriva que tard pourtant cette mort qu'il attendait. Quand Venise changea de maîtres, quand l'Autriche vint peser de tout son poids allemand sur la ville que nous avions égayée du moins en la dépouillant, *l'Hydre* quitta la lagune et ses lourds canons; elle revint au port, et on la cacha sous le hangar des galéasses, où elle pourrissait tranquillement, lorsqu'en 1824 le conseil aulique de guerre décida qu'on la démolirait.

Rien ne la rendait plus respectable: ce n'était plus *le Bucentaure* qui renaissait toujours, depuis six siècles, brillant et magnifique; c'était le cadavre défiguré, méconnaissable de *l'Hydre;* un vieux ponton, une batterie flottante! On la démolit donc, sans rien conserver d'elle. La plu-

part de ses membres furent brûlés; son fer rouillé, usé, aminci, fut jeté au creuset de la fonte; et aujourd'hui, de ce *Bucintoro*, il reste ce que vous savez, un morceau de son mât de pavillon!

M. l'amiral Paulucci a pris à cœur la gloire oubliée du *Bucentaure*, et, ce fragment, il m'a dit que son intention était de l'élever sur un petit socle, avec une inscription qui rappellera les vicissitudes de la fortune du navire qui porta si long-temps les fiancés de la mer.

Ce n'est pas, au reste, le seul souvenir matériel que l'amiral a voulu consacrer au vaisseau traditionnel; il en a fait faire un modèle assez grand par un vieillard qui plus d'une fois le monta dans sa jeunesse. Ce modèle est fort bien exécuté; il promettait d'être charmant comme un portrait fidèle; mais qui sait s'il sera jamais achevé? Le constructeur est mort quand j'étais à Venise. Le bonhomme avait près de quatre-vingt-dix ans, et quelques jours avant de mourir il dirigeait encore, dans la salle des modèles, l'édification de son cher *Bucentaure* et celle du relief d'une des dernières galéasses qui servit à Venise au dix-septième siècle.

Le vieux charpentier était la tradition vivante des anciennes constructions navales; s'il avait pu se mettre plus tôt à cette œuvre qu'il avait entreprise à la fin de sa vie, ses souvenirs étant si pré-

sents, sa mémoire étant si sûre, il aurait fini par rendre à l'arsenal de Venise tous ses modèles brisés et brûlés, en 1797, par nos soldats ; et je les aurais vus, et j'aurais retrouvé une partie perdue de cet art que j'ai poursuivi par toute l'Italie avec plus de persévérance que de bonheur !

On ne parle guère maintenant du *Bucintoro* à Venise ; les vieillards seuls se le rappellent et aiment à s'entretenir encore de ses splendeurs merveilleuses qui avaient tant d'empire sur l'imagination d'un peuple accoutumé cependant à toutes les fascinations de cette féerie dont la richesse et le goût des arts l'entouraient sans cesse. C'est que son origine était glorieuse, et que gloire et magnificence étaient tout pour les Vénitiens ! Son origine ! Croyez-vous qu'un bâtiment qui descend en ligne directe de la galère de Sébastien Ziani n'est pas d'une illustre origine ? Pensez-vous qu'il puisse y avoir une parenté plus noble que celle-là pour un vaisseau ? Indépendance et religion, c'était ce que le doge Ziani allait défendre contre les prétentions de Frédéric Ier lorsqu'il voguait vers les côtes d'Istrie avec trente galères seulement, quand Othon, fils de Barberousse, venait au combat avec soixante-quinze voiles. Venise avait donné asile au pape Alexandre III ; l'arrogant Empereur réclamait le pontife, qu'il regardait

comme son vassal, et Venise généreuse refusait de le lui livrer.

« — La guerre donc! dit Frédéric.

» — La guerre! répondit le sénat. Armez une flotte; faites-la grande, puissante et redoutable, car sur nos galères, avec nos nobles, notre doge et nos soldats, nous aurons Jésus, protecteur d'une cause qui est celle de la justice, de l'honneur et de la sainte religion chrétienne. Nos armes sont trop fortes, ajouta le doge Ziani, pour que nous les fassions égales aux vôtres par le nombre; notre victoire serait trop facile. Je vous opposerai donc peu d'hommes et de vaisseaux; tremblez cependant, car le Dieu des batailles combattra pour nous! »

Et pendant que Frédéric Barberousse réunissait ses soixante-quinze galères, sur lesquelles il faisait monter son fils Othon, jeune, brave et digne d'une cause plus légitime, l'arsenal de Venise envoyait au quai de la Piazzetta trente galères de tous rangs, bien équipées, armées de citoyens pleins d'ardeur et de zèle religieux; et Alexandre III accompagnait en grand cortége Sébastien Ziani, son chevalier, à qui il remettait une épée bénite, aux acclamations de la foule assemblée.

La rencontre eut lieu non loin des rivages de l'Istrie. Le combat fut long, opiniâtre, ardent de

part et d'autre. Othon se défendit avec courage; mais c'était le doge lui-même qui l'avait attaqué, et le pont de sa galère ayant été envahi par les Vénitiens, à la tête desquels Ziani s'était présenté le premier à l'abordage, le fils de Barberousse avait été obligé de céder et de reconnaître un vainqueur. Son sang qui coulait d'une large blessure justifiait suffisamment la triste nécessité où il était de rendre son épée à Sébastien Ziani. Othon prisonnier, quarante-huit galères amarinées, le reste de la flotte dispersé ou coulé par suite du choc des galères de Venise, furent les trophées de cette journée, fatale à la gloire de l'empire et si honorable pour les Vénitiens. Une galère légère (*galia sotil*), expédiée tout de suite par le doge au sénat, annonça cette grande nouvelle, qui produisit sur la cité et dans toutes les possessions de la république, où elle se répandit bientôt, une impression de joie religieuse et de fierté patriotique qui eut de longs retentissements. On prépara des fêtes, on tressa des couronnes pour le vainqueur, et le jour de l'Ascension 1177, le pape, les sénateurs, le peuple, les femmes dans leurs plus brillants atours, allèrent au Lido à la rencontre des galères vénitiennes qui revenaient parées de leurs bannières de velours et de soie, fières des cicatrices qu'elles portaient, plus fières

encore des navires impériaux qu'elles traînaient à leur suite. Alexandre III monta à bord de la galère du doge, le félicita de son triomphe, l'embrassa en le remerciant, et lui présentant l'anneau pontifical qu'il tira de son doigt, lui dit :

« — Reçois cet anneau, Ziani, et que, de par » moi, la mer à qui tu vas offrir ce gage soit sou» mise à toi et à tes successeurs tant que vous gar» derez la mémoire de ce grand jour. Jette-le-lui » maintenant, afin que la postérité sache que la » mer vous appartient par droit de conquête et » vous obéit comme la femme obéit à son époux ! »

Ziani jeta l'anneau, et, depuis ce temps, chaque année, le jour de l'Ascension, le doge renouvela cet hymen symbolique en prononçant les paroles sacramentelles :

« — Mer, nous t'épousons pour t'apprendre » que notre domination sur toi est réelle et qu'elle » sera éternelle. »

Eternelle ! La république de Venise croyait l'être. Un jour vint pourtant qu'un doge fut contraint d'humilier le pavillon de Saint-Marc devant le drapeau d'une autre république, d'une république toute nouvelle, toute glorieuse, triomphante partout, et qui épousait la terre à perpétuité comme Venise avait épousé la mer; éternité peu durable aussi, celle-là ! Et, ce jour-là, le doge

descendit de son trône, et le lion de Saint-Marc de sa colonne, et la seigneurie dépouilla sa robe d'or, et la république mourut, et le *Bucintoro* devint un ponton armé!

Vous savez maintenant l'origine du *Bucentaure*; vous dirai-je sa magnificence? Si grande que fût la galère de Sébastien Ziani, si somptueuse que fût sa décoration dont Francesco Bassano a voulu nous donner une idée en la faisant couleur de pourpre, en la couvrant d'un velours rouge tout brodé d'or, en dorant son grand fanal de poupe, les garides de son carrosse, la main qui porte l'étendard et toutes les sculptures qui ornent son arrière élégant; cependant, pour la fête qu'on instituait, c'était un navire trop petit et trop au-dessous du luxe qu'on voulait déployer dans la célébration du mariage annuel. On construisit donc un bâtiment exprès, que l'on chargea d'or, de sculptures, de velours et de soie; on le fit long, large et haut sur l'eau, pour qu'il parût de loin comme un géant de la mer; on le munit de fortes rames, et on le nomma *Il Bucintoro*. Pourquoi ce nom, et que signifie-t-il? On l'ignore encore aujourd'hui. Personne, du moins, n'a pu me le dire; et je l'ai vainement cherché, quant à moi.

Ce que les arts, en grandissant, apportèrent

de modifications dans les ornements du navire de l'Ascension, je ne saurais l'indiquer précisément; mais comme l'architecture navale suivit presque toujours, dans les changements et le goût de ses décorations, les révolutions de l'architecture civile, je pourrais vous montrer *le Bucentaure* successivement décoré comme les églises de Venise, moresque comme les vieux palais du grand canal, puis empreint du sentiment délicat et élégant du seizième siècle, lorsque Venise appartint au génie de Sansovino. Quant à sa forme, je pense qu'elle ne changea guère; car la forme de la galère elle-même changea peu, et puis il y avait dans la configuration du *Bucentaure* quelque chose de traditionnel et de sacré que l'on garda religieusement; je n'en veux pour témoignage que le *Bucintoro* du palais ducal, peint par Francesco Bassano, dans le tableau où il a représenté Henri III, roi de France, assistant à la *funzione* de l'Ascension, et le dernier *Bucintoro* dessiné par Canaletto.

Celui-ci fut construit en 1728, fit sa première promenade au Lido en 1729. Ce fut un événement que cette fête où un fils brillant des vieux Bucentaures parut sur la mer, qu'allait épouser Alvice Mocenigo; tous les arts la célébrèrent : Canaletto, le fidèle portraitiste de Venise, peignit le vaisseau royal, et Antonio-Maria

Luchini crut devoir le peindre aussi dans un ouvrage descriptif, devenu assez rare, et intitulé : *La nuova regia su lacque nel Bucintoro, dedicata al serenissimo principe* Alvise Mocenigo, *doge di Venezia*, etc., *da* Antonio-Maria Luchini, *cittadino venetto* (Venise, 1729; in-12 de 112 pag.).

Le Bucentaure, long de cent pieds, avait vingt-un pieds de largeur; il était doré extérieurement avec le plus grand soin comme à l'intérieur; sa hauteur hors de l'eau se peut imaginer aisément, si l'on songe qu'il avait deux ponts : le premier, qui portait les bancs des rameurs, et qui devait être assez élevé au-dessus de la flottaison, puisque les rames étaient très longues; l'autre, qui formait une haute salle, couverte d'un toit, sous lequel s'asseyaient le doge et toute la seigneurie. On ne peut guère donner à cette hauteur moins de dix-huit pieds. Le toit, ou *tiemo* en langage vénitien, qui couvrait le pont supérieur, ne s'étendait point sur tout la longueur du navire, il n'avait que soixante-cinq pieds, et laissait la *palmetta*, — comme on appelait, dans tous les bâtiments à rames, la partie située en avant des premiers avirons de la proue, — libre et dégagée.

Ce *tiemo* avait la partie la plus rapprochée de la poupe un peu plus élevée que le reste, parce que là était la petite salle, — *gabanitto*, — où

se dressait un trône pour le doge, et que cette chambre était au-dessus du second pont. On montait, du pont au cabinet du doge, par un escalier de deux marches seulement; le plancher de cette pièce inclinait de la poupe à l'avant, ainsi que toutes les dunettes d'alors et tous les châteaux d'arrière.

Le cabinet du doge avait un peu plus de quinze pieds de long, et son *tiemo* vingt-quatre et demi. Un jardin ou galerie entourait à l'extérieur l'appartement ducal et s'étendait vers l'avant jusqu'à trente-quatre pieds et demi, s'arrondissant un peu dans la forme de ce renflement qu'on appelle les bouteilles. Ce jardin n'était pas le seul qui prêtât le charme de son luxe au *Bucentaure*. A l'avant, autour de la *palmetta*, il y en avait un de chaque côté, un peu plus grand que la palmette elle-même, qui était longue de douze pieds et quart.

Deux rostres ou *speroni* armaient la proue. Le plus élevé était le plus long; il avait plus de treize pieds; l'autre était beaucoup plus court. Je n'ai pu me rendre compte de la raison qui fit donner le double éperon aux successeurs de la galère de Sébastien Ziani. Il me semble que, comme goût d'ornement, c'était une chose assez médiocre, et que, loin de prêter de l'élé-

gance à la proue, le second éperon l'alourdissait, surchargé qu'il était d'or et de sculptures.

Tout autour du grand navire régnait, ceinture allégorique et d'une richesse extraordinaire, une guirlande de fruits, de fleurs, d'animaux groupés, arrangés, tressés, avec médaillons et figures entières. Dans cette corniche éclatante, on voyait la foule des divinités maritimes : Neptune avec Amphytrite sur un dauphin, servis par des amours et entourés d'étoiles; deux nymphes représentant le flux et le reflux de la mer; Thétis, Nérée, Janire sur un dauphin avec un cortége d'amours; Leucothoé et Palemon, déités, l'une du calme, l'autre de l'heureuse arrivée au port; Protée sous la figure d'une baleine portant la nymphe Ligia; Vénus sur une coquille; Lincipe et Tisa, nymphes marines, assises sur des chevaux marins; Doris, fille de Thétis et de l'Océan, représentante de l'amertume des eaux de la mer; Galatée suivie de quantité de néréides et de tritons sonnant de la trompette; Glaucus sonnant de la cornemuse; que sais-je encore?

Au-dessous de cette corniche, où l'artiste avait fait entrer toute la famille mythologique des eaux douces et salées, étaient de nombreuses nymphes ailées, des têtes et des mascarons, ornements des fenêtres ou sabords par où sortaient

les rames. Deux monstres marins jouant du hautbois soutenaient à l'avant la corniche que je viens de décrire et les deux jardins de la proue. Dans l'encaissement de ces jardins, on avait représenté une bacchanale entourée de fleurs et de fruits.

Au sommet de la proue s'élevaient deux grandes figures : la Justice, et la Paix, qui fléchissait le genou devant la Justice en lui présentant un rameau d'olivier. Une colombe était sur sa tête ; le rameau qu'elle avait apporté était celui qu'apporta la colombe à Noé, *prima messaggiera di pace.* Des enfants portant des cartels complétaient ce groupe. Sur l'un des cartels se lisait :

Nulla salus bello, pacem te poscimus omnes.

devise au moins singulière, quand il s'agissait de perpétuer le souvenir d'une victoire et de consacrer la domination de la mer par la force. D'une vaste conque, placée aux pieds de la Justice et de la Paix, tombaient des trophées militaires sur le premier éperon, où l'on voyait deux petits génies, l'un desquels, génie de la paix, tenait une figure de la guerre couchée sur des armes, pendant que l'autre dirigeait le lion ailé de Saint-Marc, placé tout-à-fait à la pointe du rostre. Sous le second éperon était la figure de la terre et un zéphyre aux joues bouffies ; et près de l'attache

de ce rostre, avec la partie enflée de l'avant, étaient les images du Pô et de l'Adige, les deux principales rivières de l'état vénitien en terre ferme.

La poupe n'était pas moins riche que la proue. Vous y auriez vu deux grands lions aux ailes déployées, des coquillages, des fruits, des fleurs, des satyres marins, des nymphes dans un jardin, deux géants maritimes soutenant la grande frise des côtés, deux autres au-dessous de ceux-là et à l'extrémité des rangs des rames, lesquels représentaient les deux arts de l'arsenal, le charpentage, ou l'art des *marangoni*, et le calfatage. Vous y auriez vu, flottant, autant que le vent pouvait faire flotter une si lourde draperie, un velours rouge, tout brodé d'or et garni d'épaisses crépines et d'ouvrages de passementerie du plus grand poids.

Si l'extérieur était splendide, l'intérieur était éblouissant. Partout de l'or, partout la pourpre et l'azur, partout les fleurs et les figures allégoriques. Ainsi, dans le cabinet du doge, les images des neuf Muses ornaient le plafond; ainsi se montraient au plafond, — *soffito*, — du grand *tiemo* les douze mois de l'année, sous les figures de la Pureté, de la Prophétie, de la Vérité, de la Fidélité, de l'Amour de la patrie, de la Grandeur

d'âme, de l'Etude, de l'Education, de la Vigilance, de l'Honneur, de la Modestie et de la Piété. Et, comme si c'était trop peu que ces effigies morales, on y avait ajouté : la Science, la Justice, la Force, la Tempérance, l'Humilité, la Bonté, les Bonnes OEuvres, la Foi, la Charité, la Prédestination, la Chasteté, la Géographie, la Géométrie, la Symétrie, l'Art nautique, la Géodésie, l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, l'Architecture, le Génie, — l'*Idea*, — l'Astrologie, la Medecine et la Magnificence; noble pêle-mêle, comme vous voyez, des vertus, des croyances, des arts, des préjugés et des sciences.

Mais c'est assez donner la description du navire; venons à celle de la *Regia* de 1729.

Quand tout fut préparé à bord du *Bucintoro ;* quand on eut recouvert de velours et de drap d'or les siéges du doge et de la seigneurie; quand on eut fait asseoir au banc de chaque aviron quatre hommes, pris parmi les plus forts et les plus jeunes des marins de l'arsenal; quand à ce nombre de cent soixante-huit hommes, on eut ajouté, comme complément et réserve, quarante autres matelots; quand chaque officier se fut avancé, paré de ses vêtements de fête, et muni de l'insigne qu'il devait porter pendant la cérémonie : alors tout s'émut dans la ville, les cloches sonnèrent à toutes

les églises; dans toutes les cales et sur tous les canaux, s'agitèrent, se pressèrent, luttèrent de vitesse, joyeuses, couvertes ou découvertes, élégamment dorées, mille gondoles légères; gondoles des ambassadeurs avec leurs *felzi* de couleur, leurs proues et leurs poupes décorées de brillants rinceaux de fer ou de cuivre; gondoles des riches étrangers venus à Venise pour assister à la solennité; gondoles noires des nobles, qu'on reconnaissait seulement à l'éclat des livrées de leurs gondoliers et aux couleurs de leurs écussons; gondole grave du patriarche; gondoles plébéiennes; gondoles publiques, simples, uniformément noires aux gondoliers sans livrées. Et avec les gondoles, des canots, des bateaux de toutes les espèces portant des curieux accourus des pays voisins. Il y eut foule au quai Saint-Marc, foule sur les dalles de pierre et sur l'eau; car c'était à qui s'avancerait plus près, pour voir le Doge et sa suite entrer dans le navire doré que les rameurs avaient amené du port militaire contre un pont volant d'embarcations par lequel le cortége allait passer de la *piazzetta* sur le Bucentaure.

Attention! la rumeur de la place annonce que le Doge descend l'escalier des Géants, et que la marche processionnelle va commencer. C'est le Doge, en effet; SA SÉRÉNITÉ s'avance, et si les

masques de velours cachent encore les visages, toutes les têtes se découvrent respectueusement à l'approche du représentant de la grandeur vénitienne.

On se met en mouvement ; voici que le peuple, appuyé contre la *loggietta* de Sansovino et contre les piliers de la Monnaie, ou monté sur les toits des Procuraties et de la Mercerie, va nommer chaque corps, chaque officier du cortége. Il remarque d'abord, vêtus de neuf, cinquante commandeurs publics ou hérauts, dont six portent les longues et antiques trompettes d'argent, au son desquelles le sénat faisait proclamer autrefois ses décrets; et huit, les insignes royales. De ces huit étendards, deux sont blancs, deux rouges, deux bleus et deux violets. Ces couleurs sont emblématiques, et les vieillards disent aux enfants que les bannières blanches marquent la paix, les rouges la guerre, les violettes la tempête sur mer, et les bleues le calme qui la suit.

Aux crieurs publics succèdent les trompettes (*piffari*), puis seize écuyers du Doge (*scudieri*), et puis le maréchal du palais (*cavagliere*), ayant à sa droite le chef des archers (*capitane grande*), et à sa gauche le premier maître d'hôtel (*scalco maggiore*). Le secrétaire de SA SÉRÉNITÉ vient ensuite avec le maître des cérémonies de la basilique ducale de Saint-Marc, et les chanoines de cette

église parés du *piviale*. Derrière les chanoines, marchent les deux *gastaldi*, représentants des Nicolotti et des habitants de Povelia, quatr esecrétaires du sénat, le chapelain du Doge, portant le cierge donné par le pape Alexandre III à Ziani, qu'il nomma *la torche ardente de charité*, et *la lumière de la sainte Église* , cierge que le Doge tiendra à la main pendant qu'à la messe on récitera l'évangile. Après le chapelain, voici deux chanceliers inférieurs et le grand chancelier de son Excellence ; enfin voici le Doge, Alvise Morenigo, vieillard à la tête blanche couronnée du *corno*, et pliant sous le poids de sa robe d'or. Personne n'est à ses côtés, il marche seul, et, un peu loin derrière lui, marchent les ambassadeurs de toutes les puissances amies de Venise, le porteur de l'ombrelle d'or, le porteur du siége et de l'oreiller royal, celui du coussin de drap d'or; le noble patricien, gardien de l'estoc au double tranchant, qui représente la force militaire et la justice de Venise, toute l'excellentissime seigneurie, les juges *del proprio*, six conseillers, trois chefs des quarante, trois avocats *di comun* , trois chefs du haut conseil des dix, deux censeurs, le régiment de l'arsenal, les proveditori *di comun* , le *sotto-gastaldi*, le bureau sanitaire, les camerlingues du commun, les sous-administrateurs , les

sous-directeurs des différentes charges, les sous-chefs des impôts, les directeurs du bois, le *cattaver*, dont la fonction est de rechercher la vérité sur les fortunes des particuliers pour la juste répartition de l'impôt, les dix percepteurs de l'impôt; le châtelain de Saint-Félix deVérone, celui de Brescia, l'official de Malomocco, le podestat de Murano, le podestat de Torcello, le capitaine de la citadelle neuve de Corfou, et enfin les deux nobles qui ont porté l'estoc ducal pendant la veille religieuse de l'Ascension.

Quel éclat! quelle richesse! quel appareil magnifique! et puis quels beaux noms dans ce cortége marchant à pas lents! Ce n'est plus le seizième siècle et sa gloire, et son incroyable fortune et ses hommes d'une trempe si prodigieuse; mais tout ceci est encore bien beau! Il y a encore là bien de la valeur, bien de la noblesse, bien de la vertu! Sans doute, sous plus d'une de ces robes d'or ou de pourpre, il y a d'indignes rejetons des troncs les plus illustres; le peuple vénitien le sait assurément; et il admire cependant, parce que Venise a la mémoire reconnaissante : elle admire les pères dans leurs fils.

Mais le *Bucintoro* a reçu tous ses passagers. Chacun, en y montant, est allé prendre la place qui lui est assignée par l'usage; le doge entre dans

son cabinet avec les ambassadeurs; les seigneurs s'asseoient sous le *tiemo*, sous la *palmetta*, avec les hérauts au berret rouge, les trompettes au vêtement écarlate, les porte-écus, le porte-ombrelle, le chevalier du doge, le chef des archers, et l'amiral du Lido. Celui de Malamocco est à la proue, et commande au timonier. L'amiral de l'arsenal est debout sur le tiemo, au pied du mât qui porte l'étendard de soie cramoisie, bordé d'or, sur lequel une main habile a appliqué l'image redoutée du lion de Saint-Marc.

On va partir; on part. L'essaim des gondoles s'envole sur la lagune, agiles comme les mouettes et les goëlands dont les ailes blanches brillent au soleil; elles tournent et voltigent autour du *Bucentaure*, que précède l'escadre des galères. Les galères se sont chargées de leurs plus beaux atours; leurs bannières éclatantes bruissent en l'air; elles ont mis dehors leurs pavois aux vives couleurs, leurs larges flammes aux longues pointes, leurs étendards nationaux. Long-temps immobiles à l'entrée de la *Giudeca*, et leurs rames levées comme des oiseaux qui planent, elles se sont élancées au moment où elles ont vu le vaisseau ducal céder aux efforts de ses quarante-deux avirons. Elles escortent le doge et les seigneurs avec une sorte de respect et de discrétion; c'est

l'armée qui suit et protège le corps politique, qui à son tour la protègera.

Pourquoi *le Bucentaure* ralentit-il sa course triomphale? Pourquoi ses rames se lèvent-elles tout-à-coup? Pourquoi galères, fustes et gondoles imitent-elles ce mouvement suspensif de l'action! Et puis, pourquoi ces cris de *oh! ohé!* qui se répètent trois fois? Pourquoi tous les rameurs se tiennent-ils debout en criant? Pourquoi tout le monde est-il découvert et s'incline-t-il? C'est que nous passons devant la chapelle de l'arsenal, et que là est une image révérée de la Vierge, devant laquelle nul ne passe sans saluer, noble, matelot, gondolier poussant sa barque pressée d'arriver, ou amant récitant à sa belle que le *capo nero* cache aux regards indiscrets, quelque tendre octave du Tasse, ou quelque galante chanson française, venue naguère avec l'ambassadeur de la cour débauchée du Régent. Les marins, debout, ont fait le salut d'usage, le salut par acclamation triple, et maintenant le cap est mis au lido, et vogue rameur vénitien!

Cependant, en avant de l'île de Ste-Hélène, ne voilà-t-il pas, dans un petit navire doré, dans un riche et grave *peatone,* Monseigneur le patriarche de Venise, grave, vêtu pontificalement et suivi de quelques chanoines de la cathédrale de St-Pierre,

qui attend *le Bucentaure?* C'est lui-même : il sort du couvent des moines olivetins, où il a pris le déjeuner traditionnel d'eau et de châtaignes. Il monte à bord du navire royal, et va procéder à la bénédiction de l'eau, car ses clercs lui présentent une urne sur laquelle il prie en lui imposant les mains. Tout-à-l'heure cette eau lustrale lavera l'Adriatique des impurs attouchements des Turcs et des autres impies!

Encore quelques coups de rames, et nous serons hors du port du Lido. Le patriarche prend l'urne, la vide dans la mer, qui peut contracter mariage avec un chrétien, après ce baptême; et le doge, se levant de son siége, jette l'anneau à son épousée, en prononçant les paroles de la prise de possession.

Pas un cri, pas un mot dans cette foule spectatrice de l'accomplissement d'un mystère annuel; silence partout, silence et respect. Autrefois, dans ce silence, vous eussiez démêlé sans doute quelque fierté, car chaque Vénitien comprenait à merveille le sens vrai et la portée de la formule latine : « *Desponsamus te, mare, in signum veri » perpetuique dominii;* » aujourd'hui, on ne se fait plus guère d'illusion sur ce perpétuel empire de la mer : on sait qu'il y a des dominateurs plus réels des océans; on sait qu'il y a en France,

en Angleterre, et aussi en Espagne et en Hollande, de grandes marines organisées, qui ont eu de beaux jours tout récents, et contre lesquelles ne pourraient pas grand'chose les galères tant braves et tant fortes de Venise. Aussi, ce silence a-t-il quelque chose de triste; c'est comme l'aveu muet d'une impuissance très prochaine, et un regret au passé.

Depuis le matin jusqu'à cette heure, on a pu se faire illusion; tout cet étalage de velours, d'or, de beaux vêtements, de larges banderoles flottantes au vent, de pavillons de soie, de musique, tout cet appareil ancien de la puissance et de la richesse de Venise commerçante et guerrière ont pu tromper le peuple le plus facile aux séductions qui s'opèrent par les yeux; mais quand le doge a jeté l'anneau à la mer, quand le patriache a béni le mariage, le présent et sa réalité, qui fait trembler déjà pour l'avenir, s'est montré à tous les esprits intelligents; on a craint que cet hymen, célébré avec tant de pompe, ne soit infécond, et l'on s'est tu en tremblant, en priant, aussi timide peut-être qu'on était confiant et superbe autrefois.

Cependant l'Amiral de l'arsenal a fait entendre un commandement, et les rames de tribord, agissant dans un sens opposé à celui que suivent les

avirons de babord, le *Bucintoro* tourne sur lui-même, remet le cap à la lagune, et se dirige vers Saint-Nicolas, où la messe des épousailles va être dite. Le doge et sa suite descendent à l'église où Venise honore un de ses trois grands patrons. La messe se chante, célébrée pontificalement par l'abbé des moines du Mont-Cassin, puis Sa Sérénité, rembarquée, retourne à Saint-Marc.

Tout est fini alors pour *le Bucentaure*, qui rentrera jusqu'à l'année prochaine sous la cale où l'on remise respectueusement ce carrosse royal; mais tout n'est pas fini encore pour les nobles assistants de la *funzione* nationale. Un grand dîner attend les dignitaires de la république, les ambassadeurs, les officiers du palais et de l'arsenal; la salle du festin, étincelante d'or, de peintures des grands maîtres du siècle précédent, de cristaux, de belle vaisselle plate, va recevoir ses hôtes, et de larges libations de vins français, espagnols et siciliens termineront cette journée de fête...

Vous savez tout maintenant : la gloire et la fin du navire de Venise. Long-temps il fit le voyage triomphal du Lido, radoubé quand il se cassa sous le poids des ans, et toujours redoré pour garder un air de jeunesse et d'élégance. Il est mort aujourd'hui; les Français l'ont impitoyablement tué; les Autrichiens ont dépecé sa carcasse. Rien n'a

pu le sauver, ni les souvenirs de ses aïeux, ni son âge, ni la mémoire du fait historique qui rendait glorieux son service. Il avait affaire à des vainqueurs philosophes que le souvenir des aïeux ne touchait guère parce qu'ils avaient horreur de la noblesse, qu'ils allaient pourtant briguer et recevoir bientôt d'un républicain Empereur; la tradition du mariage de la mer paraissait une vaine puérilité à des hommes qui avaient ressuscité plus d'une tradition grecque ou romaine pour se faire un semblant de religion païenne, en haine d'une religion détrônée; l'âge n'était pas un préservatif meilleur, parce que, jeunes et fiers, les conquérants n'avaient aucune estime pour ce qui était vieux.

Je vous l'ai dit, le *Bucintoro* avait de l'or, il le donna; on sonda ses reins pour savoir s'ils étaient encore un peu forts, et on lui imposa un faix d'artillerie. Son nom même, on le lui ravit, afin qu'il ne restât rien de lui, monument antique révéré de tout un peuple, connu du monde entier, et qu'il fallait conserver dans l'arsenal de Venise comme sur la place de Saint-Marc on garde la basilique et le palais des doges, comme à la porte du port on garde les lions de marbre d'Athènes!

Pourquoi n'a-t-on pas brisé ces lions, fruits des premières conquêtes des Vénitiens, quand on

détruisait *le Bucentaure*, petit-fils de la galère de Ziani? On craignait de passer pour barbare si l'on cassait ce marbre, et l'on crut se sauver d'un tel reproche en *gagnant* quelques livres d'or sur le vaisseau fastueux de l'ascension, et en *utilisant* sa carène octogénaire!

Gain et utilité, c'est le petit côté de beaucoup de grandes choses que nous avons faites; c'est la manie du XIXe siècle. Nous avons souvent gâté la poésie de nos victoires par l'avarice du chiffre, ou la destruction inutile, sous prétexte d'utilité!

Pauvre *Bucintoro!*

NOTES.

— *Dans un réfectoire de Milan.* (P. 69.) Pendant l'occupation de Milan par les Français, des chevaux de troupe furent logés dans le réfectoire de l'ancien couvent de Sainte-Marie-des-Grâces, où Leonardo de Vinci avait peint cette admirable fresque, connue sous le nom du *Cénacle*. Le vandalisme d'un commissaire des guerres livra les sublimes figures de Léonard au caprice des cavaliers, et à cette manie de destruction qui est particulière aux enfants, et aux soldats français. Quelques uns des militaires qui voyaient chaque jour la fresque, au travers de l'espèce de brouillard dont l'humidité et l'insouciance des Dominicains l'avait couverte depuis long-temps, s'amusèrent à chercher les profils, à demi effacés, avec la pointe de leurs sabres ou de leurs baïonnettes ; la maladresse de la plupart fit de larges blessures à un mur qui n'avait pas besoin de pareilles dégradations pour tomber en poussière ; d'autres eurent l'idée de tirer à la cible, en prenant telle tête, tel œil, tel nez pour but de leurs balles. On s'aperçut cependant du tort que faisaient les cavaliers, non pas à la peinture dont on avait assez peu de souci, mais à la muraille qu'il faudrait réparer et peut-être reprendre du haut en bas, ce qui aurait été une dépense ; on transforma alors l'écurie en grenier à fourrage, et plus tard le prince Eugène Napoléon prenant le *Cénacle* sous sa protection, à la prière des

artistes français et italiens, une inscription fut mise au-dessus de la porte du réfectoire des Dominicains pour défendre l'entrée de cette chambre à toute personne qui ne serait point autorisée à la visiter. L'inscription existe encore, mais les traces des sabres n'ont pu disparaître.

— *Les modèles des vieux navires*. (P. 69.) Ma première pensée quand je mis le pied dans l'arsenal de Venise fut pour la salle des modèles, où j'espérais trouver des reliefs du plus haut intérêt, des fragments précieux pour l'étude, des figures navales propres à me fixer sur la valeur de mes hypothèses touchant les navires des XVe et XVIe siècles au moins. M. l'amiral Paulucci eut la bonté de m'introduire dans cette salle; mais qu'y trouvai-je, hélas! quelques morceaux de navires se rapportant à la marine du XVIIIe siècle, mais rien qui eût une valeur réelle. Un vieillard était là, travaillant, ou, pour mieux dire, faisant travailler un ouvrier, d'après ses avis et un plan qu'il avait sous les yeux. Cet homme, âgé de 90 ans, et qui mourut quelques jours après, interrogé sur la cause de ce vide de la salle des modèles, qui m'étonnait autant qu'il m'affligeait, répondit les larmes aux yeux : « Oh ! nous avions de bien belles choses, il y a quarante » ans ! Notre collection était riche et aussi complète que possi- » ble ; vous y auriez trouvé des modèles fort anciens; mais tout » a disparu. Les soldats français ont brisé ce que vous et moi » nous regardons comme des reliques ; ils n'en ont pas fait plus » de cas que de meubles vermoulus ou de cadres étrangers à la » mode ; ils ont brisé tous les modèles et en ont fait du feu clair » pour se chauffer, comme s'ils avaient manqué de bois dans le » vaste arsenal de Venise. » Les modèles auxquels ce nonagénaire donnait des soins avec amour, étaient ceux d'une galéasse vénitienne du XVIIe siècle et du dernier Bucentaure. Ces navires ont été achevés après la mort de ce vieux charpentier, qui a rendu ce service à l'Archéologie maritime de faire revivre deux bâtiments célèbres, dont l'un rappelle les derniers efforts de Venise pour garder son rang parmi les puissances navigantes, et l'autre perpétue le souvenir d'un des grands événements du XIIe siècle. J'ai donné, p. 410, 1er vol. de l'*Arch. nav.*, une figure de la

galéasse, d'après une élévation que M. l'amiral Paulucci m'a fait l'honneur de m'envoyer en 1839. Quant au Bucentaure, je n'en ai point publié la figure qui, au reste, rappelle beaucoup celle qu'on a gravée d'après les dessins de Canaletto, le spirituel et véridique peintre de la Venise du XVIIe siècle.

— *Cet illustre et savant collaborateur de Raphaël.* (P. 70.) Au palais d'Oria, à Gênes.

— *Corno du doge.* (P. 74.) La coiffure du doge, conformée comme celle du Pâris antique, ressemblait à une corne, et en avait le nom, dans le langage vulgaire. Les *statuta veneta*, publiés in-4°, et par ordre de Marin Grimano, appellent, chap. VII, ce *corno*, la couronne ducale, le bonnet : *coronam ducalem*, *birctum*. Voici ce que prescrit ce chapitre intitulé : *De modo sumendi coronam ducalem in creatione nostrâ.* « Comme le premier insigne » du pouvoir (*Ducatus*) de notre prince sérénissime est le bon- » net (*biretum*) que Sa Sérénité porte sur la tête, il faut pourvoir » à ce qu'elle le reçoive publiquement et solennellement, et non » pas en cachette, des mains de personnes sans autorité et sans » aucun cérémonial, ainsi que cela s'est fait jusqu'à présent, au » grand détriment de la dignité ducale. A ces causes, il est ar- » rêté que le premier doge qui sera élu, et les successeurs de » celui-ci, recevront l'étendard de Saint-Marc à l'autel, qu'ils » seront portés autour de la place, et qu'ensuite ils iront au pa- » lais, sur l'escalier duquel on recevra le serment qu'ils pronon- » ceront pour leur prise de possession du pouvoir (*juramentum* » *à dominio*). Immédiatement après le serment prononcé, le » plus jeune des conseillers posera sur la tête de Sa Sérénité » le bandeau (*ponatur vitta*); ensuite le plus âgé lui mettra » ledit Bonnet Ducal (*Biretum Ducale*) en disant ces paroles : » Reçois la couronne du dogat de Venise (*accipe Coronam* » *Ducatûs Venitiarum*). » Ce que le chap. VII, dont je viens de donner une traduction, appelle *biretum* : le bonnet, le béret, la barette (voir Du Cange, voce *birretum*), le chap. X le nomme *zoia* (le joyau). Je crois qu'il convient d'autant plus de rapporter les termes de ce chapitre, qu'il s'agit du Bucentaure en même temps que de la coiffure ducale. « Le chap. X : *De zoia*

» *habenda a Dominio et uno Bucentauro.— Item,* l'État fera » faire un joyau que nous devons porter, selon la coutume, dans » les fêtes décrétées; il ne pourra pas dépasser pour sa fabrica- » tion plus de cent quarante livres de grosses. Le joyau devra » être conservé dans la Procuratie par les Procurateurs de » Saint-Marc, qui nous le donneront pour les jours de fêtes où » nous devons le porter sur notre tête, puis, tout de suite après » les cérémonies, le renfermeront. Nous devons avoir aussi de » l'État un Bucentaure. Les Procurateurs susnommés doivent » veiller à ce que le joyau dont il vient d'être parlé, soit assez » léger pour que nous puissions le porter sans fatigues sur notre » tête, dans les solennités, ainsi que nous sommes tenus de le faire » par notre promesse. » Il est encore question de la *zoia* dans le chap. XI des *Statuta*, intitulé : « *De Zoia, et Vestibus por- » tandis in solemnitatibus in quolibet casu.* » Bien plus, dit le texte : « Bien plus toutes les fois que nous serons tenus d'aller » et que nous irons avec le joyau, dans les fêtes et solennités » qui auront lieu sur la terre, nonobstant toute cause de chagrin » et de deuil qu'en ce moment nous pourrons avoir, nous devrons » porter nos habits de cérémonies, comme jusqu'ici les Doges » ont eu coutume de le faire pour la consolation et la gloire de » la cité, auxquelles ont eu égard lors de l'institution antique » de ces solennités. Pour l'honneur du dogat, nous sommes » tenus de nous faire faire, six mois après notre arrivée au pou- » voir, une belle robe brochée d'or (*unam pulchram Robam » laboratam ad aurum*), que nous devons porter pour l'hon- » neur et décoration de notre dignité Ducale. » Le Doge, aux termes du chap. XII, était tenu d'avoir des habits de soie toutes les fois qu'il sortait du palais sans manteau, pour aller à la messe ou à la procession, pour aller visiter les églises, les col- léges ou la banque, pour aller au conseil, au-devant de quelques princes, des grands seigneurs, des prélats ou d'autres personnes de haute distinction. Parmi les pièces du costume que le doge était obligé d'avoir, le chap. XIII nomme une bavette (*bavarum*), probablement large pièce d'étoffe blanche ou de dentelle qui lui couvrait la poitrine de l'une à l'autre épaule. Le doge s'enga-

geait à porter le *bavarum* au moins dix fois par an ; il était libre de le porter chaque fois qu'il croyait convenable de se parer de cet ornement accessoire.

— *Il n'avait pas essuyé les rudes assauts du vent et de la mer.* (P. 75.) « Malgré ses ornements et sa dorure, le Bucen-» taure était un triste navire, puisqu'il n'avait jamais vu d'ou-» ragans, et que le chef de l'arsenal, qui remplissait à son bord » les fonctions de capitaine, jurait que les flots feraient silence » pendant la cérémonie dont il était l'inerte et fastueux théâtre. » M. Valery, *Voyages en Italie*, liv. 6, chap. XX, 1er vol., p. 462 (1831).

— *Ancré par un corps-mort.* (P. 77.) On appelait autrefois corps-mort une pièce de bois qu'on plantait en terre, sous un certain angle d'inclinaison, et à laquelle on attachait une chaîne qui servait à amarrer les navires. Aujourd'hui la pièce de bois, le pieux ou pilotis, est remplacé par une grosse ancre à une seule patte, ou par une ancre à deux pattes parallèles, adoptée sur la proposition de M. l'amiral Willaumez. Un câble de chanvre ou un câble-chaîne est attaché à cette ancre sur laquelle s'amarre le vaisseau dans un port ou dans une rade. Quand le vaisseau quitte son ancre de corps-mort, une chaloupe, une forte bouée, un radeau porte le bout du câble. Ce flotteur s'appelle essentiellement le *corps-mort*.

— *Libeccio... ostro-sirocco.* (P. 77.) Le *libeccio*, que les matelots provençaux nommaient par une corruption grossière : *la bèche*, et que les officiers des galères appelaient le *lebesche*, c'est le vent de sud-ouest. L'*ostro-sirocco*, c'est le vent sud-sud-est.

— *L'édification de son cher Bucentaure.* (P. 78.) Voir ci-dessus la note de la page 103. Pour compléter cette note, je dois dire, que selon les mesures qui me furent envoyées par M. l'amiral Paulucci, le dernier Bucentaure, dont le modèle est à Venise, avait, dans sa plus grande longueur, 100 pieds vénitiens, ou 32m 68c; dans sa largeur au maître-bau, 21 p. vénitiens, ou 7m 28c; sa hauteur sous couverte ou *puntale*, était de 10 p. 6 po vénitiens, ou 3m 62c. De la quille au rebord su-

périeur de la muraille (*al cao di banda*, comme disent les *marangoni* de l'arsenal), il avait 17 p. vénitiens de hauteur, ou $5^m\ 90^c$. Le modèle du Bucentaure, exécuté par le vieux charpentier dont j'ai parlé, aussi bien que le modèle de la galéasse que j'ai donné dans l'*Arch. nav.*, est sur l'échelle de 15 lignes pour pied.

— *Qu'un bâtiment qui descend en ligne directe*... (P. 79.) J'ai consacré au Bucentaure et à l'origine de ce navire quelques pages du Mémoire n° 4 de l'*Arch. nav.*, à laquelle je renvoie le lecteur, curieux de connaître la vérité sur une tradition qui a conservé, aujourd'hui même que le vaisseau Ducal est mort, une importance historique très réelle, aux yeux surtout des voyageurs que Venise attire toujours malgré sa misère. Voir, p. 416-425, 1er vol., *Arch. nav.*

— *Aux acclamations de la foule assemblée.* (P. 80.) Dans la salle du grand conseil, au Palais Ducal de Venise (aujourd'hui une des salles de la bibliothèque de Saint-Marc), est un grand et beau tableau de Francesco Bassano, représentant ce départ du Doge Ziani. Dans la même salle est un très remarquable tableau de Dominico Tintoretto, le fils de l'illustre Jacopo, représentant le doge arrivant sur la poupe de la galère d'Othon qui se déclare son prisonnier.

— *Un doge fut contraint*... (P. 82.) Ce doge se nommait Manin. On dit que cet homme faible, entre les mains de qui mourait le pouvoir ducal, s'évanouit quand, après le traité de Campo-Formio, il fut contraint de prêter serment à l'Autriche.

— *Pourquoi ce nom, et que signifie-t-il?* (P. 83). J'ai donné, p. 425, 1er vol. de l'*Arch. nav.*, quelques hypothèses étymologiques sur les noms du Bucentaure.

— *Et le dernier* Bucintoro *dessiné par Canaletto.* (P. 84.) Le cabinet des estampes de la Bibliothèque du roi possède quelques représentations du Bucentaure; je les ai signalées p. 418 de l'*Arch. nav.*; elles se trouvent dans le volume intitulé VENISE, et coté : Q. e-4, et dans le portefeuille : *Marine*, Id.-56.

— *Qu'on appelle les bouteilles.* (P. 86.) Les bouteilles sont de petites constructions faites à l'arrière et sur les deux côtés du

vaisseau et de la frégate, qui servent de cabinets et de latrines aux officiers et aux capitaines. Les bouteilles remplacèrent les galeries extérieures de côté, supprimées par ordonnance de Louis XIV, en 1673. Leur première figure, selon Aubin, fut celle de la moitié d'un fanal de poupe. On voit beaucoup de représentations de vaisseaux de la fin du XVIIe siècle, où les bouteilles ont la forme de la moitié d'une tour ou de la moitié d'une grande *botte* ou tonneau. Je ne doute pas que le nom de *bouteille* ne vienne de ce qu'en effet la construction en question avait quelque chose de la *botte* ou d'une grande bouteille.

La Rosalie.

— 1733. —

Marseille tout entière est en mouvement. La Canebière, ainsi qu'aux plus beaux jours de fête, voit la foule accourir sous les vastes tentes qui abritent son pavé contre l'ardent soleil de mai. Toutes les rues de la vieille ville, toutes celles qui bordent les quais, vomitoires étroits où la population se presse, comme les grosses eaux lorsque l'orage vient à éclater; toutes les rues qu'habitent les matelots et les petits marchands de la cité regorgent de monde. Les flots vivants qu'elles chas-

sent affluent en tournoyant sur le port; la mer n'a pas de courants plus violents, de chocs plus impétueux, de voix plus tonnantes!

C'est un bruit à ne pas s'entendre! Les longs éclats de rire, les chansons locales, les vieux refrains du gaillard d'avant, retentissent au loin, semblables au bourdonnement tumultueux que fait une trombe de vent dans l'atmosphère qu'elle ébranle. A ce tapage confus de paroles, de chants, de jurons, se joint le son des cloches qui se balancent en volées, ou sont frappées en carillons, tandis que le canon du fort Saint-Jean fait, en salve, une basse à temps égaux à cette harmonie, qui peut blesser quelque délicate oreille de Parisien, habitué aux chants de l'Opéra et aux merveilles du claveciniste de la chambre du roi, mais qui plaît infiniment à la ville méridionale pour laquelle toute agitation est un bonheur, tout rhythme une excitation à la joie.

Au milieu des conversations qui se croisent, des mots qui se jettent d'une maison à l'autre, d'un canot à un navire, on entend à peine les *gare!* lancés par les cochers des carrosses et les porteurs de chaises qui descendent péniblement la Canebière, laissant derrière eux des remous de peuple, où la tranquillité n'est pas moins lente à se rétablir que dans la mer, derrière les che-

becs et les tartanes qu'on voit à l'horizon de la rade. Les chaises appartiennent aux femmes des armateurs que le commerce a enrichis, à quelques dames de la noblesse et de la marine des galères, dont l'état-major est considérable en ce moment à Marseille; les carrosses portent les femmes des fonctionnaires et leurs nobles époux, respectables représentants de la cour de France dans l'administration de la province, dans la finance et à l'arsenal.

Une de ces voitures se fait surtout remarquer par l'azur élégant de sa livrée, par les dorures de ses panneaux qu'a vernis Martin, par les pièces nobles et le manteau ducal de ses armoiries, par les panaches presque royaux des quatre coins de son impériale, et surtout par deux petits Maures qui sont grimpés derrière le coffre, entre les jambes d'un éduque colossal, frisé, poudré, galonné comme un boyard. La populace le regarde avec respect, mais il fait sourire malicieusement plus d'un bourgeois à qui la chronique scandaleuse a révélé les goûts plébéiens de la grande dame qui se carre au fond du galant équipage.

Au reste, les trois personnages accessoires, l'éduque et les deux maures, ne sont pas les seuls que supporte la sellette rembourrée, sur laquelle figure la gent en livrée qu'on n'appelle plus *les*

petits garçons parce qu'on est à un siècle de Molière, mais qui se parent des titres de *laquais* et de *valets de pied*. Dans les bras des Maures sont deux animaux, sans lesquels madame la duchesse ne marche jamais. L'un d'eux, sur un petit coussin de velours, brodé aux armes de monsieur l'intendant, étale ses grâces de sapajou, et donne aux Marseillais, qui le connaissent fort bien par son nom de *Coquet*, le spectacle d'un méchant singe pinçant, mordant, souffletant, égratignant, baisant le malheureux enfant noir, au bras duquel il est retenu par une chaîne de vermeil. L'autre, plus tranquille, moins fier du bonheur de sa position, n'est pas attaché; mais il n'a pas les honneurs du coussin bleu céleste; on voit que tout *Chéri* qu'il soit, car c'est ainsi qu'on l'appelle, la maîtresse lui préfère Coquet. Le chien de la duchesse est sagement assis sur la saignée du bras de son petit domestique, dont il a l'air de regarder avec complaisance la face d'ébène. Les deux têtes noires causent ensemble des yeux, ce qui n'échappe point à des matelots que le commerce de la traite a poussés plus d'une fois sur les négriers des Indes occidentales. L'un dit à son camarade :

» — Ne dirait-on pas deux nègres qui se parlent par signes dans l'entrepont d'un navire ?

» — Ou, répond l'autre, deux de ces acteurs à quatre pattes que les farceurs de la foire font danser sur leur théâtre à coups de fouet, et qui se regardent pour se dire : le chien de métier que notre métier de chien! »

N'oublions pas de dire que les Maures sont vêtus comme Lekain dans *Zaïre*.

La voiture de la duchesse arrive enfin au bord du quai, non sans que les coureurs, qui n'ont pu montrer leur légèreté au milieu de cette foule, aient distribué force gourmades à droite et à gauche, avec la tête d'argent de leurs grosses cannes. L'éduque descend aussitôt au marche-pied de la voiture, étend le parasol qu'il porte comme un valet de cardinal; puis il ouvre la portière à madame l'intendante qui met pied à terre, s'appuyant gracieusement sur le bras de son porte-ombrelle. Les deux Maures sont là pour remplir leur office de caudataires, rendu indispensable par la longueur démesurée de la queue qu'affecte de porter la duchesse.

L'intendant descend ensuite, éblouissant de broderies, de paillettes, de cordons, de diamants aux chaînes de ses montres; coiffé sévèrement à la brigadière; l'épée en verrouil; le chapeau à plume sous le bras; la maline tombant en longues manchettes sur une main dégantée qui, dans

l'assortiment de ses bagues énormes, porte le portrait de madame la duchesse, peinte en bacchante par Beaudouin, ce gracieux impudique, dont le pinceau plaît tant aux femmes de Versailles.

L'intendant est un petit vieillard qui a bien servi autrefois, et qui, en vérité, n'est ridicule que par le mariage auquel il s'est laissé aller par ambition. A soixante-cinq ans, il a épousé une fille de dix-huit ans, charmante personne qui a tous les mérites et toutes les vertus de son aïeule, célébrée par le comte de Bussy-Rabutin, dans ses *Amours des Gaules*.

Une cour nombreuse de jeunes officiers, de gentilshommes élégants, attend madame l'intendante pour l'accompagner à son canot qui est là contre le quai, les avirons levés, le pavillon blanc traînant dans les noires eaux du port, le tentelet de fine cotonine bordée de fleurs de lis orange. Le canot du gouverneur est à côté, non moins riche, mais portant à son bâton de proue un pavillon de vice-amiral, parce que Marseille a l'honneur d'être gouvernée par un ancien officier-général de la promotion de M. Duguay-Trouin. Vingt embarcations de toutes grandeurs, canots du port, canots de deux vaisseaux qui sont mouillés sur la rade, caïcs des galères, parmi lesquels on remarque celui de la Réale, bordent le

quai, et vont recevoir cette multitude de fonctionnaires de tous rangs que les devoirs de leurs charges appellent à la cérémonie.

Ce convoi de canots, auquel se joindront un grand nombre de bateaux publics qui ont le nom singulier de *Rafiau*, partirait à l'instant si Monseigneur l'évêque était arrivé.

Il se fait attendre. Le gouverneur, l'intendant de la province, la marine, personne ne pense à s'en plaindre, personne n'oserait; madame l'intendante l'ose, elle à qui tout semble permis. Elle trouve « très messéant qu'un inconnu, un homme de rien, prélat par la grâce de la cour, que sa fortune et son nom ne désignaient certainement point à l'éminence d'un siége comme celui de Marseille, fasse attendre une femme de qualité, un duc et pair, cordon rouge et cordon bleu, d'une maison illustre, guerrier que Louis XV a complimenté sous le cerisier de Fontenoy après la bataille où il s'était montré comme un Bayard ou un Condé.... »

Monsieur l'intendant fait son possible pour arrêter ce flux de paroles vaniteuses dont la digue est rompue; mais rien ne pourrait calmer l'impétuosité d'une femme qui tient à ce qu'il y a de plus hautement qualifié dans la société française, et qui croit tous ses nobles aïeux humiliés dans sa per-

sonne. Elle s'indigne de l'outrecuidance d'un petit évêque résident qui traite la grande noblesse ainsi qu'il aurait pu le faire sous le vieux roi Louis XIV, gouverné par une dévote ambitieuse et un confesseur habile courtisan. On n'en est plus là, grâce au ciel! et M. de Voltaire a bien démontré que cette usurpation était aussi dangereuse pour l'autorité royale que blessante pour les gens de quelque chose.

Cette comédie qui faisait sourire presque tous ceux à qui la duchesse la voulait bien donner si libéralement, sur le quai du port, ennuyait beaucoup ce pauvre monsieur l'intendant. M. de Voltaire, cité par son épouse, lui paraissait de bien mauvais goût. Il était assez clairvoyant, le bonhomme; et cette fureur d'admiration qui avait saisi la ville et la cour, au fait des philosophes, ne lui disait rien de bon pour son avenir de gentilhomme, grand propriétaire dans le Vexin et le pays d'Aunis, ayant de vieux priviléges, bien doux à conserver et à défendre contre ces folles idées de liberté que M. de Voltaire et les siens avaient jetées dans toutes les jeunes têtes, où elles germaient si dangereusement, même pour leurs partisans les plus enthousiastes.

Madame la duchesse allait reprendre sa violente sortie, quand, au détour de la Cannebière,

on aperçut la croix et la crosse de Monseigneur, devant lesquelles s'ouvrait respectueusement une foule que les coureurs et les cris du cocher de l'intendant avaient eu tant de peine à fendre pour y laisser glisser son carrosse. La noble dame pâlit sous son rouge, et se trouvant subitement indisposée, elle serra le bras de son époux pour se retenir. Cette faveur, à laquelle l'intendant n'était guère accoutumé, le surprit au dernier point; il se retourna pour savoir à quoi il la devait, et il aperçut la duchesse, chancelante, tomber entre les bras d'un jeune officier de Royal-Vaisseaux qui ne l'avait pas quittée depuis qu'elle avait franchi les degrés élastiques du marche-pied de sa voiture.

« — Mon Dieu! madame la duchesse qui s'évanouit! s'écria aussitôt l'intendant; des sels, des esprits! Quelqu'une de ces dames aurait-elle des sels? »

Des flacons furent passés de mains en mains; mais quelqu'un avait devancé les plus empressées des bourgeoises. Le capitaine de Royal-Vaisseaux lui-même, qui bien vite avait tiré de la poche de sa veste d'uniforme un sachet de senteur dont il ne se séparait guère, n'arriva que le second. Le porte-ombrelle de madame, qui avait toujours dans son justaucorps quelques pièces impor-

tantes pour atoilette de l'intendante, rouge, mouches, miroir, boîte à poudre et eaux balsamiques, répandait sur les lèvres de sa maîtresse une liqueur souveraine qui ne manquait guère son effet quand la jeune coquette tombait réellement dans une de ces crises de nerfs que souvent elle se plaisait à simuler.

« — Ce ne sera rien, messieurs, disait l'intendant à la multitude qui se pressait autour de la défaillante; nous vous remercions de votre zèle auprès de madame.

» — C'est la chaleur, dit celui-ci.

» — C'est de rester si long-temps sur ses pieds, dit celui-là; ces grandes dames n'y sont point accoutumées : toujours en fauteuil, en carrosse ou en chaise à porteurs.

» — C'est Monseigneur l'évêque, dit, d'un ton fâché, l'officier de Royal-Vaisseaux.

» — C'est M. de Voltaire, dit tout haut l'intendant; et il ajouta tout bas : C'est l'orgueil. »

Cependant l'évêque approchait, et la duchesse reprenait ses sens que la colère avait bouleversés. Monseigneur et l'intendante se trouvèrent bientôt face à face, et dans quelle position, grand Dieu! l'intendante sous les doigts allongés de l'évêque qui la bénissait gravement! Vous êtes-vous jamais figuré la furieuse grimace que dut faire le diable

quand, sortant d'un puits sous la forme d'un basilic, pour aller désoler certaine ville où il avait déjà jeté l'épouvante, il se trouva tête à tête avec un saint qui le regarda fixement, fit sur lui le signe de la croix et lui dit : « Retire-toi, Satan (1)! » L'intendante, dans une situation analogue, pensa d'abord à se pâmer de nouveau; mais cette marque de faiblesse lui fit honte à elle-même. Elle voulut lutter alors contre le prélat, se redressa afin de repousser avec dédain la pitié charitable dont le pasteur s'était senti ému pour une de ses ouailles qu'il avait crue en danger de mort, la voyant pâle et convulsionnée; mais cette rodomontade ne tint pas long-temps. L'œil irrité de la duchesse s'adoucit, sa paupière hardie se baissa pour voiler une prunelle où l'on aurait pu lire l'embarras naissant et un reste de dépit; la dame croisa modestement les barbes flottantes de sa coiffe, sur son sein et ses épaules qui, depuis un moment, avaient fait commettre plus d'un péché par pensée et par parole, dans la cohue des assistants; elle fléchit chrétiennement le genou, et

(1) Je ne sais plus le nom de ce saint, qui a des autels à Milan, je crois. Il ne faut pas le confondre avec saint Dorothée le solitaire, qui but de l'eau d'un puits où était un aspic, après l'avoir bénite, pour prouver à Pallade, son disciple, que le signe de la croix triomphe de toutes les malices du démon.

reçut une seconde bénédiction dont elle remercia l'évêque par une profonde révérence.

« — Vous me le paierez, Monseigneur! dit-elle tout bas en se relevant, et d'un ton de soubrette de comédie; le tour est bon, mais je m'en vengerai ! »

L'évêque avait agi le plus innocemment du monde; et s'il avait, en bénissant l'intendante, prononcé ces paroles de la litanie : « *Ab insidiis diaboli*, *libera illam*, *Domine*, délivrez-la, Seigneur, des embûches du démon, » c'est qu'il avait pu la croire possédée, tant son visage, ordinairement gracieux, était enlaidi par la colère. La duchesse s'en aperçut elle-même quand, entrée dans son canot, et voulant se mettre en état de paraître convenablement sur le chantier des galères où se rendait l'évêque, elle se regarda dans le miroir que tenait complaisamment devant elle son chevalier de Royal-Vaisseaux.

« — Ah! que j'ai souffert, monsieur le duc!

» — J'ai été au moment de vous faire reporter dans votre carrosse pour rentrer à l'hôtel.

» — Mais Dieu a délivré promptement madame, dit naïvement un petit abbé qui avait à l'intendance la charge d'aumônier, et qui, venu à pied sur le port, avait pris dans la chambre de l'embarcation la modeste place de gauche en avant,

place laissée par l'étiquette maritime au plus jeune des derniers officiers, au moins important des passagers. Quand Monseigneur s'est approché d'elle, Dieu s'est manifesté tout de suite; madame est revenue à la vie, et jamais ses yeux... »

La duchesse lança un regard foudroyant au prêtre, qui sentit la parole expirer sur sa bouche, salua timidement, et balbutia quelques unes de ces excuses niaises dans lesquelles on s'enlace quand on n'a pas la prudence de rester sur une première sottise qui vient d'échapper.

« — Vous êtes mieux maintenant, reprit tendrement le capitaine de Royal-Vaisseaux, que l'embarras de l'abbé toucha de compassion.

» — C'est vrai, dit la duchesse en rajustant le crêpé de ses tempes, qui s'était dérangé pendant son évanouissement; je vais un peu mieux, capitaine; mais je suis encore horriblement pâle. Mon rouge est tombé, et je me fais peur à moi-même.

» — Vous vous exagérez votre malheur, madame la duchesse, répondit l'intendant; vous êtes encore à faire crever de dépit la gouvernante et même la commissaire-générale, qui a des prétentions à la jeunesse, quoiqu'elle ait trois fois l'âge de votre grand'mère.

» — Ah! merci, monsieur le duc! Que vous me faites de bien! que ces aimables paroles me tou-

chent et me flattent sortant de votre bouche! Vous croyez, vraiment, que cette prude de gouvernante, qui a la rage de lutter contre moi, pourra en être pour ses frais de jeunesse et de grâce?

» — Certainement.

» — Je ne déteste personne, le ciel m'en est témoin! mais cette madame la gouvernante de Marseille a terriblement l'art de me déplaire; elle m'ennuie avec ses airs de Minerve, elle m'obsède avec ses longs compliments provinciaux, elle me fait bâiller avec ses prétentions bourgeoises qui veulent singer les beaux airs de notre noblesse. Je ne lui veux pas de mal, à cette femme, et il faut que je lui fasse un cadeau. Il lui faut un amant, pour la sortir un peu de ce collet-monté dans lequel elle s'embéguine. Elle est furieuse contre toutes les femmes qui ont des adorateurs; je lui en donnerai un, moi, un qui soit digne d'elle, et ce sera monsieur notre galant aumônier... avec la permission de ses supérieurs, toutefois... Et cette permission, je me charge de l'obtenir par mademoiselle Berthellin, ma marchande, qui est, dit-on, du dernier bien avec monsieur l'évêque... Union de cœurs touchante et admirablement assortie!... la femme d'un marchand avec un prélat qui n'est pas gentilhomme!... »

L'intendante était lancée; son mari, homme très officiel, et qui redoutait surtout d'être compromis par des caquets, était au supplice. A chaque phrase de la duchesse, il avait beau dire : « Ah! madame, vous êtes impitoyable; vous vous trompez sans doute; on vous aura fait de faux rapports!...» celle-ci poursuivait toujours. L'intendant se voyait brouillé avec le gouverneur, l'évêque et M. Berthellin, riche bourgeois qui avait un grand crédit dans sa communauté, dont il était syndic. La duchesse avait parlé haut, et les témoins ne manquaient pas. Sans compter le capitaine, qui n'avait aucun intérêt à se taire, n'y avait-il pas le patron du canot, placé derrière l'intendante, et qui n'avait pu perdre aucune de ses hasardeuses paroles; les premiers matelots, qui siégeaient sur les bancs rapprochés de l'arrière; les deux Maures, et l'éduque? Pour l'abbé, dont la soutanelle recouvrait l'homme le plus inoffensif, le plus timide, la plaisanterie de la duchesse l'avait blessé au vif; son teint s'était coloré tout d'un coup d'un vermillon si foncé, qu'un chirurgien aurait pu juger nécessaire de lui ouvrir la veine. Le mouton était devenu un lion, et madame l'intendante pouvait avoir tout à redouter de lui. Mais les coquettes ont des armes pour tous les combats, contre tous les adversaires; la nôtre s'aperçut qu'elle

avait offensé mortellement le jeune homme; elle sentit combien il pouvait être dangereux pour elle de se faire un ennemi d'un prêtre qui avait déjà l'oreille de beaucoup de femmes; aussi s'arrangea-t-elle pour le regagner.

Le canot allait lentement, à petits coups d'avirons, pour trois raisons : la première, parce que madame la duchesse, étant indisposée, avait prié son patron de lui ménager les secousses, qui sont d'autant plus vives que l'embarcation est nagée à coups plus forts; mais ce n'était qu'un prétexte, expliqué par les deux autres raisons, que voici : madame la duchesse avait vu le canot du gouverneur emporter rapidement Monseigneur l'évêque, et elle voulait que le prélat l'attendît à son tour; et puis madame la duchesse avait sa toilette à réparer, et c'était une affaire d'assez d'importance pour qu'on ne la hâtât pas trop.

Pendant qu'elle parlait, médisant de la gouvernante, se jouant de l'abbé, se faisant à la légère l'écho de bruits probablement faux sur mademoiselle Berthellin et Monseigneur de Marseille, elle rétablissait son visage, qui aurait fort bien pu se passer du carmin broyé par le parfumeur de la cour, car il était d'une fraîcheur à faire honte à la rose, comme le lui disait en souriant l'officier de Royal-Vaisseaux. Elle replaçait ses

mouches, donnait à ses plumes une direction plus hardie, se remettait convenablement dans son corps, ou plutôt en sortait tout-à-fait pour ne se faire tort d'aucun de ses attraits, et prêtait complaisamment sa tête au capitaine, qui, du bout des doigts redressant une frisure un peu compromise par la scène du quai, agitait avec une dextérité merveilleusement délicate la houppe à poudre, et laissait échapper une pluie impalpable d'amidon odorant sur toutes les parties de la chevelure qui avaient perdu leur éclat de neige.

Les avirons firent un dernier effort, et l'on aborda au chantier des galères. L'intendant débarqua le premier, c'est-à-dire, tout de suite après les deux Maures et l'éduque; le capitaine sauta lestement à terre pour offrir sa main à la duchesse, mais celle-ci dit à l'aumônier :

« — Donnez-moi votre bras, l'abbé; bénie par un évêque, je dois être toute à l'église aujourd'hui... Allons, ne boudez donc pas ainsi! Enfant que vous êtes, vous m'en voulez encore? Ah! c'est mal, savez-vous, de ne pas mieux entendre la plaisanterie! Ne pardonne-t-on rien à une jeune femme étourdie?... Avez-vous cru que je voulais, en effet, vous donner à madame la gouvernante? Je ne l'aime pas assez pour lui faire des présents de cette valeur! Quand le ciel vous a adressé à

nous, pensez-vous que je serais assez ingrate envers lui pour vous laisser partir?... Je veux vous apprendre le monde; abbé ou mousquetaire, avec ces beaux yeux bleus, ce joli visage que vous êtes allé cueillir sur je ne sais quel pêcher de la terre promise, vous êtes fait pour réussir... »

Le lecteur aura déjà remarqué sans doute que madame l'intendante, lorsqu'une passion quelconque l'entraîne, ne sait guère modérer l'élan de sa parole. Après les premiers mots, elle avait conquis l'abbé, et cependant elle continuait. C'était un adorateur de plus qu'elle voulait se faire, un nouvel esclave dont elle voulait orner son char triomphal. L'abbé était pris; mais il n'avait pas dit une parole, il n'avait pas hasardé un sourrire, de peur de tomber dans une de ces fautes d'ignorance, qu'un instant auparavant la duchesse avait si durement punie. Un seul signe apparent avait trahi les mouvements de son cœur: comme une jeune fille qui entend une première déclaration, il avait rougi modestement; mais cette rougeur, comment l'intendante devait-elle l'interpréter? Etait-ce le timide amoureux qui s'était déclaré? ou plutôt n'était-ce pas un autre Joseph indigné des tentatives de Putiphar? Madame la duchesse n'eut pas le temps d'éclaircir ce mystère, car on était arrivé au pied d'une ga-

lère neuve, debout encore sur son chantier, et qui attendait pour en descendre cette consécration religieuse que, depuis les Grecs, tous les navigateurs ont donnée à leurs navires.

On allait la bénir, la baptiser; et comme cette galère était une Réale qui venait remplacer dans l'escadre la vieille Réale, cassée par de longs et glorieux services, on avait prié l'évêque de Marseille de la consacrer, ce qui donnait à la fête un caractère de pompe inaccoutumée.

La galère était magnifiquement parée. Le capitaine qu'on avait honoré de son commandement était un homme de grande condition et de grande fortune qui, à tout le luxe déployé par les ordonnances, au chapitre de la décoration de la galère portant l'étendard royal, avait ajouté des ornements du goût le plus délicat : gracieux rinceaux courant sur la poupe et le cordon d'enceinte; baccalas historiés supportant dans toute leur longueur les apostis; feuillages pour façonner la tapière; sur les tableaux et couronnement, allégories, fables, emblèmes! L'or, les brillantes couleurs de la pourpre et de l'azur avaient été prodigués dans les peintures de ce navire élégant, dont le corps peint en blanc était parsemé de fleurs de lis dorées.

Un tendelet de velours cramoisi, garni de lar-

ges galons et de franges d'or, recouvrait le carrosse. Les armes éclatantes du capitaine figuraient aux extrémités des bandinets, et celles du roi au bout extérieur de la flèche qui, à l'autre bout, avait l'image sculptée par Puget, et précieusement rapportée de la Réale ancienne, d'un lion menaçant, tenant la foudre dans sa griffe. L'étendard de damas cramoisi, à l'écu de France et de Navarre, brodé par les mains de fée de madame l'intendante, qui s'était fait aider dans ce beau travail par son capitaine de Royal-Vaisseaux, — le plus joli brodeur du monde à qui Poinsinet aurait fait tort, vingt et un ans plus tard, en ne le nommant point dans son *Cercle*, — cet étendard flottait à son poste de bataille sur l'espale du côté droit. Trois bandières de taffetas rouge étaient arborées, l'une au centre de la poupe, les autres sur les deux côtés; quinze autres bandières, plus petites, triangulaires comme les trois grandes dont nous venons de parler, flottaient dans l'air au bout de leurs bâtons, plantés de chaque bord sur les apostis. Ce n'est pas encore tout, et le parement de la galère aurait été incomplet si une grande bandière fourchue, en taffetas bleu clair, parsemée de fleurs de lis d'argent, et brodée aux armes du général des galères, n'eût pendu de la pointe de l'éperon jusqu'à terre. Un

petit mât provisoire, placé dans l'emplanture de l'arbre de maistre, portant un gaillardet de damas rouge, timbré, comme l'étendard, des armes du roi, cette longue cornette, aux pointes galonnées d'un passement d'or et terminées par un énorme gland de torsades du même métal, était accompagnée de cordons latéraux rouges, tombant des extrémités de la petite traverse sur laquelle le gaillardet était envergué; c'était un beau couronnement pour tout cet ensemble de pavillons qui entouraient la nouvelle Réale, langes éclatants et somptueux du dernier-né de la marine des galères.

Un pavois de boucassin bleu, fleurdelisé d'orange, garnissait cette ligne légère de défense qui devait abriter les soldats et qu'on nomme la pavesade. Si l'on avait préféré le coton à la soie pour ce pavois de la batayolle, c'était parce que Lyon, retardataire, n'avait pas expédié à temps cette pièce importante du vêtement de fète de la Réale; mais personne ne songea à en faire honte au capitaine, qui n'avait pas dépensé moins de cent mille livres pour parer le navire confié à sa prudence et à son courage.

Des marches, dissimulées sous de beaux tapis orientaux, conduisaient à l'escale (l'échelle), par laquelle on s'introduisait sur le pont de la galère,

couvert lui-même d'une vaste pièce de tapisserie turque, conquête faite dans la dernière expédition de M. Dugay aux pays barbaresques.

Telle était la Réale depuis le lever du soleil de ce grand jour. Ses officiers, ses maîtres, le comite de sa chiourme future, l'écrivain, l'argousin, étaient à bord, en grande tenue. Le pilote avait dressé, dans cet espace réservé au capitaine et qui avait nom : le tabernacle, un petit autel où l'évêque pourrait s'agenouiller avant de promener son goupillon sur toute la longueur du navire. Le capitaine était au sommet de l'escale, attendant ses nobles visiteurs. Dans la chambre de la galère, la femme du capitaine avait fait préparer des rafraîchissements pour le prélat consécrateur et les représentants du roi à Marseille. Les tambours et les fifres se tenaient debout sur la coursie, à la tête de la garde, pour saluer tous ces dignitaires. Personne n'était encore monté sur le bâtiment, quand l'intendant arriva. On l'avait attendu, ainsi que l'avait voulu la duchesse. On était en cercle autour de l'évêque, du gouverneur et du commandant de la marine ; les musiques du régiment de Lorraine-infanterie, en garnison à Marseille, et du régiment de marine de Toulon, échangaient des marches, des symphonies, des fanfares guerrières, dont les accents,

à la distance où les orchestres étaient de la ville, dominaient les voix des cloches, et n'étaient guère dominés par celle des canons.

Lorsque le canot de l'intendance aborda le quai du chantier, le cercle se rompit pour faire une voie d'introduction au duc et à sa suite. La duchesse, quittant alors le bras de l'abbé, entra résolument la première, fit une révérence grave et froide à l'évêque, qui la salua avec une bonté polie, pleine de douceur et de cordialité; puis, apercevant, au premier rang des femmes, madame la gouvernante, elle courut à elle les bras ouverts, la baisa au front et à l'épaule, et lui dit, de toute la force de sa jolie voix :

« — Bonjour, ma charmante belle! Chaque jour plus fraîche et plus gracieuse ! Quel bonheur de vous voir ! Mon Dieu, que vous êtes toujours galemment vêtue! que toutes ces choses vous vont à ravir! Ah! voilà un bijou délicieux; madame la gouvernante peut seule avoir des objets de ce goût et de ce prix ! »

Madame la gouvernante, tout étonnée et toute ravie, se confondait en remerciements et en révérences; elle n'avait jamais éprouvé à ce point l'indulgence de la duchesse. Qui avait donc pu la rendre si complimenteuse?

Il est vrai que la femme du gouverneur de

Marseille, jeune encore et belle, était ce jour-là tout-à-fait sous les armes, comme disaient les élégantes, les poëtes et les petits collets de cette époque; mais ses charmes étaient pour rien dans le déluge de compliments qu'elle essuyait d'un air content, quoiqu'au fond passablement embarrassé. La duchesse faisait son métier de femme de cour, et peut-être aussi voulait-elle montrer à son jeune aumônier que ce n'était pas un si indigne but que celui auquel elle l'avait engagé à prétendre. Soit que l'abbé se fùt aperçu pour la première fois, et parce qu'on l'avait averti, de tout le mérite de la gouvernante; soit, plutôt, qu'ayant de merveilleuses dispositions, il ne lui eût fallu que la leçon d'une coquette pour être passé maître en l'art des petites roueries de ce monde corrompu, il s'attacha à la gouvernante, ne la quitta pas d'un moment, lui parla toilette et religion, amour et prônes du capucin en réputation; il fut vif, spirituel, tendre, léger, passionné; il affecta de ne pas faire attention à l'intendante, qui trouvait que son élève lui faisait trop honneur. Enfin la transformation fut complète, et il ne tint vraiment qu'à madame la gouvernante de l'enlever à la duchesse. Celle-ci en aurait été désolée à en juger par les distractions que le manége de l'abbé lui donna même pendant

le moment le plus recueilli de la cérémonie; elle tenait beaucoup à achever cette éducation qu'elle avait commencée. L'armée lui devait un capitaine accompli, elle voulait que l'église ne lui fût pas moins redevable.

Cependant toute la noble assemblée était montée sur le pont de la Réale, saluée par les aubades des tambours et des fifres. Le capitaine avait fait les honneurs de son tabernacle à Monseigneur, qui, pieusement humilié devant l'autel du bord, priait pour le succès des armes et la sécurité de la navigation de cette galère qu'il allait bénir. Ce n'était point la mitre au front et la chape sur les épaules que l'évêque devait distribuer l'eau de la purification à chaque partie de ce noble navire; il avait la tête nue, il était vêtu du rochet de dentelle, et ne portait que l'étole pour ornement. Précédé de son porte-croix et de son porte-crosse, suivi d'un grand-vicaire, de deux chanoines et de l'aumônier-général des galères, il parcourut processionnellement les deux arbalestrières, pour bénir la place des soldats et les bancs sur lesquels devaient s'asseoir bien des coupables, condamnés à ramer, et bien des Turcs captifs; puis il monta sur la rambate, et du haut de ce château de proue, après avoir béni l'éperon qui devait bientôt aller chercher l'abordage d'un ennemi, il

prononça un discours simple et touchant, qu'il finit par cette prière :

« Puisse ce vaisseau porter toujours avec lui la foi, parce que la tempête l'épargnera comme elle épargna la barque de saint Pierre! Puisse-t-il triompher toujours des efforts des infidèles, que sa principale mission est d'aller combattre! Puisse-t-il n'avoir jamais à attaquer ou à repousser une galère chrétienne; car c'est une des grandes afflictions de Dieu quand ses enfants se battent entre eux! Vierge sainte! nous mettons ce navire, cet étendard, ce brave officier, ses loyaux et dévoués coopérateurs, sous votre divine protection. »

Cette dernière parole n'était pas encore achevée, que déjà un chant religieux, grave et joyeux, s'élevait au ciel : c'était la litanie de la Vierge que tous les marins et les ouvriers du chantier entonnaient à l'unisson, soutenus par quelques accords des musiques militaires. L'archevêque, quand cette invocation fut terminée, bénit la foule qui se retirait, et tout fut dit pour la galère.

Dans le gavon, petit cabinet attenant à la chambre de poupe, Monseigneur déposa la majesté épiscopale avec le costume, et bientôt il parut à la table où les dames titrées de la ville et de l'arsenal maritime s'étaient assises auprès de la femme

du capitaine. La conversation roula sur la campagne très prochaine que devait faire, disait-on, l'escadre des galères dans les mers de Barbarie; sur le titre de chef d'escadre que gagnerait sans doute l'aimable et magnifique capitaine qui donnait une si noble hospitalité à son bord. Au milieu des propos, la duchesse, primant de la voix tous les dialogues particuliers, s'adressa au capitaine de la galère :

« — Monsieur le comte, comment se nomme votre galère ?

» — *La Réale*, madame.

» — Est-ce qu'elle n'a pas un autre nom ?

» — Non, madame ; et celui qu'elle a l'honneur de porter est le plus beau sans doute.

» — Eh bien ! je suis fâchée qu'on n'ait pas pu la baptiser comme les autres navires; j'aurais voulu être sa marraine, et je lui aurais donné...

» — Le nom de *la Victoire*, dit galamment le comte, à condition, madame la duchesse, que vous m'auriez permis de porter vos couleurs avec celles de Sa Majesté.

» — Ce n'est pas cela, monsieur le comte, et je vous suis obligée de votre compliment. Non, j'aurais donné à votre galère le nom de *Rosalie*. N'est-ce pas, monseigneur, ajouta-t-elle ; n'est-ce pas

que ce nom porterait bonheur à un vaisseau de guerre?

» — C'est, en effet, dit le prélat, celui d'une héroïque fille que Viterbe honore, comme la France Jeanne d'Arc ; elle arrêtait avec la main, dit la légende, les boulets qu'on lançait sur sa ville assiégée. Le patriotisme en a fait une sainte.

» — A merveille, monseigneur; mais ce n'est pas à Rosalie de Viterbe que j'avais pensé; c'est à Rosalie de Marseille, à une de vos saintes, à une femme qui vit sous votre aile, dit-on, comme sous l'aile de son ange gardien...

» — A mademoiselle Berthellin, enfin, ajouta d'un ton dégagé l'officier de Royal-Vaisseaux, qui voyait que la duchesse hésitait. »

Le duc était sur les épines. Il se fit un moment de silence, pendant lequel l'intendante n'eut pas le plaisir de voir le prélat se troubler. Monseigneur de Marseille répliqua :

« — Je ne vois pas, madame la duchesse, pourquoi le nom de mademoiselle de Berthellin est venu trouver place dans cette causerie. Mademoiselle Berthellin est une personne fort honnête, très vertueuse, dont l'amitié m'honore; et toute marchande qu'elle est, je ne sais pas une grande dame qui ne pût être fière de lui ressembler. Assurément, sous ce rap-

port, non seulement une galère devrait s'enorgueillir de porter son nom, mais la plus sage des femmes de condition... Vous riez, monsieur le capitaine, vous qui êtes venu tout-à-l'heure au secours de madame la duchesse! Et que signifie ce rire? Me feriez-vous l'honneur de me le dire? Vous n'osez pas, monsieur, et vous avez raison; mais je devine... Eh bien! monsieur, eh bien! madame la duchesse, mademoiselle Berthellin vous pardonne votre pensée malveillante. Quant à moi, votre intention méchante a glissé sur mon cœur sans l'effleurer; je suis, grâce au ciel, au-dessus de la calomnie. »

L'évêque se leva alors, et saluant poliment toute la compagnie :

« — Le scandale est pour qui l'a fait naître; mais il ne faut pas qu'il puisse durer. On veut que mademoiselle Berthellin soit ma maîtresse, c'est là ce que vous avez prétendu, madame? Eh bien!..»

Il s'arrêta, puis il reprit :

« — Sachez donc qu'elle est ma fille... »

Ce fut un coup de foudre. Le duc était désolé; la duchesse pâlit; le capitaine vint loyalement demander pardon à l'évêque d'avoir cru à un bruit qui courait toutes les ruelles de Marseille; l'abbé jeta un regard indigné sur cette femme plus que

légère qui avait été au moment de le perdre. On chuchotta, on s'éloigna de la duchesse. Madame la gouvernante grandit d'un pied de l'humiliation de cette intendante qu'elle n'aimait point. Quant au prélat, il raconta en peu de mots comment, militaire dans les colonies espagnoles et marié à vingt ans, il avait eu une fille; comment, veuf, il était entré dans les ordres, et avait gagné l'épiscopat dans les dangereuses missions de l'apôtre chez les sauvages; comment, enfin, il avait marié cette fille à un marchand établi à Marseille, seulement depuis qu'il en occupait le siége.

« — Je viens de me faire une grande violence, messieurs; ce secret, je le gardais, parce que je voulais que ma fille l'ignorât toujours; mais on l'a calomniée, et mon cœur de père s'est révolté, et ma bouche a parlé pour la défendre, la pauvre innocente qui ne sait encore de quel sang elle est née. Je voulais avoir une amie, mais je m'étais interdit ces grandes joies de l'âme qui se réveillent et prennent l'homme tout entier quand il peut dire : « Mon fils, ma fille! » C'était trop de bonheur humain pour un prêtre! Dieu me tiendra compte, j'espère, de ma résolution long-temps gardée!.. Monsieur le comte, maintenant c'est moi qui vous en prie; toutes vos galères ont un

surnom, c'est *la Légère, l'Intrépide, la Glorieuse;* appelez cette Réale *la Rosalie*, et si la bénédiction d'un père sur son enfant est un augure de bonheur pour l'avenir, que *la Rosalie*, bénie par l'évêque, le soit aussi par le père! »

Et les larmes aux yeux, cet homme, dont un rayon de bonheur illuminait le visage, étendit les mains autour de lui et s'écria :

« — Traverse la mer, Rosalie, aussi heureuse, aussi calme que cette femme modeste dont tu porteras le nom ! Aborde les écueils sans te blesser comme Rosalie Berthellin se heurta contre les rescifs de la calomnie sans y laisser sa réputation ! Triomphe de tes ennemis comme son honneur a triomphé des embûches des hommes ! »

Le prélat retomba alors sur son fauteuil, essuyant ses pleurs; et regardant la duchesse que cette scène avait attérée :

« — Madame, je vous remercie, car je vous devrai d'oser embrasser ma fille. »

On se sépara. A quelque temps de là, la duchesse, honnie dans la société de Marseille, fut obligée de se retirer dans une de ses terres du pays d'Aunis; l'abbé, rentré au séminaire, devint un bon curé de campagne, et la Réale battit les Turcs.

A bord de ce joli navire, on conserva l'habitude de dire chaque jour, à la prière du matin, une oraison à sainte Rosalie, composée par le digne prélat.

NOTES.

— *Cette galère était une Réale.* (P. 129.) La Réale était la première des galères d'un royaume indépendant. Un royaume feudataire, annexé à un plus grand, ne pouvait avoir de Réale. Le pape, les rois de France, d'Espagne, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, avaient une Réale dans leurs escadres de galères. Venise avait sa Réale parce qu'elle avait possédé les royaumes de Chypre et de Candie. Gênes avait aussi une Réale à cause du royaume de Corse qui avait été en sa possession. Des contestations survenues pour le salut entre la Réale génoise et les capitaines de Malte et de Sardaigne, contraignirent les Génois à retenir long-temps la Réale sous sa cale couverte. J'emprunte ces détails à Aubin, art. *Réale.*

— *Cordon d'enceinte.* (P. 129.) C'est ce que dans la construction des bâtiments modernes on nomme *préceinte.* L'*enceinte* se nommait quelquefois seulement *le cordon.*

— *Les apostis.* (P. 129.) Longues pièces de bois sur lesquelles s'appuyaient les rames; elles étaient placées en dehors du corps de la galère où les supportaient des baccalas, portés eux-mêmes par des coudelattes ou cols de lattes cloués sur la couverte. Voir la coupe verticale d'une galère à sa maîtresse latte que j'ai

donnée t. Ier, p. 297, de l'*Archéologie navale*, d'après le manuscrit n° 2961 du Dépôt de la marine.

— *La tapière* (P. 129.) était un cordon fait de bois de sapin, composé de 6 pièces, long de quarante pieds de l'un et de l'autre bord de la galère, large de 6 pouces, épais de 4 pouces 1/2, et fait pour consolider les coudelattes sur lesquels il était cloué. Cette pièce était quelquefois ornée. Voir : manuscrit n° 662 du dépôt de la marine, Bartolomeo Cerescentio (*Nautica mediterranea*, p. 39), J. Hobier (*Construction d'une Gallaire.* — 1622, p. 22), et manuscrit de Barras de la Penne, Bibl. royale.

— *Le carrosse.* (P. 130.) « Le logement du capitaine est en » arrière, où est un carrosse ou une chambre, formé par une » couverture d'étoffe fixée sur des cerceaux de bois. » (*Encyclopédie maritime*, t. III, 463.) Cette partie de la poupe reçut différents noms chez les diverses nations maritimes ; on l'appela quelquefois en France *la guérite*, parce que les cerceaux formant sa voûte s'étient appelés long-temps *garite.* Voir *Arch. navale*, t. II, p. 175.

— *L'étendard de damas cramoisi.* (P. 130.) « La Réale est » destinée en France pour le général des galères, et elle a l'é» tendard roïal pour la distinguer des autres. Cet étendard est » de forme quarrée et de couleur rouge, semé de fleurs de lys » d'or. » Aubin, p. 661. Dans la restauration que M. Lebas a faite, par ordre du roi, de la Réale du XVIIe siècle, qui est au Musée naval, aucun des détails que signale cette description n'a été oublié. L'OEuvre gravé de J. Rigaud, dédié à Monseigneur le chevalier d'Orléans, grand-prieur et général des galères de France, etc., montre planche n° 4, la Réale en armement ; la planche n° 2 fait voir une galère sur les chantiers pavoisée pour son baptême. Le chevalier d'Orléans mourut vers 1748, car l'ordonnance qui supprimait le corps des galères et la charge de général de cette marine est, comme on le verra plus loin, du 27 septembre 1748. Elle dut être rendue peu de mois après la mort du Grand-Prieur, qu'on n'aurait pas voulu dépouiller de son titre et de ses priviléges comme général des galères, mais qu'on ne songea point à remplacer, parce que déjà, depuis

quelques années, la Cour pensait à ne plus faire qu'un seul corps de marine.

— *En taffetas bleu clair...* (P. 130.) L'ordonnance qui supprimait le corps des galères prescrivit que les galères porteraient à l'avenir les mêmes pavillons que les vaisseaux. Les todes, les gaillardets, les bandières et l'étendard devinrent donc blancs à partir d'octobre 1748.

— *Gaillardet de damas*. (P. 131.) Certains pavillons des galères avaient le nom de gaillardet. On donnait aussi ce nom à la girouette échancrée qu'on plaçait au sommet du mât de misaine. Les *gaillardelettes* étaient les pavillons qu'on hissait les jours de fête aux mâts de misaine et d'artimon ; ils avaient été appelés *galans*, ou pavillons et flammes de *gala*.

— *Un pavois de boucassin bleu.* (P. 131.) Le pavois était une large bande de toile qu'on mettait autour des bastingages d'un navire pour le parer; il avait succédé à la rangée de boucliers ou pavois qu'on plaçait, au moyen-âge, sur le bord du navire, pour s'en faire un rempart. Le boucassin était une étoffe de coton déjà en usage au XIIIe siècle, comme on le voit dans le glossaire de Du Cange, voce *bocassinus;* seulement au XIIIe siècle le boucassin était une fine étoffe, tandis qu'au XVIIIe c'était une toile forte et commune.

— La dernière Réale française fut, je crois, construite en 1733; c'est du moins ce qui résulte d'un *Mémoire* (manuscrit) *sur les chiourmes*, rédigé en septembre 1787 par M. Le Boucher père. Voici ce qu'on lit p. 1 et 2 de cet écrit, dont le commencement a de l'intérêt : « M. le chevalier d'Orléans, qui » en était le général et grand-prieur de France, étant venu à » mourir, le gouvernement, par des raisons de politique et d'é- » conomie, se détermina à réunir, en 1748, le corps des galères » à celui de la marine.

» A cette époque, il y avait à Marseille seize galères dont on » rapporte ici l'état, dans lequel il est mention des mouvements » qui ont eu lieu depuis la réunion jusqu'au 19 novembre 1749,

GALÈRES BONNES POUR LA MER.

« *La Réale*, construite en 1733, passée à Toulon, sous le » nom de *la Reine*, en octobre 1749;

» *La Patronne*, construite en 1736, passée à Toulon, sous » le nom de *la Dauphine*, en octobre 1749;

» *L'Éclatante*, construite en 1734, passée à Toulon en » septembre 1748;

» *L'Hardie*, construite en 1739, restée à Marseille;

» *La Ferme*, construite en 1740, passée à Toulon en sep- » tembre 1748;

» *La Duchesse*, construite en 1742, restée à Marseille;

» *L'Ambitieuse*, construite en 1744, passée à Toulon en » mai 1749;

» *La Brave*, construite en 1746, *id.*

GALÈRES DESTINÉES POUR RESTER DANS LE PORT.

» *La Gloire*, construite en 1722, vendue à Marseille en 1749;

» *L'Héroïne*, construite en 1723, passée à Toulon en » mai 1749;

» *La Favorite*, construite en 1723, restée à Marseille;

» *La Perle*, construite en 1724, vendue à Marseille en 1749;

» *La France*, construite en 1726, restée à Marseille;

» *La Fortune*, construite en 1730, passée à Toulon en » mai 1749;

» *La Valeur*, construite en 1741, restée à Marseille;

» La galère de dépôt, construite en 1720, restée à Mar- » seille. »

Toutes les galères restées à Marseille après l'ordonnance de 1748, supprimant le corps des galères, passèrent à Toulon, le 11 octobre 1781, avec leurs chiourmes montant à 518 forçats.

Une note écrite en marge de l'état qu'on vient de lire porte ce qui suit :

« Les galères sont distinguées en galère extraordinaire et » galère sensile.

» La galère Extraordinaire est différente de celle Sensile, par » sa longueur et par le nombre des rameurs.

» L'Extraordinaire à trente bancs à la droite et vingt-six à la » senestre, a sept hommes par banc : 406 forçats.

» L'Ordinaire à vingt-six bancs à la droite et vingt-quatre à » la senestre, a cinq par banc : 250 forçats.

» Il y a moins de bancs à la bande senestre qu'à la droite, » parce que le fougon en occupe la place, qui est dans le milieu » des bancs. » (Cette rédaction est obscure; l'auteur a voulu dire qu'au milieu de la galère, à gauche, le fougon occupait la place de quatre bancs sur la galère extraordinaire, et de deux sur la sensile. Voir, au reste, pour tous les détails relatifs aux galères du XVII[e] siècle que continuaient à peu de chose près celles du XVIII[e], le Mémoire n° 4 de l'*Arch. nav.*, p. 296-316, 1[er] vol.) « Le fougon est le lieu où l'on fait la cuisine. *Nota*. En 1750 l'on » fit construire une galère Sensile, qui fut nommée *l'Amazone*, » et l'année précédente il en fut faite une autre nommée *la* » *Bretonne*. Il y a de plus, à Toulon, deux demi-galères, que » l'on nomme *la Chasse* et *la Découverte*. » Les demi-galères étaient ce qu'on nommait dans les marines étrangères des galiotes (voir *Arch. nav.*, p. 318, 1[er] vol.). Le *Mémoire sur les chiourmes*, dont je viens de donner un extrait, est rangé au Bureau des chiourmes du ministère de la marine sous la couverture d'un registre manuscrit intitulé : *Mémoire et décisions sur les chiourmes et sur les galères*, années 1337 à 1765. Cette espèce de répertoire, qui n'est pas très complet, offre pourtant un grand intérêt ; j'y ai trouvé une copie, que j'étais loin d'y soupçonner, de l'ordonnance sur l'armement de 40 galères à Gênes, en 1337, par Ayton d'Oria pour le roi de France, que j'ai publiée, p. 333, 2[e] vol. de l'*Arch. nav.*, d'après un MS de la Bib.-Roy.

L'ordonnance du roi qui, le 27 septembre 1748, supprimait le corps des galères et fondait le cadre des officiers du corps dans celui des officiers de vaisseau, « pour ne former à l'avenir qu'un seul corps de marine, » ne réformait pas les galères, et l'on vient de voir qu'en effet, en 1749 et 1750, deux galères neuves furent construites à Marseille. L'art. X de l'ordonnance disait que les mariniers de rame demeureraient supprimés, et que, *lors des armements des galères*, ils seraient remplacés par des matelots... Cependant, à partir de ce moment, les galères n'eurent plus qu'une très mince importance ; on les négligea beaucoup, et les choses en vinrent à ce point, que le 22 avril 1750, M. de Fontette, capitaine de vaisseau à Toulon, crut devoir adresser à M. Rouillé, ministre et secrétaire d'état au département de la marine, un *Mémoire sur l'utilité des galères* (manuscrit appartenant au bureau des chiourmes du ministère). Dans ce mémoire, M. de Fontette rappelait un grand nombre d'occasions où les galères avaient rendu de grands services, et il insistait sur l'importance de ces navires à rames dans les luttes contre les Chebecs barbaresques. Il s'efforçait de démontrer qu'en temps calme principalement la galère « jouerait du chebec » comme un chat fait d'une souris... surtout si elle a un timon » de l'avant et un double rang de vogue comme étaient les six ga- » lères de Dunkerque, dont on s'est toujours bien trouvé, malgré » la dissertation de M. de Barras sur les désavantages des deux » timons, qui ne sont rien en comparaison des avantages qu'il » y a de les avoir pour présenter toujours la proue à son en- » nemy et faire feu sur luy... » Les six galères auxquelles M. de Fontette faisait allusion en cet endroit de son mémoire, étaient les mêmes dont il avait parlé deux pages plus haut, qui en 1703, à Dunkerque, avaient pris à l'abordage *la Licorne*, vaisseau de 54, et *le Nictingal* de 28. Quant au détail relatif à « un double rang de vogue » que possédaient ces galères, il m'était inconnu quand j'ai composé mon mémoire sur les navires à rames (n° 4 de l'*Arch. nav.*) ; j'aurais probablement donné à la phrase de M. de Fontette une attention qui m'en aurait fait découvrir le sens. Ce n'est pas ici le lieu de chercher la solution

d'une difficulté qui repose sans doute sur une obscurité de rédaction ; j'espère trouver un jour, dans les Archives de la marine, quelque explication à ce double rang de vogue qui, rapproché du « timon de l'avant, » me paraît devoir faire comprendre qu'à chaque rame de la galère, la moitié des nageurs avait le dos tourné à la proue, et l'autre moitié le dos à la poupe, chacune de ces moitiés conduisant la nage à son tour, suivant qu'on voguait avant, ou qu'on sciait. Quant au timon ou gouvernail à la poupe et à la proue, voir les navires dont j'ai parlé, Mémoires nos 2 et 8 de l'*Arch. nav.*, p. 121, 1er vol., et 475, 2e vol.

Le Quaker.

— 1756. —

« Jones, appuie donc le bras du petit hunier, sous le vent! Tu vois bien, mon frère, que la vergue se balance mal à propos et que tu risques de la faire casser.

» — Oh! de la faire casser, capitaine Burley!

» — Sans doute, mon frère. J'en ai vu casser beaucoup de vergues par des imprudences ou des manques de soins. Si nous cassions celle-là, nous

serions fort mal à notre aise dans cette Manche où la mer est si dure, et où il faut un courageux navire pour ne pas se rebuter contre les lames.

» — Et puis, ajouta un troisième interlocuteur, l'honorable James Raguenald, second capitaine ou maître du *Georges-Fox*; et puis il fait bon continuer sa route un peu vite sans accidents; car, depuis six mois, le détroit est couvert de corsaires français, et l'on n'a pas la bonne fortune de trouver toujours près de soi un sloop de Sa Majesté britannique — Dieu la conserve et ses sloops aussi! — pour vous défendre contre ces damnés chrétiens de Dunkerque ou de Saint-Malo. Aussi pourquoi n'avons-nous pas quelques bons petits canons sur nos gaillards, quelques braves fusils dans la cabine du capitaine, une douzaine de pistolets et autant de sabres dans la mienne? Avec cela, du cœur, de la poudre et un peu d'adresse, on n'aurait pas besoin de l'aide et protection des vaisseaux du Roi; mais le capitaine Burley....

» — Le capitaine Burley ne le veut pas, Raguenald, tu as raison; il ne le veut pas, il ne peut pas le vouloir. Cela siérait bien, n'est-ce pas, à un modeste et noir charbonnier d'avoir des canons sortant de sabords peints en rouge et de singer la frégate!

» — Mais, pour se défendre, cela irait à un charbonnier, sauf le respect que je vous dois, capitaine, tout aussi bien qu'à un vaisseau de la royale compagnie des Indes.

» — Pour se défendre, mon frère ! Et nous est-il permis de nous défendre ? Attaquer ou se défendre, c'est tout un pour le résultat ; c'est porter les armes, c'est faire couler le sang de ses amis.

» — De ses ennemis, capitaine, ce qui est fort différent.

» — Nous n'avons point d'autres ennemis que nos vices, Ben-Hug ; tous les hommes sont nos frères, nos amis ; ils ne peuvent nous vouloir du mal, et s'ils nous en veulent ils ont tort, ils pèchent contre les lois de Dieu, et nous devons nous laisser maltraiter plutôt que de nous armer contre leur injustice.

» — Vrai, comme il est vrai que je m'appelle James Raguenald, fils du vieux Raguenald, l'ancien sergent des troupes de marine du roi George II, notre gracieux souverain, vous dites là, capitaine, une grosse sottise.

» — Dis-moi des injures, James Raguenald, fils de l'ancien sergent Raguenald ; tu sais bien que je ne t'en répondrai point. Je dois pardonner les offenses, ma religion me l'ordonne.

» — La mienne, à moi, ne me défend pas de repousser une attaque avec la hache, le mousquet ou le canon, et je ne vois pas pourquoi je la souffrirais. Est-ce parce qu'au lieu de poudre d'or nous ne portons que de la poudre de charbon qu'il faut nous laisser enlever par un corsaire, s'il s'en présente un contre notre bord? Le charbon c'est notre fortune à nous, comme l'or en poudre et en lingot est celle des armateurs des galions d'Espagne; et je ne sais en bonne conscience aucune raison passable pour me laisser ruiner quand je peux l'empêcher.

» — Ton esprit est prévenu, James mon ami, et tu ne veux pas me comprendre. Que n'ai-je le don de persuader qu'avait Georges Fox, ce grand homme, ce grand saint dont j'ai donné le nom à notre navire pour le préserver de tous périls et pour honorer autant qu'il est en moi la mémoire glorieuse du réformateur du monde! Ce n'était qu'un simple cordonnier qui n'avait étudié à aucune des universités où l'on forme les prétendus savants docteurs de l'église anglicane, et il savait tout! Je tiens de mon père, qui le tenait du sien, que personne ne pouvait l'entendre sans être touché de ses discours. Que n'est-il ici à ma place! Que n'y es-tu aussi, toi William Penn, qui fus si éloquent, qui nous appris à aimer nos sem-

blables, à les regarder comme nos frères et nos égaux!...

» — Oui, par satisfaction de vanité, pour ne faire la révérence à personne, pour avoir le plaisir arrogant de parler à tout le monde et même au Roi le chapeau sur la tête; pour....

» — Continue, je t'écoute, mais à condition que tu m'écouteras.

» — Oh! non, par exemple, ce serait trop cher. D'ailleurs je n'aime pas les disputes avec les gens de votre secte. Quand je me dispute, je ne suis pas fâché que ça finisse par quelques boxades qui amènent des réconciliations et d'honnêtes verres de brandvyn; et vous autres vous ne faites cas ni du brandvyn ni des coups de poing! Vous êtes humains et tempérants! (*Il rit.*) Ah! ah! ah!

» — Que le capitaine soit tempérant tant qu'il voudra, interrompit Ben-Hug, qui, après avoir assujetti le bras du petit hunier, comme on le lui avait ordonné, était resté à tribord le dos appuyé contre la lisse du passavant; il écoutait la discussion religieuse et morale de Burley, et les répliques un peu brutales de James Raguenald; que le capitaine soit tempérant tant qu'il voudra, mais qu'il nous laisse boire et manger un peu plus à

notre aise. Nous sommes rationnés pour aller de Corck à Londres comme si nous étions de l'autre côté du cap Horn, n'ayant plus que pour quinze jours de vivres et point d'espérance de relâche avant six semaines. Nous ne sommes point des quakers, nous autres, mais de bons anglicans à qui un vénérable pot de bière n'est pas plus indifférent qu'une large tranche de bœuf grillé, offert par une servante de taverne, jolie et appétissante comme le gras morceau qu'elle nous sert. Pourquoi nous met-on à la diète sur cet infernal navire, noir comme l'enfer, où l'on ne peut pas jurer un peu sans avaler une prédication d'une heure? Encore si après le sermon on pouvait avaler quelque chose de plus substantiel! mais rien. Pour nous convertir tous les six, on nous fait faire abstinence. Que le bon Dieu vous bénisse, capitaine Burley, et votre navire! mais cette campagne-ci sera la dernière. Nous maigrissons à vue d'œil avec votre régime à la William Penn; et certes en huit jours nous mangeons moins de graisse de bœuf ou de mouton qu'en deux jours les manœuvres courantes, à qui vous ne l'épargnez point. Pourquoi ne les traitez-vous pas en quakeresses, vos manœuvres courantes? »

Un gros éclat de rire de tout l'équipage accueil-

lit cette dernière facétie, qui ne fit pas plus sur Burley que les autres apostrophes de Ben-Hug, débitées avec assez de véhémence.

» — Elles n'ont pas d'âmes à sauver, répondit gravement le capitaine du *Georges-Fox*, mais vous..

» — Eh bien! nous, avec des âmes, nous avons aussi des corps à sauver : attention, croyez-moi! se prit à dire d'une voix passablement émue James Raguenald; voilà au loin dans la brume quelque chose de bas sur l'eau qui m'a tout l'air d'un chercheur de navires marchands, et à qui notre humble charbonnier plaira infiniment s'il devine que nous avons un quaker pour capitaine. »

Burley prit sous le capot de l'escalier de sa chambre une petite longue-vue de carton qui y était pendue, et regardant le bâtiment signalé par maître James :

« — Raguenald a raison, c'est un armateur. Deux grandes voiles de schooner, des canons, beaucoup de monde sur le pont, un avant-fin qui coupe la lame comme un couteau; c'est bien cela. Serrons un peu le vent; boulinons pour prendre la même bordée que lui. Hâlez les boulines, mes frères! »

On hâla les boulines, on borda la grand'voile,

on donna un coup à la voile de senau — car le *Georges-Fox* était un senau — et le charbonnier se mit à courir au plus près du vent, autant que les larges façons de sa proue ronde, épaisse et haute, autant que les capacités de son gros ventre et d'un arrière tout hollandais le lui permirent.

« — Eh bien, que ferons-nous, capitaine? dit Raguenald, en se croisant les bras quand le navire fut bien établi sur ses voiles.

» — Nous nous sauverons, s'il plaît à Dieu.

» — Si nous avions des armes!...

» — Vous ne vous en serviriez pas, parce que vous n'avez pas le droit de blesser ou de tuer.

» — Nous serons donc pris sans résister, comme de pauvres femmes ?

» — Peut-être.

» — Avez-vous trouvé un moyen, capitaine ?

» — Je crois que oui, James; mais tais-toi, laisse-m'y penser. »

Alors le quaker regardant alternativement le ciel et le navire qui venait à lui en le gagnant rapidement de vitesse, fut saisi d'une de ces convulsions, d'un de ces tremblements qui ont donné leur nom à la secte dont Burley s'honorait de faire partie.

« — Bon ! voilà que ça lui prend, dit Ben-Hug, il va prêcher. Si le corsaire pouvait l'entendre, au moins, il se sauverait de peur ; car, du diable si je vois autre chose que l'ennui d'un sermon quaker pour nous en débarrasser.

» — Si je pouvais prendre un corsaire français, s'écria le capitaine en proie à l'enthousiasme convulsionnaire...

» — Par saint Georges, cela vaudrait mieux que d'être pris ; mais quelle apparence !

» — Je lui dirais : Mon frère, tu fais un horrible métier ; tu te nourris de sang humain, tu viens demander compte à tes amis des querelles que ton roi et le nôtre ont ensemble, et auxquelles nous devons rester étrangers. Ne sais-tu donc pas que Fox a défendu de porter les armes même contre les bêtes féroces ? qu'il a dit que tout homme qui attaquerait serait damné ? qu'il a menacé tout homme qui s'armerait pour repousser une attaque des punitions terribles qui attendent les pécheurs après la vie ? que, par conséquent, tu as fait un acte à la fois féroce et lâche, puisque tu es venu le fer à la main contre ton frère qui ne pouvait en avoir ?

» — Le schooner approche, capitaine, et je vois

distinctement sur son gaillard un homme qui marche avec un boute-feu allumé.»

Burley continuant :

« — C'est pour t'enrichir que tu fais la course ; n'y a-t-il donc pas d'autres moyens? Un honnête commerce t'est permis ; les hautes spéculations te sont ouvertes. Vois notre frère chéri William Penn, il a fondé un État et amassé de grandes richesses sans faire couler une goutte de sang. Vois plus d'un de nos frères de Londres et d'Allemagne, ils ont... »

Un coup de canon coupa court à l'apostrophe du charbonnier, digne vicaire du cordonnier Fox pour l'éloquence et la chaleur de la parole.

« — Il attaque, capitaine.

» — Je le vois, mon frère. Il vient dans l'espérance de nous aborder. Si j'étais anglican, je l'aborderais aussi ; mais la mort de mes frères me répugne.

» — Si la mort de vos frères les ennemis vous répugne, que doit donc vous faire l'idée de la mort de vos frères Anglais, de vos compatriotes, de vos matelots?

» —Elle me fait horreur, et je ne puis la supporter. Je vous aime, oui ; je pense à ma famille nom-

breuse dont le navire est le seul bien, aux vôtres que vous soutenez... Si ce que je vais faire est mal, que Dieu me le pardonne !... James Raguenald, écoute, mon ami. Ce corsaire est faible de bois, et *le Georges Fox* est fort, lui, comme son glorieux patron l'était en beaux et sages principes de morale et de religion. Si nous sommes accostés par ce Français dont je vois le pavillon menaçant, nous serons pris ; il ne faut donc pas qu'il nous accoste. Or je te conseille, — car moi je ne puis ordonner ni la défense ni l'homicide, — je te conseille d'aller au schooner, de l'aborder par son milieu, et de lui passer sur le corps. Il sera broyé sans que le brave *Georges Fox* ait une égratignure ; tu te dégageras ensuite, et Dieu fera le reste.

» — Laisse arriver ! commanda aussitôt maître Raguenald en filant lui-même l'écoute de la voile de senau. »

Et Burley descendit dans sa chambre tout doucement, à pas comptés, en regardant du coin de l'œil si James Raguenald manœuvrait convenablement. Il était en bas, quand un craquement et des cris horribles se firent entendre : c'était la goëlette française, abordée et cédant à l'effort de la masse qu'opposait à son corps frêle et léger le

charbonnier poussé par cinq voiles que remplissait une jolie brise; c'étaient les clameurs d'épouvante et de surprise arrachées aux corsaires par cet audacieux abordage, auquel ils avaient dû être si loin de s'attendre.

La goëlette coula, et avec elle tout son équipage. Quelques instants après, Burley remonta sur le pont et jetant les yeux sur la voilure comme un homme surpris :

« — Pourquoi ne sommes-nous pas au plus près? nous faisons mauvaise route. Hâlez les boulines, vous autres; et toi, loffe! timonier.

» — Capitaine, votre manœuvre a parfaitement réussi; tous ces gaillards sont par le fond; c'est à faire à vous.

» — A moi, James! je ne sais pas ce que tu veux dire. Qu'on ne me parle jamais de ceci. Mon Christ intérieur ne me reproche rien; il me dit que je n'ai rien fait qui puisse compromettre mon salut. Consulte le tien, et vois si tu ne cours pas quelque danger.

» — Des dangers, capitaine! il y a un moment que nous en courions un bien grand; mais une inspiration venue d'en-haut à quelqu'un de ce navire que je ne nommerai point par déférence, en nous sauvant, a terriblement compromis le

salut de certains corsaires, qui boivent maintenant plus d'eau salée qu'ils n'ont bu d'eau-de-vie dans leurs ribottes.

» — Ma foi, c'est bien, capitaine Burley! ajouta Ben-Hug en lui serrant la main; n'en parlons plus, puisque vous le voulez. Mais, en vérité, si je devais toujours faire des coups de manœuvre comme celui de... maître James, je me ferais quaker. »

NOTES.

Le fait qui a fourni le sujet de la petite scène qu'on vient de lire est arrivé en 1756, à l'embouchure de la Tamise. Il fut cité par quelques journaux anglais du temps, puis par Blondeau, dans son article Bataille navale de l'*Encyclopédie méthodique* (partie *Marine*), à propos des abordages tentés quelquefois *debout au corps* par des navires solides, gros et d'un fort échantillon, sur des bâtiments d'une construction délicate et faibles de bois.

J'ai curieusement cherché le nom du quaker, que j'ai appelé Burley; je suis fâché de ne l'avoir point trouvé; il méritait de devenir célèbre comme celui de quelques autres hommes connus par des capitulations de conscience. Le charbonnier donnant aux gens de son équipage le moyen de couler le corsaire qui venait les aborder, et se retirant au moment de l'exécution pour n'avoir pas à se repentir d'avoir fait périr des *frères* et des *amis*, ne rappelle-t-il pas ces évêques du moyen-âge qui, dans les combats, s'armaient de massues pour écraser leurs ennemis, dont ils ne voulaient pas faire couler le sang avec l'épée, parce que l'église a horreur du sang?

— Ce fut en 1647, pendant les troubles civils de l'Angleterre, que Georges Fox, homme sombre et mélancolique, se mit à prêcher contre le clergé anglican, contre la guerre impie que se faisaient les citoyens d'un même pays, contre la guerre étrangère, contre

le luxe, contre l'usage de faire des serments. Il eut d'abord assez peu de succès; on se moqua du cordonnier illettré qui, sur toutes les bornes de Londres, établissait sa tribune d'inspiré. Il blessait trop de croyances établies, trop d'intérêts bien assis, trop de préjugés enracinés, pour se faire de nombreux partisans. Cependant il persista, et à ses thèmes favoris il ajouta celui de l'égalité des hommes, qui réprouve toutes les révérences cérémonieuses d'un inférieur prétendu à un orgueilleux supérieur; il établit que le tutoiement est la seule façon naturelle de se parler, puisque tous les hommes sont frères, et qu'on doit tutoyer le roi et l'aborder le chapeau sur la tête, car on ne lui doit rien de plus qu'à un ami. Il déclara que Dieu parle assez haut à la conscience des hommes pour les conduire à leur salut; qu'ils n'ont, par conséquent, besoin d'aucun intermédiaire entre le ciel et eux, qu'ils doivent donc se passer de prêtres. Il recommanda la modestie, la tempérance, le calme du cœur; il interdit l'usage des plaidories en justice, et du port des armes pour attaquer et se défendre. Peu à peu il eut des disciples, mais obscurs, et sa secte n'aurait pas fait de grands progrès, si un jeune homme, beau, élégant, d'une naissance illustre, n'était venu se faire le saint Paul du quakerisme.

C'était le fils d'un vice-amiral, Guillaume Penn. Il s'associa à Fox pour parcourir l'Allemagne et l'Angleterre, prêchant les doctrines de la réforme nouvelle, qui trouvèrent, lorsqu'elles eurent beaucoup de prosélytes, les gouvernements armés contre elles. Georges Fox fut poursuivi, traduit devant les juges, où son stoïcisme se démentit un peu, car il se montra violent, bien qu'il voulût se poser comme un apôtre de la modération. Quant à Guillaume Penn, il alla en Amérique, où il fonda Philadelphie et l'État qui a gardé son nom.

Les lois qu'il donna aux Pensylvaniens ont été fort admirées par Voltaire et Montesquieu, qui ne firent point difficulté de comparer Penn à Lycurgue. Bergier et Mosheim, l'un dans son article *Quaker* de l'Encyclopédie, et l'autre dans son *Histoire ecclésiastique*, traitent beaucoup moins bien Guillaume Penn et Georges l'inspiré; ils veulent que le premier fût un homme

vain, infatué du pouvoir de son éloquence, égoïste, toujours occupé de ses intérêts personnels, toujours prêt à tromper ses frères, coupable d'une foule d'injustices et d'extorsions, hypocrite, etc.; ils disent de l'autre que ce fut un fanatique séditieux, qu'on punit justement.

Quant aux quakers, ils leur accordent assez de probité, beaucoup d'économie, de l'aptitude aux spéculations commerciales, mais ils les taxent d'hypocrisie, comme leur évangéliste. Qui faut-il croire, de Voltaire ou de Bergier, de Mosheim ou de Montesquieu? Bergier était prêtre, Mosheim était bon catholique, Voltaire et Montesquieu étaient philosophes; je pense donc qu'il ne faut croire absolument ni les uns ni les autres: la passion a pu dicter leurs éloges et leurs critiques. Parce que les quakers ont tous l'extérieur d'honnêtes gens, il ne faut pas les croire tous honnêtes; ils ne faut pas non plus les croire tous hypocrites, parce qu'il peut y avoir des hypocrites parmi eux. Il doit en être et il en est certainement de leur secte comme de toutes les autres, où il y a dupes et fripons, mais non pas toujours en nombre égal.

— *Charbonnier.* (P. 152.) Bâtiment qui porte du charbon. Il est de cette famille des navires de transport, auxquels la grâce, la finesse et la légèreté sont assez inutiles, chameaux de la flotte, qui sont toujours bien s'ils ont la force, la solidité et une certaine facilité à virer de bord.

— *Manœuvres courantes.* (P. 156.) Tous les cordages d'un navire qui ne sont pas essentiellement fixes ou *dormantes*, comme on dit, et qui courent dans les poulies, reçoivent ce nom.

La Harteloire.

TRADITION MARITIME DE BREST.

— 177... —

La Harletoire était une corvette, un bâtiment élégant et fin, autant qu'étaient fins et élégants les bâtiments légers de cette époque; un bâtiment à la poupe haute et dorée, à la guibre saillante et longue, sur laquelle était à cheval la figure blanche d'un homme de guerre cuirassé, portant en

sautoir le cordon du Saint-Esprit et coiffé d'une énorme perruque à la Louis XIV.

Cet homme, c'était le lieutenant-général des armées navales du Roi, M. de La Harteloire, mort il y avait trente ans environ quand la cour honora de son nom le petit navire de guerre dont il va être question.

Et puisque l'occasion se présente de parler d'un marin qui eut une belle fortune militaire et une brillante réputation dans un temps où Tourville, d'Estrées, Château-Regnault, Jean-Bart, Forbin et Du Guay-Trouin tenaient le premier rang dans notre redoutable marine, qu'il me soit permis de dire comment La Harteloire mérita que son nom fût inscrit sur le tableau d'une corvette, et que son portrait, sculpté par quelque élève de Puget, fût placé sur le front de ce bâtiment.

Je le vois déjà capitaine de vaisseau en 1675 (1), et commandant *le Dromadaire*, flûte de 20 canons, dans l'escadre que le comte d'Estrées avait menée aux îles de l'Amérique. L'année suivante, il commande le vaisseau *le Bien-Aimé* dans l'escadre de Tourville.

En 1689, il monte *l'Arrogant*, se range sous le

(1) *Abrégé de la marine du Roy*, 1698; manuscrit sur vélin, appartenant aux Archives de la marine.

pavillon de Château-Regnault, et prend une belle part au combat de Bantry, contre l'amiral Herbert. Le 10 juillet 1690, il se trouve sur le vaisseau *le Fort*, de 52 canons, en ligne, non loin de Tourville, à la célèbre bataille de Beveziers.

En 1691, il est encore sous les ordres de Tourville, mais à bord du *Henry*, qu'il quitte en 1692 pour commander *le Fier*, à la Hogue. Il se bat ici comme il avait fait à Beveziers et en 1689; il jouit avec son général du bonheur que procure la victoire; mais un revers de fortune pousse *le Fier*, avec onze autres vaisseaux, dans la baie de la Hogue, et La Harteloire est obligé de brûler ce navire qui a été le théâtre de ses exploits. Tourville, devenu maréchal, demande que La Harteloire fasse partie de l'escadre qu'il va commander, et la cour lui donne *le Magnanime*, de 84 canons.

Il ne monte pas en grade; mais sous ses pieds les vaisseaux grandissent : 52 canons en 1690, 66 canons en 1691, 76 en 1692, 84 en 1693!

Il continue à commander tantôt sous Tourville, tantôt sous les deux Nesmond; enfin, en 1697, l'année où Jean-Bart est fait chef d'escadre de Flandre, La Harteloire devient chef d'escadre d'Aulnix!

Ce n'est pas pour se reposer qu'il a sollicité le titre de général; il va arborer sa cornette sur *le*

Solide dans l'escadre du comte de Relingues ; il se prépare, en 1699, à aller bloquer Salé, repaire de forbans que la France veut détruire ; mais le projet du blocus est abandonné, et La Harteloire va en Portugal avec le marquis de Villette, pour porter des troupes.

En 1702, *le Superbe*, qu'il montait en 1701, fait partie de l'escadre du comte de Château-Regnault, et il va à la Havane. L'année suivante, le Roi lui donne une escadre de quatre vaisseaux chargés de garder les côtes du Ponent. En 1704, on le relève de cette croisière, et, le 24 août, dans la flotte du comte de Toulouse, il prend part au combat de Velez Malaga avec *le Triomphant*, de 92 canons. Alors il a le droit de porter le pavillon à la tête du mât de misaine ; il est lieutenant-général !...

N'est-ce pas là une belle carrière militaire ? Ne sont-ce pas de riches états de services que ceux dont j'ai donné seulement la dernière partie ? La Harteloire n'a-t-il pas mérité que la marine française perpétuât le souvenir d'une vie noblement remplie, en donnant son nom à un navire ? Ce souvenir ne s'est-il pas bien vite effacé ? Et n'ai-je pas eu raison de rappeler à la génération présente qu'il fut, au dix-septième siècle, un homme énergique, brave, bon officier, qu'estimaient Louis XIV

et Tourville, et qu'on a tout-à-fait oublié aujourd'hui, comme si, dans l'admiration des hommes, il n'y avait place que pour un petit nombre d'élus? Parce que La Harteloire ne fut ni Jean-Bart, ni Du Guay-Trouin, ni Duquesne, ni Tourville, on ne prononce plus son nom!

Dancourt fut plus loin de Molière que La Harteloire du maréchal de la Hogue, et tout le monde connaît Dancourt. A quoi tient la renommée! Si La Harteloire avait eu la vanité spirituelle qui mit la plume à la main du chevalier de Forbin, s'il eût écrit des mémoires, Richer l'aurait compté parmi les marins célèbres dont il a raconté la vie pour amuser les enfants, et l'on aurait mis son nom sur le théâtre, et quelque poëte aurait placé ce nom à la queue d'un alexandrin pompeux, pour rimer richement avec *gloire!*

— Je reviens à la corvette, que cette parenthèse ne vous aura peut-être pas fait perdre de vue. —

Elle était mouillée sur la rade de Brest, non loin de la baie sablonneuse de la Ninon. Trois ancres solidement attachées au fond de la mer semblaient devoir la défendre contre tout événement fâcheux. D'ailleurs, quelle crainte aurait-on pu concevoir, au moins pour ce jour-là? Le temps était superbe; les vents dormaient au ciel, le miroir de la rade n'avait jamais eu de reflets plus purs; jamais les

goëlands n'avaient plus joyeusement décrit leurs larges spirales à la surface des eaux tranquilles, qu'ils se plaisaient à rider du bout de leurs blanches ailes.

C'était fête, la fête de Marie, que les marins ne manquaient point autrefois de célébrer par des cérémonies pieuses. Tout Brest était dans la joie; à toutes les églises, les chapelles de la Vierge étaient parées de fleurs; des jeunes filles chantaient des cantiques; de vieux matelots, que Marie avait souvent tirés du danger, psalmodiaient cette douce litanie où la mère du Christ est appelée des noms poétiques et tendres que l'amour et l'espoir ont trouvés pour lui plaire; une procession solennelle parcourait le quartier maritime, le port marchand, l'arsenal, et passait à Recouvrance sur un pont fait de quelques vieux navires parés de tapisseries, de brillants pavillons, de tentes élégantes pour ce service, le dernier peut-être dont ils dussent être honorés.

Le curé de Saint-Louis portait une statuette de Marie, vêtue de magnifiques habits et couverte de diamants, prêtés par l'intendante de la marine, la femme du major-général, la commandante et quelques dames du commerce, moins nobles que ces dames-fonctionnaires, mais non pas moins riches et moins empressées de montrer en cette

occasion leur piété, et peut-être aussi la beauté de leurs pierreries.

Partout où passait la procession, le curé répandait, au nom de la Vierge et de son fils glorieux, des bénédictions devant lesquelles le peuple et les gens de mer s'agenouillaient dévotement. Quand, après avoir repassé le port et traversé le château, le cortége sacré fut arrivé au cours d'Ajot, cette longue et superbe promenade qui domine la vaste baie, on s'arrêta pour réciter les prières et bénir la rade.

Tous les navires qui étaient à l'ancre, depuis le stationnaire jusqu'à l'entrée du port, étaient pavoisés. La brise agitait doucement les pavillons aux couleurs éclatantes qui pendaient aux extrémités de chaque vergue, et c'était un spectacle délicieux que celui dont on jouissait de la ville.

Aussitôt que, de la rade, on aperçut le dais de velours cramoisi, aux longues plumes blanches, passant sous l'allée encore peu couverte du cours d'Ajot (car c'était vers le milieu du dix-huitième siècle, et les arbres n'étaient pas encore bien grands), les équipages des bâtiments montèrent dans les haubans, les canonniers se portèrent aux pièces; et l'*Ave, maris stella*, entonné à bord de chaque vaisseau par l'aumônier, fut chanté par tous les matelots, avec un grave accompagnement

de canons tirant en salve. Le pavillon blanc du chef d'escadre et les pavillons nationaux qui décoraient le beaupré et la poupe de chacun des navires, amenés trois fois à demi et trois fois rehissés, saluèrent aussi.

Un seul bâtiment se dispensa de cette religieuse attention, que l'usage rendait comme obligatoire, et à laquelle personne jusqu'alors n'avait cru devoir se soustraire : c'était *la Harteloire.*

On en fut plus indigné que surpris ; on savait que le capitaine de cette corvette était infecté des poisons de la philosophie moderne, et imposait, par l'affectation de son impiété, un martyre lent et cruel au pauvre prêtre qui gouvernait les âmes des marins embarqués sous ses ordres.

La Harteloire était pavoisée ; mais pas un homme ne monta dans le gréement, pas un coup de canon ne fut tiré, pas une voix ne répondit à l'aumônier, qui, debout sur la dunette et les yeux fixés du côté de la procession, récitait l'hymne saint. Le prêtre s'adressa alors aux matelots, qu'il avait vus quelquefois indociles à ses enseignements, mais jamais révoltés à ce point contre sa parole douce et paternelle ; il les engagea à se joindre à lui pour bénir le nom de Marie ; il les pria, les supplia au nom de leur salut ; mais il n'obtint que des rires moqueurs, et, au lieu des versets

de l'église, les horribles couplets d'une de ces chansons grossières dont la tradition est à peu près perdue aujourd'hui, mais qui faisaient alors le bonheur du gaillard d'avant.

« — Malheur à vous! dit l'aumônier, autour duquel la ronde indécente vint tourner comme un cercle infernal.

» — Malheur à eux! dirent tous les fidèles qui, du château, du cours d'Ajot et des bâtiments de la rade, virent *la Harteloire* refuser de saluer la procession. »

Mais pourquoi la corvette bravait-elle ainsi une population tout entière? Pourquoi insultait-elle à des croyances si généralement respectées? Le capitaine était-il donc un *parpaillot*, ainsi que les bonnes gens le murmuraient sur la promenade, en regardant avec colère le bâtiment impie? N'avait-il donc pas la crainte que le commandant de la marine ne rendît compte de sa conduite à Versailles, et qu'on ne le démontât pour le punir?

Le capitaine dormait, les officiers dormaient, et avec eux dormait la discipline.

L'orgie avait pris possession de ce navire la veille au soir, et, toute la nuit, elle avait régné en souveraine de l'arrière à l'avant, de la chambre du commandant au poste obscur des caliers.

Le vin avait coulé à grands flots : le vin de la cambuse dans les gobelets de fer-blanc des matelots, les vins fins d'Espagne et de France dans le cristal étincelant des verres de l'état-major. La flamme bleue du punch s'était promenée audacieuse, imprudente, dans la batterie, dans le faux-pont, dans la cale, derrière les toiles qui fermaient le poste des maîtres et celui des gardes-marine, partout enfin où il y avait quelque ardent gosier à embraser encore, quelque tête encore saine à troubler. L'amour avait ajouté ses excitations à celles de Bacchus, et le plus horrible désordre avait succédé à la régularité calme et sévère d'une discipline qui recommandait ordinairement *la Harteloire* entre tous les bâtiments de la flotte. Pas une fois le pilotin n'avait piqué la cloche pour annoncer l'heure; on n'avait point relevé le quart; et, toute la nuit, aux demandes des chaloupes de ronde, c'était l'aumônier, gardien unique du navire, qui avait répondu : « bon quart! au large! »

Un petit nombre de matelots s'étaient levés au point du jour, et avaient préparé le pavoisement de *la Harteloire* pour le hisser, au signal donné par le vaisseau porte-cornette; mais la diane n'avait pas été battue; mais le coup de fusil d'usage ne s'était pas fait entendre, au moment où le soleil avait

paru sur l'horizon; mais personne n'avait fait attention que l'amiral avait appelé à l'ordre, et appuyé, d'un signal de mécontentement, la non-exécution de cet ordre, auquel on obéissait toujours si vite quand le devoir et la raison exerçaient leur empire.

Et qui donc avait jeté cette perturbation à bord de la corvette? Comment un capitaine de vaisseau avait-il pu méconnaître à ce point les obligations impérieuses que lui imposait sa charge?...

Le 14 août, le commandant de *la Harteloire* avait reçu à sa table plusieurs femmes récemment arrivées à Brest, étrangères échappées aux ruelles galantes de Paris, bacchantes dont les noms étaient connus aux coulisses de l'Opéra, et qui venaient, missionnaires des dieux impudiques, apporter à l'escadre leur culte voluptueux. Contrairement aux prescriptions de l'ordonnance qui défend aux femmes de rester à bord pendant la nuit, et même plus long-temps que la durée d'un repas, le capitaine avait retenu ses convives; et les matelots, qui avaient vu la licence effrontément installée sur le bâtiment, étaient allés, à grand renfort d'embarcations, chercher à terre les Lucrèce du quartier des Sept-Saints; et, pendant douze heures, on avait chanté, dansé, bu, fait un bruit à défoncer le navire.

Las, enfin, de ces saturnales, on s'était endormi, et l'on était encore sous le poids de ce sommeil fiévreux, quand, au milieu de la matinée du 15 août, la procession avait paru sur le cours d'Ajot. Les maîtres du bâtiment étaient, en ce moment, quelques hommes à demi ivres encore, qui, ayant échappé au malaise de leur sommeil pour prendre l'air sur le pont, avaient machinalement pavoisé la corvette, et recommencé la ronde de la nuit pour narguer l'aumônier, effrayé de l'audace d'un tel scandale.

En ce temps-là, plus encore qu'aujourd'hui, on justifiait le proverbe qui dit : « Il n'est pas de » bonne fête sans lendemain. » L'orgie devait donc reprendre avec le réveil à bord de *la Harteloire*. Le prêtre se hasarda à faire des représentations au capitaine; mais il ne fut pas écouté. Entouré de femmes échevelées, dans un désordre de toilette horrible, et hideuses de vices, le malheureux put regretter un instant les propos et les chansons des matelots. Chez les matelots, c'était concevable; mais des femmes, des femmes jolies, élégantes, dont quelques unes portaient des noms historiques, oser, d'une bouche avinée, vomir de brutales injures, réciter des vers libertins, chanter des couplets échappés à la verve infâme de quelque poëte déshonoré, oser, d'un geste

lascif, parodier les gestes graves du saint homme qui les réprimandait, c'était affreux!

L'aumônier demanda au capitaine un canot pour se faire porter à terre, le capitaine le refusa.

« — Vous n'entendez rien à la vie, mon cher abbé! Il faut vous faire aux manières du beau monde, si vous voulez avoir l'honneur de servir sur les vaisseaux du roi, quand ils sont commandés par des gentilshommes de notre volée. Vous autres prêtres bretons, vous vous faites des scrupules de tout, vous croyez à tout, vous blâmez les choses les plus innocentes; vous êtes de vrais sauvages, le diable m'emporte!

» — Un canot, capitaine, un canot, de grâce! Si je pouvais vous sauver, je resterais avec vous; mais tous mes efforts sont inutiles, je le vois; laissez-moi donc partir!

» — Mais c'est déserter, l'abbé.

» — Le sage sortit de Gomorrhe, quand il y prédit qu'elle serait maudite; je ne suis pas forcé d'y demeurer, moi. Un canot, par pitié!

» — Non, non, et cent fois non, mon cher ami; je vous garde. Vous dînerez avec nous; hier ce n'était rien que les premières vêpres, comme vous dites, je crois; c'est à l'office de tout-à-l'heure

qu'il faut assister. D'ailleurs, chrétiennement, vous devez rester, car, si quelqu'un meurt d'indigestion, il faut que vous soyez là pour l'assister.»

Le capitaine, riant aux éclats, pirouetta sur une de ses jambes, assez mal assurées, et l'aumônier fut obligé de ne pas insister davantage.

On prépara une table sur le gaillard d'arrière, à l'abri de la tente, que décoraient des festons d'étamines de couleur, et des guirlandes de feuillages et de fleurs déjà fanées, parce qu'elles avaient servi la veille à la décoration intérieure de la corvette. Sur le gaillard d'avant, on dressa aussi le couvert de la gent matelotte, et bientôt tout fut prêt.

Le capitaine ne put obtenir que l'aumônier prît place au festin qui allait commencer, bien qu'il l'eût envoyé prier par deux des femmes les plus éloquentes de cette troupe diabolique. Le prêtre s'enferma dans sa chambre et y resta, pleurant sur son troupeau perdu.

Il était abîmé dans sa douleur, quand il sentit la corvette s'agiter violemment, craquer de toutes parts, rouler et tanguer, comme jamais bâtiment n'avait tangué ni roulé. Des cris d'effroi vinrent l'avertir que le navire courait un grand danger. Il s'élança sur le pont, et que vit-il? des hommes, des femmes mourant d'effroi, et sans force contre

le danger, un couvert renversé, des vases, de l'argenterie, et des corps humains amollis par l'ivresse, jetés par le roulis d'un bord à l'autre de la corvette, une mer furieuse; un ciel noir, éclairé de moment en moment par les feux du tonnerre; des mâts brisés, des câbles rompus; un gréement haché par le vent, comme il l'aurait pu être par la mitraille; des embarcations luttant pour venir porter du secours à *la Harteloire*, et contraintes de fuir, de peur d'être englouties par la lame, qui faisait, autour du navire condamné, une ceinture infranchissable.

Hélas! tout était perdu! Il n'était que trop évident pour le prêtre que Dieu était sans rémission pour des impies, et qu'il fallait mourir. Il se mit tranquillement à genoux sur le pont, attendant avec calme son dernier instant.

« — Sauve-nous, vint lui dire le capitaine égaré; sauve-nous, prie; et je te promets un évêché, si nous ne sommes pas engloutis par les flots. »

Il avait à peine achevé sa phrase, que *la Harteloire* sombrait, et que le gouffre se refermait sur elle.

On raconte qu'aucun des cadavres ne parut à la surface de la mer, qu'aucun ne fut jeté sur la côte.

On dit que des marins courageux vinrent, le

lendemain, sonder à la place où la corvette s'était engloutie, et qu'ils ne trouvèrent plus cette carcasse perdue.

Tout le monde périt; seulement, quand les pêcheurs de la Ninon mirent, le 16 août au matin, leurs bâteaux sur la rade parfaitement calme, ils trouvèrent un homme agenouillé, priant, l'œil au ciel, les mains jointes, la voix mélodieuse et angélique. Ils crurent avoir une vision; ils ne se trompèrent point pourtant; c'était bien un homme, un homme vivant: c'était l'aumônier de *la Harteloire*. Comment avait-il été jeté sur le sable de la petite anse? il l'ignorait, et le curé de Recouvrance put seul le dire.

Au moment où le vent s'était élevé sur le mouillage de la corvette, épargnant tout le reste de la rade, et ne soulevant la mer qu'à deux ou trois encâblures du bâtiment maudit, le curé de Recouvrance était allé sur la pointe du fer à cheval, et avait donné sa bénédiction à *la Harteloire*, pour que l'équipage ne mourût pas sans absolution. Il avait vu le navire entrer dans l'eau par l'avant, comme s'il fût entré dans le cratère d'un volcan, porte de l'enfer ouverte à la surface de la terre; et, à cet instant, il avait été frappé d'un spectacle miraculeux : il avait vu un pont jeté en l'air, lumineux, allant de la corvette qui coulait,

à la terre la plus voisine; et, sur ce pont, marchant tranquillement, à pas lents et majestueux, un prêtre en costume sacerdotal.

Après le naufrage de *la Harteloire*, la mer était redevenue subitement unie et calme; le vent était tout-à-fait tombé; le ciel était redevenu serein comme au commencement de la journée....

Cet événement extraordinaire fut long-temps le sujet des récits des marins. Tous les vieillards qui le tenaient de leurs pères sont morts, et il n'y a peut-être plus à Brest un seul homme qui se rappelle ce fait que j'ai entendu raconter, il y a vingt-sept ans, par de vieux matelots. Quand le catalogue des Archives de la marine sera terminé, je saurai sans doute à quoi m'en tenir sur cet étonnant naufrage, qui nous a légué le nom de *la Harteloire* comme un de ces mots fatals que ne prononcent jamais qu'en tremblant les matelots superstitieux.

Habitude. — Amour du navire.

On a dit qu'habitude est seconde nature; c'est vrai, surtout pour les marins. N'exigez pas du marin qui a l'habitude de fumer et de mâcher du tabac, par exemple, qu'il renonce à ces deux plaisirs, que, pour ma part, je ne comprends guère; il ne pourrait vous obéir. Il se privera de bien des jouissances avant de renoncer à celle-là. Mettez dans la balance une pipe et un bon dîner, une chique et une bouteille d'un de ces vins délicats qui flattent si agréablement le palais de tout gourmet un peu sensuel, le dîner fin et le flacon de côte-rôtie vous resteront. Du pain, une viande vulgaire, un vin roturier, fût-il de Surêne ou

d'Ussy en Brie, voilà tout ce que vous demandera le fumeur à qui vous aurez laissé son cher tabac, sans lequel il ne peut pas plus vivre que le Turc sans opium, l'Indien sans betel, l'Espagnol sans chocolat, l'Italien sans *caffé nero*, et toutes nos bonnes femmes sans café au lait.

Une autre habitude du marin, — je parle du marin né pour la mer, près de la mer, presque sur la mer, et non pas de celui qui ne vient maintenant à bord des vaisseaux français que comme un passager de quelques mois envoyé à la flotte par la loi du recrutement; — une autre habitude du marin, dis-je, c'est la vie du bord.

Sous cette habitude, il y a une affection sentie, un amour réel et profond, l'amour qu'on a pour sa maison et pour son cheval tout à la fois. Ceci s'entend à merveille.

Un beau navire, un bon navire, un bâtiment grand marcheur, fin voilier, fort, vif, rapide, obéissant bien à la main et presque à la voix de celui qui le guide, un bâtiment qui, avec ces qualités essentielles, a aussi les mérites que nous estimons en tout corps organisé : la grâce, l'élégance, la majesté ou la pureté des formes; assurément, c'est là une noble chose! Si noble, en effet, si au-dessus de la matière, si près de la perfection, que le sentiment qu'elle inspire ne tient

presque point de celui qu'on ressent d'ordinaire pour des êtres inanimés ; c'est de la tendresse véritable, de la passion même.

On chérit son vaisseau, comme s'il pouvait aimer aussi ; on lui parle, on le caresse des yeux, on a de la vanité pour lui autant que pour soi ; on le veut bien propre, bien mâté, bien coiffé de ses vergues et de sa flamme ; on se plaît à regarder ses canons luisants et noirs, comme à admirer les dents blanches d'une maîtresse ; dans une chasse, on l'encourage ; dans une circonstance difficile, s'il s'est montré avec honneur, on dit qu'il s'est bien *comporté* à la mer, éloge tout physique, exprimé cependant par un mot d'une valeur toute morale.

Et pourquoi cela ?

C'est que le vaisseau n'est pas seulement une habitation et une machine pour le marin, c'est encore un compagnon intelligent — procédant de l'intelligence de l'homme, — à qui l'on s'attache autant qu'à un chien, à un cheval, à un autre animal domestique.

En tant qu'habitation, est-il étonnant qu'on ait pour lui quelque affection? Qui n'aime sa maison? qui ne se plaît au milieu de sa chambre, si petite, si peu confortable qu'elle soit, quand il l'a longtemps habitée ; quand il l'a arrangée lui-même ;

quand il en sait tous les coins et recoins, toutes les petites cachettes, tous les mystères inconnus aux profanes; quand il y a fait philosophiquement ce *voyage* Sternien que le comte Xavier de Maistre fit, avec trop d'esprit peut-être, autour de la sienne; quand il y a travaillé, souffert, aimé; quand il l'a peuplée de souvenirs doux et tristes?

Il y a tout cela pour le marin dans le navire; et si à ces raisons que l'homme de mer a d'aimer son palais, ou, si vous voulez, sa prison flottante, se joint la mémoire d'une grande action; si la maison a été un champ de bataille; si la gloire et le succès ont couronné les efforts du vaisseau, ne sentez-vous pas quel intérêt de plus il y a sur cette habitation héroïque?

Je n'ai jamais pensé sans attendrissement à ce vieux matelot dont je veux vous dire l'histoire.

C'était autrefois, vers la fin des guerres de Louis XIV. Ce matelot avait servi plusieurs années sur un vaisseau auquel le hasard, d'abord, puis l'habitude et l'affection l'avaient donné. Ils avaient fait ensemble maintes campagnes, avaient assisté à de nombreux combats; ils ne s'étaient jamais quittés que pendant le temps où charpentiers et chirurgiens pansaient les blessures de l'un et de l'autre. Ils vieillirent en même temps, et en même temps on les réforma tous deux.

Toutefois, réformés, ils ne se quittèrent point, car le marin se fixa, invalide et faiblement pensionné, dans le port où pourrissait tranquillement le navire. Tous les jours l'homme allait voir son ami, il causait avec lui, lui rappelait leurs beaux jours et leurs jours malheureux; et quand le soir venu finissait cet entretien intime, il le saluait et lui disait: « A demain! » d'une voix émue, qu'on surprit quelquefois, ce qui fit dire à des gens qui n'avaient point de poésie au cœur, et qui ne comprenaient pas ce qu'il y avait de touchant dans cette affection du matelot pour son vaisseau : « Ce vieillard est fou! »

Il n'était pas fou, ou plutôt il était fou comme tous les gens qui aiment!

Or, il arriva que, pour je ne sais quelle raison, le matelot fut obligé d'aller dans le village où il était né, sur la côte de Normandie, je crois. Vous devinez ses regrets, ses soupirs, si vous vous êtes bien rendu compte de sa passion. Il demeura absent quelques mois, puis il revint à la ville maritime.

Son premier soin fut de courir au port. Il y chercha son vaisseau, et il ne le trouva plus. « — Qu'est-il devenu? Pourquoi l'a-t-on changé de place? L'aurait-on rendu à l'activité? Lui, aller à la mer sans moi! »

Il parcourt la longue file des vaisseaux désarmés, des vieilles carcasses; il n'ose interroger personne; enfin, il va dans un endroit écarté, véritable amphithéâtre de dissection où l'on interrogeait les vieux cadavres de navires de guerre pour en tirer quelques planches encore bonnes, quelques ferrailles encore capables de service. Un vaisseau était aux mains des démolisseurs, tout défiguré, méconnaissable, squelette hideux dont chaque heure voyait tomber une côte : le matelot s'informa alors, et quand on lui dit que c'était *l'Entreprenant* que la cour faisait démolir pour débarrasser le port qu'il encombrait avec beaucoup d'autres, oh! alors le brave Normand, qui n'avait jamais pleuré, versa de grosses larmes, et il s'évanouit. C'était l'émotion la plus violente qu'il eût éprouvée de sa vie, cet homme qui avait labouré soixante ans la mer, qui avait fait le métier de la course, qui s'était battu souvent, qui avait vu périr son fils et avait lui-même accompagné sa femme au cimetière!

La mort de son vaisseau le tua; car de ce moment on le vit décliner, triste, et n'ayant qu'un mot à la bouche : *l'Entreprenant.* Depuis le jour où il avait vu son pauvre ami sous la hache qui séparait ses membres, il n'alla plus au port. Il n'avait qu'une consolation au monde, mais fai-

ble et imparfaite; tant qu'il y vit, tant que sa main fut assez forte pour tailler un petit bloc de sapin, il travailla à un portrait en relief du navire qu'il avait perdu; la mort le surprit pendant qu'il s'appliquait à se donner cette image que la religion du souvenir et de l'affection devait consacrer.

Je ne sais, mais il me semble que voilà un petit poëme plein d'intérêt. Si j'étais poëte, j'écrirais certainement cette élégie.

Au reste, les sujets de cette nature ne manqueraient pas au chantre des sentiments et des impressions maritimes. Je me rappelle que, dînant à bord du vaisseau *le Triton*, — le 13 février 1835, — la conversation vagabonde alla se heurter contre cette question de l'habitude qui rend chers aux marins leurs navires; notre hôte, M. le commandant Baudin des Ardennes, nous cita à ce propos plusieurs faits curieux dont j'ai gardé le souvenir. Je n'en rapporterai que deux, heureux si je pouvais les redire avec la grâce facile et spirituelle que M. Baudin mit à nous les conter.

« Pendant la dernière guerre, un capitaine de vaisseau anglais avait commandé, quinze ans de suite, un vaisseau de ligne avec lequel il avait couru toutes les chances de la vie de l'homme de mer.

Ce bâtiment était devenu pour lui sa patrie ; il y avait concentré toutes ses affections. Comme tout se renouvelait autour de lui, équipage, maîtres et officiers, il n'avait pu guère contracter d'amitié solide avec personne. Célibataire, et n'ayant pour peupler la solitude de sa galerie, ni l'image d'une épouse ou d'un enfant, ni la pensée d'un autre amour, il s'était donné tout entier à son navire. C'était son âme, son existence, son idée fixe ; il ne vivait que pour son vaisseau et par son vaisseau.

» Cependant, la paix vint ; on désarma le *ship* ; on le condamna au repos éternel parce qu'il était cassé, vieilli. Le capitaine avait prévu cette disgrâce de l'âge et de la fortune, pour son ami comme pour lui-même ; il ne voulut plus naviguer. Depuis cinquante ans, il n'avait pas quitté l'Océan, et son reste d'énergie s'était usé à quelques uns des combats qui avaient marqué la dernière période des hostilités haineuses entre les deux nations rivales ; il demanda donc sa retraite, et, avec elle, une grâce, à laquelle il tenait tant, et qu'il sollicitait avec une telle chaleur de supplications éloquentes que, par singularité, on la lui accorda : c'était d'habiter toujours son ancien appartement dans le vaisseau désarmé.

Il s'y établit en effet, ermite marin, seul, et

n'en permettant l'accès à son domestique qu'à certaines heures pour la propreté de la chambre et de la galerie, et pour le service de la table. Il vécut là quelques années, fumant, buvant, se promenant sur son gaillard d'arrière, parcourant son vaisseau inerte et vide, interrogeant le vent comme s'il était sous voile, et refaisant, par le souvenir, toutes ses navigations d'autrefois.

« Un matin, son valet le trouva mort.

« On l'enterra avec la pompe due à son rang et à ses anciens services, et pour donner satisfaction, au-delà même du tombeau, à sa respectable manie, on lui fit une bière de quelques planches empruntées à son navire bien-aimé. »

L'autre exemple n'appartient pas à l'espèce humaine.

« A bord de la corvette *le Géographe*, pendant sa circumnavigation, naquirent une chienne et un chien qu'on nomma *la Ligne* et *Tropique*. La chienne mourut à la mer, et *Tropique* resta seul. *Tropique* était l'enfant du bord; il n'appartenait donc à personne, mais à tout le monde; aussi tout le monde en avait soin. *Tropique* reconnaissant partageait son affection entre tous les membres de l'état-major de la corvette et les matelots de l'équipage.

« Un jour cette affection disséminée devait le perdre; ce jour arriva. Ce fut celui où le *Géographe* rentra dans le port de Brest pour se délasser de ses longues courses scientifiques autour du monde. Tant qu'un homme resta à bord, *Tropique* resta avec lui; mais quand le dernier eut pris son sac et son hamac, pour s'en aller à la cayenne ou sur un autre bâtiment, le chien, repoussé par ce matelot qui n'avait que son centième dans la possession et dans l'attachement du frère de la *Ligne*, que devint-il?

« Il ne connaissait pas la terre; avant d'aborder la côte de France, il n'avait flairé que de loin les émanations que son instinct le faisait peut-être rechercher, mais qui étaient si nouvelles pour lui qu'il ne pouvait les savourer avec un plaisir bien vif : la terre ne lui était de rien : ce qui lui était tout, c'était la corvette. Après qu'il eut couru un peu dans le port et dans la ville, le nez au vent, étonné de ce qu'il voyait et de ce qu'il sentait, faisant des découvertes sur un élément étranger où jamais on ne lui avait permis de se hasarder, cherchant partout un de ses amis qui l'avaient abandonné tout de suite, il revint au *Géographe*.

«Mais son berceau personne ne l'entourait plus;

son empire était un désert; il fut pourtant heureux un moment de le retrouver; il aboya de joie, sauta et courut du haut en bas pour en reprendre gaiement possession... Hélas! quelques jours après la faim l'avait tué. »

Ébriété.

La marine du XVIIIe siècle, en France comme dans tout le reste de l'Europe, avait un dicton qui n'était que trop justifié; elle disait d'un homme ivre, cet homme fût-il Bas-Breton : « Soûl comme » un matelot anglais! »

Alors, en effet, l'abus des liqueurs fortes et de la bière noire était si grand à bord des vaisseaux anglais, que, de la puissance d'action acquise à l'équipage, par le nombre d'hommes présents à bord de chaque bâtiment, on pouvait raisonnablement déduire vingt pour cent, taux moyen, pour

chaque jour ordinaire, et soixante au moins à certains jours de fête où l'ivresse était comme une prescription réglementaire.

Et quand je dis vingt pour cent, je ne crois pas exagérer, parce que, si je suppose qu'il y avait toujours plus d'un homme sur cinq pris d'eau-de-vie ou troublé par le genièvre, je suppose aussi qu'un peu de la force des ébriants revenait au travail de la manœuvre.

Au reste, ce n'était pas seulement les matelots qui avaient la dégradante habitude de la boisson; les officiers abusaient aussi des vins de France et d'Espagne; et leurs plus doux passe-temps, quand ils n'étaient pas de service, consistait à deviser autour de la table du carré en vidant des flacons remplis aux coteaux de Médoc, dans les clos du Cap, ou aux distilleries célèbres des colonies; et cela jusqu'à ce que leur raison fût subjuguée par les liqueurs et le sommeil. Dans les rades où stationnaient leurs vaisseaux, soit en Europe, soit aux mers étrangères, chaque soir revenaient, couchés au fond des embarcations, et ramenés par des camarades seulement gris, des officiers que les hommes de l'équipage un peu plus sains remontaient à bord et livraient à leurs domestiques qui les couchaient. Les capitaines donnaient l'exemple à tous leurs inférieurs, et il y avait une

consigne fondamentale donnée à l'officier de garde, de faire passer chaque soir au bout de la grande vergue un cartahu, pour hisser le capitaine du navire, quand il revenait de terre mort-ivre.

Lord Nelson avait comme un autre, et peut-être plus qu'un autre, le goût de cette ivresse par laquelle les marins anglais terminaient chaque soirée du temps de leurs relâches. Il buvait tous les après-midi, quand il n'avait rien d'essentiel à faire, jusqu'à ce que le midshipman de corvée vînt l'avertir au café où il était, que son canot l'attendait pour le reporter à son vaisseau. En 1798, je crois, quand il était à Gênes, il fut invité à un dîner où les vins de tous les pays furent prodigués. Il se les épargna si peu, qu'au sortir de table il avait tout-à-fait perdu la tête. Il déraisonnait complétement, et ne pouvait marcher sans le secours de deux bras amis. On vint cependant lui dire que l'embarcation l'attendait à l'escalier du *ponte della Legna*, et il dit : « Allons à bord, messieurs. » Pendant le trajet du palais où on l'avait traité à la cale d'embarquement, quelque soin qu'on mît à le soutenir, le pauvre homme se laissa choir, mais choir très lourdement et de façon à se tuer. Le marquis Carrega, qui l'accompagnait, effrayé de cet accident, se hâta de l'aller relever ; mais l'usage, en Angleterre, voulant que

l'ivrogne tombé se relève tout seul, les officiers qui étaient avec lui intervinrent pour qu'on le laissât à lui-même. On ne l'aida que de la voix : « Debout, amiral, debout pour aller au vaisseau ! » Et Nelson de lutter contre la terre vers laquelle la force centripète, décuplée par l'absence des forces et de la raison, l'attirait presque invinciblement. Enfin, après une lutte opiniâtre où ses broderies, les revers blancs de son habit et ses épaulettes reçurent plus d'une honteuse souillure, le héros parvint à se remettre sur ses deux jambes ; et, que bien que mal, trébuchant, fléchissant sur ses genoux, abandonnant sa tête qui allait à droite et à gauche comme le pendule d'une horloge dérangée, soutenu cependant par le marquis Carrega, à qui cette obligeance n'était pas interdite par le code de l'intempérance, il parvint à son canot. On l'y coucha Arrivé à bord, le cartahu fit son jeu, et Nelson monta sur le vaisseau qu'il commandait, par-dessus le bastingage, comme un sac de farine.

Le lendemain matin, le marquis génois crut qu'il devait aller savoir des nouvelles du noble amiral. Il le trouva se promenant sur le gaillard d'arrière de son vaisseau, les bras croisés, grave et l'air sévère comme de coutume. Sa chute l'avait défiguré ; il avait le nez enflé, et un œil noir, rouge

et jaune. M. Carrega eut de la peine à retenir une envie de rire en le voyant ainsi fait; il adressa pourtant avec assez de sérieux, à Nelson, son compliment de condoléance sur l'accident de la veille; il plaignit beaucoup cette blessure dont il voyait des marques si fâcheuses; le marin n'eut pas l'air de le comprendre, et comme son visiteur insistait, il finit par dire : « Ceci n'est rien, monsieur le marquis, et je vois bien à votre étonnement que vous ne connaissez point nos usages. » Nos plaisirs et nos devoirs n'ont rien de commun; ce matin, à bord, nous oublions ce que » hier nous avons fait à terre. Ici personne ne » trouve surprenant de me voir blessé, et je serais » cent fois laid comme vous me voyez, que la » pensée de rire de moi ne viendrait à aucun » de mes subordonnés; que je serais obéi par » tous avec la même ponctualité et le même respect. Regardez autour de nous, voyez tous ces » hommes! en est-il un qui jette sur moi un regard moqueur?... Je ne me rappelle pas, moi, » ce qu'ils ont fait dans des loisirs dont la coutume » leur permet d'abuser, pourquoi se rappelleraient-ils ce que j'ai fait? Soyez convaincu qu'ils » n'ont aucun mépris pour moi; et si nous avions » à nous battre tout-à-l'heure, vous verriez si j'ai » baissé dans leur estime et dans leur confiance! »

Le marquis de Carrega se tint la chose pour dite, et, prenant la main de Nelson, il lui dit en souriant : « Dans ce cas, amiral, j'espère que vous » me ferez l'honneur de venir dîner chez moi au- » jourd'hui. — Certainement, monsieur le mar- » quis, j'irai; on dit que vous avez une bonne » cave. Ma foi! nous reviendrons comme nous » pourrons! »

Il revint, en effet, comme il pouvait revenir, aviné, chancelant, meurtri de ses chutes, et livré au cartahu de la grand'vergue.

NOTES.

— *Se relève tout seul.* (P. 202.) Un poëme scandinave en vingt-quatre chants, composé par l'évêque de Wexiæ, Isaïe Tegner, et dont le héros est un pirate nommé Frithiof, contient le passage suivant : « Le vin est la boisson d'adieu ; l'ivresse t'est » permise, si tu la portes sans t'oublier ; qui chancelle à terre » peut se relever, qui chancelle à bord va trouver Ran l'en- » dormeuse. » Les Anglais n'avaient gardé de ce code marin des Scandinaves que le seul article : « Qui chancelle à terre peut » se relever. »

Une vocation.

— 1806. —

MADAME ***, veuve d'un capitaine de vaisseau.
PAUL, son fils.

(Au bord de la mer.)

MADAME ***.

A peine s'il est jour...

PAUL.

Hélas! sur cette grève,

Je viens, chaque matin, continuer le rêve
Que pour moi le sommeil commence chaque nuit !
Si je pouvais jamais l'achever !..

MADAME ***.

Quel ennui
De ce rêve obstiné te causent les mensonges ?

PAUL.

Ne me demandez pas le secret de mes songes,
Ma mère !

MADAME ***.

Allons, voilà des larmes, à présent !
Qu'as-tu ?

PAUL.

Rien.

MADAME ***.

Je t'en prie... — Un esprit mal-
[faisant
T'aura jeté le sort qui fait, d'une âme heureuse,

Une âme inquiétée, et triste et douloureuse.
—Viens avec moi, mon fils, viens; notre bon curé,
Que le démon respecte en son vieux prieuré,
Sait tous les mots latins qui calment la souffrance;
C'est un saint; il n'est pas de maligne influence
Qu'on n'ait vue, à l'instant, céder à son pouvoir.
Viens!

PAUL, en contemplation devant l'Océan.

Non, ce n'est pas lui que j'ai besoin de voir!

MADAME ***.

N'es-tu donc plus heureux, seul, auprès de ta mère?
Tu l'étais autrefois! Jamais parole amère
N'échappait à ta bouche; et ton cœur satisfait,
Recevant chaque jour comme un nouveau bienfait,
En rendait grâce au ciel, à moi, la pauvre femme
Qu'on aimait bien alors...—Oh! mon Dieu! Notre
[Dame!
Qu'ai-je fait à mon fils pour qu'il ne m'aime plus?
Mes vœux à vos autels ont été superflus!
Vous ai-je demandé, Seigneur, dans mes prières,

Mon bonheur? Non, le sien. — Ah! nous sommes
[trop fières
Quand nos enfants chéris nous chérissent aussi! —
Vous deviez me punir; mais, me punir ainsi!
De mon unique enfant, le trésor de la veuve,
Me faire un étranger, quelle cruelle épreuve!
— Mère, on pleure, on gémit...

Elle se met à genoux.

— Chrétienne, on
[se soumet! —

Silence.

— Que je serais heureuse, oh mon Dieu! s'il m'aimait!

PAUL, tiré de sa rêverie par l'exclamation de sa mère.

Eh bien! ne pleurez plus, ma mère; je vous aime.

Avec tendresse.

Oui, je t'aime.

MADAME ***.

Bien vrai? — dis-moi toujours de
[même;
Car douter de son fils, vois-tu, c'est trop affreux.—

Allons, embrasse-moi. — Ris donc! — Sois donc
[heureux!

PAUL, avec un accent profond de mélancolie.

Laissez-moi respirer la vie avec la brise!..
— Les parfums de la mer, la vague qui se brise,
En jetant à mon front ses gouttes de fraîcheur;
La houle aux larges plis; la barque du pêcheur;
De son port clandestin le smogleur qui s'élance;
Le goëland fatigué qu'assoupit et balance,
Sur sa crête argentée, un flot paisible et lent;
La corvette et le brig qui prennent leur élan,
Sous deux huniers bordés, qu'une vaste misaine
Secondera, bientôt orientée et pleine;
Le noble et grand vaisseau qui montre à ses sabords
Cent vingt canons béants, rangés sur ses deux bords;
La frégate qui part, d'un gracieux tangage,
Toutes voiles dehors, saluant son mouillage :
Voilà ce qui me plaît, bonne mère, voilà
Ce qui remplit mes nuits et mes jours; au-delà,
Je ne sais rien aimer... que vous, dont la tendresse
De soins si complaisants caressa ma jeunesse.

MADAME ***.

Je ne te comprends pas ; car enfin , le smogleur ,
La mer , et ses parfums , et sa vive couleur ;
La frégate marquant , dans son appareillage ,
Son chemin commencé, d'un bouillonnant sillage ;
Le goëland vagabond et fatigué ; le brig
A la bande incliné , léger comme une gig ;
La rapide corvette, et le bateau de pêche ;
La goëlette-aviso qui porte sa dépêche ;
Le géant maritime et ses trois ponts armés ,
N'as-tu pas tout cela , dis?

PAUL.

Mes yeux sont charmés
De ces mouvants tableaux ; mais quelque chose encore
Manque à mon horizon, que tant de soleil dore!..

MADAME ***.

Quelque chose? Quoi, donc?

PAUL.

Je ne vis qu'à demi ;

Je nourris dans mon cœur un besoin ennemi ;
Si vous le connaissiez, vous seriez trop à plaindre !..

MADAME ***.

Non, non, parle, mon fils ; quoi qu'il me faille
[craindre,
Je veux connaître, enfin, cet importun besoin
Qu'à mon amour trompé tu cachas avec soin.

Silence.

PAUL soupirant.

Vous le voulez ?... — Eh ! bien, — le repos m'est à
[charge. —
J'ai besoin de la mer ! Mais la mer, c'est le large ; —
C'est l'océan immense, agité ; — c'est le grain
Auquel il faut veiller d'un œil sûr et marin ; —
C'est d'un péril futur, l'incessante menace ; —
Du péril où l'on est, et qu'il faut voir en face,
Sans pâlir, c'est la vive et chaude émotion ; —
C'est le vaisseau surtout, vivant, en action,
Non plus coquet, bien peint, et faisant la parade
Sur les tranquilles eaux d'un golfe ou d'une rade ;

Mais, au fort du combat, actif, intelligent,
Brave, et hardi lutteur, d'un canon diligent
Repoussant l'ennemi qu'une manœuvre habile
A déjà, sous le vent, laissé morne et débile,
Et qu'un fier abordage aura bientôt réduit… —
Telle est pour moi la mer.

MADAME***.

Quelqu'un t'aura séduit;
Des livres dangereux t'auront tourné la tête!
Ces poëtes menteurs qui peignent la tempête,
La mer et ses excès, d'un pinceau radieux,
Pour égarer ton cœur, ont fasciné tes yeux;
Ne les crois pas. Tu sais comment finit ton père!

PAUL avec exaltation.

Il est mort en héros, en marin… et j'espère…

MADAME***.

Tais-toi, tu deviens fou!

PAUL.

Fou! fou comme Jean-Bart.

Comme Du Gay, Tourville, et Du Quesne et Cassart !
Fou comme Tromp, Ruyter; mais la noble folie,
Ma mère !

MADAME***.

Ainsi, cruel ! le doux nœud qui nous lie,
Ce nœud que je dus croire éternel, tu le romps !
Tu t'es dit froidement : « nous nous séparerons;
« Et puis, meure s'il faut, meure la vieille femme ! »
Mais la vieille est ta mère, entends-tu ? – c'est infâme ! -

Elle pleure.

Veuve, j'avais un fils, je ne l'ai plus... Mon Dieu !
A ce monde étranger il me faut dire adieu;
Pourrais-je y vivre seule ?...

PAUL avec une exaltation toujours croissante.

Oh ! sort digne d'envie ! —
Espoir, crainte, danger, gloire, la belle vie ! —
Être sur un vaisseau fort, bon voilier, puissant;
Le sentir sous sa main rétif et frémissant,
Et d'un mot l'arrêter; puis, d'un mot qui le presse,
A sa quille immobile imposer la vitesse;

Le faire aller, venir, virer; lui commander
De courir dans le vent ou de rétrograder;
Le maîtriser enfin, comme aux champs de Nubie
Le Maure cavalier sa jument d'Arabie;
N'est-ce pas beau cela, mère? — N'est-ce pas beau,
Frappé par un boulet, de trouver pour tombeau
Un tronçon déchiré d'artimon, sépulture
Que fournit pour Nelson l'orgueilleuse mâture
Du trois-ponts, par fortune, à Lucas échappé? —
Malgré vous, je le vois, votre esprit est frappé
Des grandeurs...

MADAME***.

Malheureux, c'est ta triste démence
Qui me frappe.

PAUL vivement.

A la fin ma croisière commence! —
Voyez, le vent se fait! — Allons, vite aux huniers!
Bordez, hissez, brassez, enfants! — Vous, timoniers,
Attention! Sitôt que l'ancre dérapée,
Au bossoir, pour long-temps j'espère inoccupée,
Montera, doucement votre barre dessous! —

Bon ! la frégate abat. — Assez ! redressez-vous ! —
Un coup aux bras du vent ! — halez-moi ces
[boulines ! —
Lofe, pour mieux doubler les roches trop voisines ! —
Bien comme ça ! — Faisons un peu de toile encor :
Misaine et perroquets au vent ! — Puis, que le cor
Jette au port qui nous fuit l'adieu d'une fanfare... —
Abaissant sa hauteur, déjà notre vieux phare,
A l'horizon lointain, trompant l'œil le plus sûr,
Semble une blanche voile au bord d'un lac d'azur ! —
Déjà toute une mer entre nous et la France ! —
D'une campagne heureuse obtenons l'assurance,
Prions :

« — Dieu tout puissant qui sais dompter les flots,
» Vierge sainte, éternel espoir des matelots,
» Astre brillant et pur, étoile des étoiles,
» D'un vent propice et doux favorisez nos voiles !
» Nous ne demandons pas tout l'or des galions,
» Mais la gloire nous touche, et si deux pavillons
» Se doivent disputer l'honneur d'une victoire,
» Périsse le butin, et donnez-nous la gloire !
» Ainsi soit-il ! »

— Je crois que la brise a fraîchi!
Tant mieux, la *Galatée* aura plutôt franchi
Cette plaine écumeuse où notre impatience
Appelle un ennemi que retient sa prudence.
La nuit sera superbe, amis! - Bon quart! bon quart! -
Mais pas de ris peureux; ouvrez vos ailes; car
Il est passé le temps où nos timides pères,
Quand le soleil couchant de ses clartés prospères
Ne marquait plus la route où glissaient leurs vaisseaux,
Réduisaient les huniers aux plus petits morceaux,
Serraient et perroquets, et bourset, et grand'voile;
Braves marins d'ailleurs, mais aimant peu la toile.
Sur ce point seulement ne les imitons pas. —
Descendons, prenons vite un modeste repas,
Puis dormons. — Qu'on dort bien au branle d'un
Doucement balancé par le hamac qui vire [navire!
Et tombe, et puis revient pour retomber encor,
Tranquille, on voit venir le rêve aux ailes d'or
Qui vous prend éveillé, vous assoupit, vous berce,
Et vers un noble but vous conduit sans traverse!
Délicieuse erreur! brillante vision!
Espoir d'un avenir! flatteuse illusion

Que l'on retrouve assise au seuil de la journée,
Et qui vous rend heureux toute une matinée! —
A ces enchantements il faut nous arracher;
Partout, autour de moi, j'entends déjà marcher
Nos gens qu'a réveillés la cloche impérieuse;
J'entends, sur les gaillards, la diane joyeuse
Promener ses appels et leur rhythme pressant
Que le fifre accentue avec son cri perçant;
Branlebas, donc! debout! le devoir nous réclame... —
Mais, changement soudain, tourmenté par la lame,
Le bâtiment se tord; il roule et craque; il veut
S'élever dans le vent, mais en vain; il ne peut
Vaincre ce dur noroît dont la fougueuse rage,
Grandissant par degrés, a soulevé l'orage!
Nous faudra-t-il plier, et fuir devant le temps?
Ne pouvons-nous lutter par des efforts constants?
Résistons; résistons! ne courbons pas la tête,
Voyons Dieu face à face au sein de la tempête!

MADAME ***.

Insensé, jette à Dieu ton orgueilleux défi!
As-tu donc oublié qu'un blasphème a suffi

Pour damner le patron de ce vaisseau fantôme
Qui sans relâche aucun, et toujours, vil atôme,
Sera battu des vents? Crois-tu...?

PAUL.

— N'arrivons pas! —
Borde à plat l'artimon; maintenant, hale bas
Les focs! Carguez, serrez les huniers, la misaine! —
Et dussions-nous ainsi rester une semaine,
Bourlinguant, capëiant sous le seul artimon,
Nous n'arriverons pas! — Quel acharné démon
Cachant son bras cruel sous la vague irritée,
Repousse incessamment notre guibre agitée?... —
Ne va pas te lasser, la belle! Pique au vent!
Sans te décourager, oppose ton avant
Aux chocs désordonnés de la mer qui t'assiége! —
Incertaine, inquiète, ainsi qu'un faible liége
Qui flotte à l'aventure au courant d'un ruisseau,
Tu vas, viens et reviens: chaque nouvel assaut
Semble t'épouvanter!... je te croyais plus brave!
Maudite soit la main qui, dans ta molle étrave,
Ficha le premier clou, frégate de malheur!

Comme un enfant chétif, sensible à la douleur,
Tu te plains, tu gémis! — Carcasse méprisée,
Misérable ponton, coque inutile, usée,
Que tu serais bien mieux, au fond d'un port obscur,
Pour les rats des chantiers, refuge ignoble, impur,
Pourrissant à loisir sous de vieilles amarres,
Mâtée honteusement de quelques vains espares!
Que tu serais bien mieux, prison, bagne fatal,
Patache refrognée, ou bien triste hôpital,
Caserne d'argousins, immonde pigouïère,
Que sais-je? mais frégate, une frégate altière,
Toi, sotte baille à brai sans volonté, sans cœur,
Toi que le moindre vent peut traiter en vainqueur!
Oh! non pas, s'il vous plaît, vous n'êtes pas frégate,
Navire qui craignez de mouiller votre gatte!
Au beau nom de frégate on fit un rude affront
Quand, de ces triples mâts, on para votre front,
Quand, de trente canons, coupable flatterie,
On mit sous vos gaillards la noble batterie!
Vous n'êtes pas frégate!

—Et quoi, vous avez peur,
Ma mère? Ouvrez les yeux; la sinistre vapeur

Qui nous cachait le ciel doucement se dégage;
Du beau temps qui revient, un infaillible gage,
Le voulez-vous? voyez à l'horizon vermeil
Ce nuage embrasé des reflets du soleil.
Le vent tombe, et la mer, de ses hautes vallées
Comblant les profondeurs, aux eaux amoncelées
Aura bientôt rendu leur paisible niveau. —
A peine tangons-nous encore; et de nouveau, —
Comme un cygne au zéphir ouvre ses blanches ailes,
Lorsqu'après l'ouragan les ondes moins rebelles
Souffrent que, rappelé par son jeu familier
Sur le bassin limpide, et rameur et voilier,
L'oiseau navigateur glisse, nage, louvoie —
Au joli petit-frais que le sud nous envoie,
Nous allons tout ouvrir, jusqu'à nos papillons. —
Le rêve fut cruel, mais nous nous éveillons;
N'y pensons plus. — Enfants, à chaque guinderesse,
Du monde, pour guinder les mâts que la détresse
Nous força de caler. Leste! aux deux cabestans,
Garnissons et virons; quant aux hommes restants,
Qu'ils parent les huniers et la voilure haute.
Manions-nous surtout! — Dans une heure, sans faute,

Le cap en route, il faut être bien étarqué ;
Il faut que plus d'un log au renard soit marqué ;
Poussons donc en chantant, et que l'écho du large
Répète nos chansons. -Tambours, battez la charge!—
Un coup de sifflet, maître! — A ce grand hourvari
Viens mêler tes éclats, joyeux charivari !
— Charivari ! — Pour qui? — Pour le premier navire
Que nous prendrons. —Bravo!—là! là! là! vire, vire!
— Charivari ! — Pour qui ? — Pour le *ship* vaniteux
Qui nous vint provoquer, et qui, faible et piteux,
Amène pavillon devant notre abordage. —
Bien dit!-Vire à courir!-tiens bon!-passe au ridage!-
— Sans tarder maintenant, gréons nos perroquets! —
Bien ! les vergues déjà dépassent les chouquets !
Capelez promptement et bras et balancines;
Avant de mettre en croix, frappez-moi les boulines,
Les cargues et le reste. — Est-on paré?.. Croisez!—
Bordez les perroquets! Borde à joindre! — Hissez! —
Poussez les boute-hors et gréez les bonnettes ! —
Ne perdez pas de temps à de vaines sornettes,
Patinez-vous, gabiers ; nous avons d'autres soins.
— Navire! — Où? — sous le vent. — Gros?
[— Mais, frégate, au moins. —

Vous l'entendez, amis, le ciel nous est propice;
Il comble tous nos vœux, il ouvre cette lice
Où, bravement, chacun va faire son devoir. —
Arrive en dépendant! — Bientôt nous allons voir
Qui nous adresse, enfin, notre bonne fortune! —
Profitons des faveurs de la brise opportune. —
Branle-bas de combat! — Délicieux moment!
Ou la gloire, ou la mort!

MADAME ***.

Cruel commandant,
Ordre qui va ravir tant d'enfants à leurs mères,
Ordre qui me coûta tant de larmes amères,
N'est-ce donc point assez du mal que tu me fis?
Viens-tu, signal affreux, par la bouche du fils,
M'avertir... ?

PAUL.

Oh! pourquoi ces lugubres pensées
Et ces larmes? Pourquoi ces paroles glacées?
Faut-il vous faire ainsi prophète de malheurs?
Quand l'espoir me sourit, pourquoi verser des pleurs?

MADAME ***.

Ah! laisse-moi pleurer sur mon double veuvage!..
Chaque flot gémissant qui meurt sur le rivage,
Chaque nuage en deuil qui monte dans les cieux,
D'un matelot mourant apporte les adieux;
Si tu meurs, comprends donc que, dans ma solitude,
Et la nuit et le jour, l'ardente inquiétude,
De noires visions nourrissant ma douleur,
Viendra brûler mon sang et torturer mon cœur!
Plus de sommeil pour moi; car toujours, à toute heure,
Pauvre folle, j'irai, détestant ma demeure,
Fouiller tous les rochers du rivage fatal,
Soulever les varechs et le sable inégal,
T'appeler, à genoux au pied du vieux mélèze,
Aux creux retentissants de la haute falaise,
Demander un écho de ton dernier soupir;
Trop heureuse, à la fin, si je puis m'assoupir,
Et rêver ton retour et mourir dans ce rêve!..
Oui, Dieu prendra pitié d'un désespoir sans trêve;
Je mourrai... te plaignant... car mon cœur maternel
Ne saurait pas maudire un enfant criminel!

PAUL.

Criminel, un enfant qui souhaite la gloire !
Criminel, votre fils qui voudrait à l'histoire
Léguer un nom grandi par quelque noble exploit!
L'avez-vous prononcé ce mot, et son emploi
N'a-t-il pas révolté tout votre cœur?

MADAME ***.

Pardonne ;
Ce départ menaçant, le chagrin qu'il me donne,
Contre un ingrat que j'aime ont soulevé mes sens.

PAUL.

Se quitter est affreux, sans doute, et je le sens ;
Mais vieillir ignoré, mais vieillir inutile,
Fils d'un brave marin, languir dans une ville,
Quand on a devant soi la mer et les combats !
Me feriez-vous un sort si cruel et si bas ?
Non, je pars ; je poursuis ma brillante chimère ;
Je reviendrai vainqueur pour embrasser ma mère.

Il partit. — Il revint horriblement blessé... —
Débris souffrant, au port pour toujours délaissé,
Invalide à seize ans, quand l'aube froide et pâle
Cachait le jour douteux sous son manteau d'opale,
Chaque matin encor, le pauvre mutilé,
Au bord de l'Océan, par l'instinct rappelé,
Disait, le deuil au cœur, les yeux remplis de larmes :
« Avoir seize ans à peine et déposer les armes !
» Être si jeune encore et ne plus naviguer !..
» Le sang qu'à mon pays je voulais prodiguer,
» Ce sang qui bout encor dans mes veines tronquées,
» — Branches de l'arbrisseau par la foudre atta-
[quées, —
» Je le sentirai donc se glacer lentement !
» Vieillard infirme, obscur, j'aurai donc ce tour-
[ment,
» Dans les sombres ennuis où le regret me plonge,
» De voir des jours oisifs, que le chagrin allonge,

» S'ajouter à des jours qui semblent éternels !
» Mon héritage unique, exemples paternels,
» Je n'aurai pu vous suivre, hélas ! et de ma vie,
» Qui d'un renom fameux pouvait être suivie,
» Il ne restera rien, rien, pas un souvenir !
» Je mourrai tout entier, frustré de l'avenir !..
» Vous me deviez, ô Ciel ! un destin plus prospère :
» Le large, vingt combats, et la mort de mon père ! »

NOTES.

On le croira sans que je le dise : l'auteur des vers qu'on vient de lire n'a aucune prétention à la *poésie*.

Il ne s'abuse point sur sa vocation, parce qu'il a fait entrer un certain nombre de mots techniques dans la mesure du vers alexandrin ; d'ailleurs, la vocation serait tardive, car, moins précoce encore que le Damis de *la Métromanie*, il avait plus de quarante ans quand *cela* lui *arriva*. Il sait bien que, même dans ce temps où l'ode, le sonnet, la satire et le poëme ont débordé sur le terrain de la littérature, on n'est pas poëte à si bon marché.

Au reste, des études sérieuses, qui veulent, avec une patience éprouvée, un grand calme d'esprit, une ardeur infatigable et quelque chose de la constance du mosaïste, qui fait des figures avec de petits fragments d'émaux coloriés, lui interdiraient les doux labeurs du poëte, quand sa nature ne l'avertirait pas qu'il est impropre à de pareils travaux. Géologue marin, s'il est permis de dire ainsi, il a une tâche trop belle, et trop rude encore, pour ne pas lui donner tout ce qui reste de force à son intelligence. Les loisirs poëtiques, qu'il aurait souhaités peut-être,

ne lui sont donc point permis, et s'il avait le malheur de faire quelques vers, il devrait les cacher : l'érudition n'aime pas les vers qui ne sont pas vieux d'au moins trois ou quatre siècles.

L'essai que l'auteur, dont il est question, ose publier, est donc tout-à-fait sans conséquence pour l'avenir, et assurément aussi pour le présent.

Ce que le versificateur novice a voulu faire, c'est moins une petite scène dramatique d'un certain intérêt, que l'esquisse d'un tableau didactique à plusieurs compartiments, où les différentes situations de la vie du vaisseau fussent représentées avec quelque vérité, sinon d'un pinceau habilement coloriste. Il a voulu, dans le cadre qu'il se faisait, introduire le plus grand nombre possible de mots de métier, et de commandements familiers aux gens de mer, pour savoir si cette technologie est aussi barbare qu'on affecte de le dire, si les termes négligés ou mal compris par les poëtes ne pouvaient entrer dans un vers sans en détruire l'harmonie, et s'ils sont comme autant de *Wurtz*, faits pour effrayer le poëte et le lecteur. Il a éprouvé que la plupart de ces expressions sonnent assez bien dans le vers, et que s'il n'est pas très facile de les y introduire, en laissant aux hémistiches leur allure aisée et libre, ils peuvent cependant y prendre convenablement leur place.

Les vers techniques sur la marine ne sont pas chose nouvelle, et sur ce point, pas plus que sur l'autre, l'auteur de : *Une vocation*, n'est disposé à s'en faire accroire. Sans parler des poëtes de l'antiquité, je puis citer beaucoup de choses intéressantes relatives aux navires, à la navigation, aux mariniers. Dans le Mémoire n° 3 de l'*Archéologie navale*, j'ai recueilli et expliqué plusieurs passages maritimes des poëtes français des XIIe et XIIIe siècles. Ailleurs, j'ai rapporté quelques vers du *Documento*, que M. Francesco Barberino consacra à la

marine, au commencement du XIVe siècle, et qu'il plaça dans ses *Documenti d'Amore*, sous ce titre : « De' pericoli di mare, » et insegnasi come si ponno in parte schifare. » Les vers du poëte florentin sont fort curieux, et ils ont l'avantage du nombre et du détail, s'ils n'en ont pas un autre sur ceux-ci, qui dans le 21e chant de l'*Enfer*, de Dante, présentent une peinture animée de l'arsenal de Venise :

« Quale nell' Arzanà de' Veneziani
Bolle l'inverno la tenace pece
A Rimpalmar li legni lor non sani
Che navicar non ponno ; e'n quella vece
Chi fa suo legno nuovo, e chi ristoppa
Le coste a quel che più viaggi fece ;
Chi ribatte da proda, e chi da poppa,
Altri fa remi, ed altri volge sarte,
Chi terzeruolo ed artimon rintoppa. »

On sera bien aise, je suppose, de connaître les vers de Francesco Barberino ; je vais extraire du *Documento nono sotto prudenza* quelques passages qui montreront quelle importance réelle ont, pour la connaissance de la marine du XIIIe siècle, les renseignements fournis par le poëte :

Se vuò piu securanza,
Et ancor' auaccianza ;
In galea interrai :

E d'ognuna guardrai,
Come son ferme (1), e tratte (2),
E corredate (3), et atte (4) :
E prima de la gente (5),
Ch' esser de a conducente :
Che con lor saurai poi
De fornimenti tuoi.
Aggia in naue con teco
Padron desto (6) e non bieco :
Che compri, e satisfaccia
Quanto bisogno faccia;

---

(1) Stables, bien assises sur l'eau.

(2) Établies.

(3) Gréées. Les *corredi* étaient l'ensemble des objets qui composaient le gréement et l'équipement d'un navire. Voir *Arch. navale*, t. 2, p. 417.

(4) Appareillées, dans le sens de : prêtes, garnies de tout ce qui est nécessaire à leur armement.

(5) Équipage. Au commencement du dix-septième siècle, on disait encore : la gent d'un navire, notre gent, etc.

(6) Un patron vigilant, ayant l'œil à tout, et pas louche (*bieco*).

Che mistier non ti sia,
Se non di compagnia
Di questa donna ch' ai;
Cui spesso confortrai.
Nocchier buono et vsato (7);
Ponnese (8) accompagnato
Da quanti adottrinati (9)
Di calamita (10) stati.

---

(7) Exercé, habile.

(8) Le *ponnese*, appelé dans d'autres documents *pennese* et *penasius*, était le remplaçant du nocher, le marinier qui faisait le quart lorsque celui-ci allait dormir. Voir *Arch. nav.*, p. 211, t. 1[er].

(9) Exercés à l'observation de la calamite.

(10) L'aiguille aimantée à laquelle on avait donné le nom de calamite, parce qu'elle était alors enfermée dans un chalumeau de paille *(calamus)*, dans un *fétu*, comme l'appelle Guiot de Provins quand il parle de l'aiguille qu'on renferma plus tard dans une boîte nommée boussole *(bossola*, ital.) :

Un art font qui mentir ne puet
Par la vertu de la manière :
Une pierre laide et brunière,
Où li fers volontiers se joint
Ont; si esgardent le droit point,
Puis c'une aguile i ont touchié
Et en un festu l'ont couchié

E quella à ben perfetta
Che in fallo non getta (11).
E aggi buono orciero (12)
Palombar (13), e gabbiero (14)

En l'eve la mettant sans plus,
Et li festuz la tient desus;
Puis se torne la pointe toute
Contre l'estoile si sanz doute
Que jà nus hom n'en doutera
Ne jà por rien ne fausera.

(*Bible*, XIII[e] siècle.)

J'ai commenté ces vers dans le Mémoire n° 3 de l'*Archéologie navale*, t. 1[er], p. 206; je renvoie le lecteur à mes explications.

(11) « Qui ne peut tromper. » Ce vers de Barberino exprime la même pensée que le premier des vers de Guiot de Provins, que je viens de citer.

(12) Le matelot qui manœuvrait l'orse, ce bras du carreau de l'antenne, dont j'ai parlé p. 282, 1[er] volume de cet ouvrage.

(13) Le marinier qui avait le soin des *palomes* ou amarres à quai (voir la p. 282 que je viens de citer), et dont le principal devoir était de tourner ces amarres au pieu *(palus)* planté à terre, quand le navire arrivait au port; de les détourner quand on quittait le quai; enfin, de les garnir de mantelets ou paillets de corde étoupée, pour les garantir contre un frottement qui les aurait usées.

(14) Le gabier, le matelot de la gabie, cage ou hune qui était au sommet du mât.

Sostaro (15) et an (16) prodieri (17)
Pedotte (18) e temonieri (19)
E sien tutti ben presti
Tirar la poggia (20) questi.
Marangoni (21), e calafai (22),
Se li lassi, mal fai.
Et al compasso stieno

---

(15) Le matelot chargé de la manœuvre de la *soste* ou *oste*. J'ai dit, p. 249, 2e vol. de cet ouvrage, ce qu'était ce cordage.

(16) *An* pour *anco*, aussi.

(17) Des prouïers, matelots affectés au service de la proue du navire. V. *Arch. nav.*, 1er vol., p. 459 et 475, et 2e vol., p. 117.

(18) Pilotes. Sur le mot *pedota* voir *Index de l'Arch. nav.*

(19) Timoniers, ceux qui maniaient le timon ou gouvernail.

(20) *Pogge*, cordage attaché au carreau de l'antenne comme l'orse, mais à droite, quand l'orse était à gauche. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 68 et 400.

(21) Charpentiers.

(22) Calfats, ceux qui veillent à ce que les fentes des bordages ou leurs séparations soient toujours remplies d'étoupes goudronnées.

Color che dotti en sieno (22 *bis*).
L'arlogio (23) non lassare.
Et in somma il veghiare
E molto vtile cosa :
Perche passar non osa
Vn' ora che non saccia
Quanto l'andar s'auaccia (24);
Qual vento più traporta (25).
Quando va meno accorta (26)

(22 *bis*) Les cartes marines s'appelaient alors *compassi* en italien et en bas latin. Voir Ubaldini.

(23) L'horloge, le sablier, qu'un poëte italien du XVI[e] siècle, dont je parlerai bientôt, définit en ces mots :

« Habbia il nocchiero ancor frà tante care
Sue cose accolta in trasparente uetro
Arida arena, che uersando fuori
D'angustissimo calle, insegni altrui
De l'hore il corso, e'l trapasser fugace. »

(24) « Parce qu'il ne faut point passer une heure sans savoir de combien le navire a avancé. » L'expression « *Quanto l'andar s'auaccia* » est très heureuse assurément.

(25) Quel vent est plus favorable, ou transporte mieux le navire d'un point à un autre.

(26) Quand la galère va moins rapidement, quand est elle moins leste, moins gaillarde, moins accorte, moins maniable.

E quanto fossi presso
A porto, o scoglio adesso.
Onde aggia teco tali,
Ch'al veghiar sien cotali;
E conoscan per vso
Quando va suso (27) e giuso (28).
Ritorno al fornimento;
E tutto apprestamento.
Quinal (29) porta, e ternale (30)
Senale (31) e quadernale (32),
Manti (33), prodani (34) è poggia (35)

---

(27) Le flux, la marée montante.

(28) Le jusant. Voir *Arch. nav.*, t. 1er, p. 272.

(29) Hauban. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 75.

(30) Palan à poulie triple. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 97.

(31) Espèce de palan. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 103.

(32) Palan à poulie quadruple, ou d'une corde à quatre torons. Voir *Arch. nav.*. t. 2, p. 97.

(33) Palans d'itaque. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 67.

(34) Prodons, gros palans. V. *Arch. nav.*, t. 2, p. 69 et 514.

(35) J'ai dit plus haut, p. 235, ce que c'était que la pogge.

Poppesi (36) et orcipoggia (37)
Scandagli (38) et orce (39), e funi (40),
E canapi communi (41)
Di che non sia avaro,
Che fanno gran riparo (42).
Agocchie (43), è canauaccio (44),

---

(36) Haubans les plus rapprochés de la poupe. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 68 et 95.

(37) Orse-pogge, petit palan qui pouvait servir d'orse et de pogge, c'est-à-dire suppléer l'un ou l'autre de ces bras du carreau de l'antenne, ou l'aider dans un temps forcé, quand on pouvait craindre que l'orse ou la pogge ne suffit pas à son office. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 70.

(38) Sondes. Voir *Index* de l'*Arch. nav.*

(39) J'ai dit ailleurs ce que c'était que l'orse.

(40) Cordages en général. Long-temps le mot *funin*, emprunté à l'italien, qui tenait *fune* du latin *funis*, est resté dans le vocabulaire maritime français.

(41) Cordes à plusieurs usages, vieilles et neuves.

(42) Pour *riparazione*. « Ne soyez pas avares de faire mettre tout cela en fort bon état, d'y faire de grandes réparations. »

(43) Aiguilles pour le voilier. Le bas latin avait *agogia*. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 168.

(44) Toile à voile appelée canevas. Un document vénitien

Fustagno (45) è buono impaccio (46);
Ancore, et vn battelo (47)
Barca, ferali (48) con quello :
E quell' arme a difesa
Che piu fanno a la impresa (49);

---

du xve siècle nous apprend que le canevas était une grosse toile, dont on se servait surtout pour garnir les voiles, les renforcer par le bas. Voir *Fabbricca di galere*, t. 2 de l'*Arch. nav.*, p. 85.

(45) Toile dont se faisaient les lés ou *ferze* de la voile. Voir p. 84 et 85, t. 2 de l'*Arch. nav.*

(46) Ce mot que je ne me rappelle pas avoir vu ailleurs, signifie proprement, dans la langue vulgaire moderne : empêchement. Son voisinage de *fustagno* et de *canavaccio*, me fait croire qu'il désigne une toile plus grossière encore que le canevas, et dont on garnissait les ralingues basses pour les garantir contre le frottement, pour empêcher qu'elles ne s'usassent. Cette toile que je veux dire est appelée *stopazo* dans la *Fabbricca di galere*, que j'ai citée note 44.

(47) Un esquif.

(48) L'édition donnée par Ubaldini des *Documenti d'Amore* n'admet pas de virgule après *barca*. Je crois que c'est une faute; *ferali* ne peut se lier à *barca*. *Barca*, c'est la plus grande des embarcations de la galère, la barque, ce qu'on a ensuite nommé le caïc; *ferali*, ce sont les fanaux pour la poupe et pour les signaux.

(49) Le combat, l'action, l'entreprise.

Calcina (50) con lansioni (51)
Pece (52), pietre (53) e ronconi (54),
Balestra (55), e l'altre molte
Chai per castello (56) accolte :
Aqua, e salata carne (57)
Aceto, e sal portarne

---

(50) De la chaux pilée. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 293 et 323.

(51) Les grandes lances, appelées *lanches* dans un document français du XIV[e] siècle, cité p. 218, t. 2 de l'*Arch. nav.*, note **.

(52) Poix à faire bouillir pour la jeter sur l'ennemi.

(53) Pierres à mangonneaux et pierres à main, qu'on lançait des gabies et châtelets suspendus.

(54) Croissants emmanchés à de longs bâtons pour couper les cordages du navire ennemi et déchirer ses voiles. Voir *Arch. nav.*, t. 1[er], p. 368, t. 2, p. 157.

(55) Arbalète.

(56) Il s'agit ici du châtelet ou gabie qui se hissait au haut du mât au moment du combat, et où se mettait un petit nombre d'hommes d'armes abondamment pourvus des munitions dont le poëte vient faire le détail.

(57) Ce vers nous fait connaître que l'usage des salaisons est fort ancien dans la marine.

Olio, cascio, e legume
Biscoto (58)..........
Or torna sù, e poni
D'arbore (59) e di temoni (60);
Vele grandi (61), e veloni (62)

---

(58) Le biscuit était la nourriture des gens de mer antérieurement au XIIIe siècle, puisqu'il est nommé par Joinville et dans le Consulat de la mer.

(59) *D'arbore* me parait une faute, je crois qu'il faut *d'arbori*. La galère avait en effet deux mâts, aux XIIIe et XIVe siècles, comme le montre la galère peinte par Pietro Laurati, et que j'ai donnée d'après lui, p. 292, t. 1er de l'*Arch. nav.* *D'* est une abréviation de *di* pour *due*. *Di* est une forme analogue à *dia*, qu'on retrouve chez Barberino au lieu de *deve*, du verbe devoir.

(60) La galère, comme la nef, avait souvent deux gouvernails. Voir *Arch. nav.*, Mémoire n° 7, sur les timons latins et le timon *bayonesto*.

(61) Le poëte ne nomme pas les deux grandes voiles, dont la majeure était l'artimon; le terzarol venait ensuite. Ces voiles étaient portées par le mât d'artimon, qui alors était le plus grand et placé sur l'avant, au tiers environ de la longueur de la galère, et incliné du côté de la proue.

(62) Les vélons étaient des voiles inférieures aux grandes. Dans une nomenclature de voiles donnée par le Capitulaire de Venise (1255), le vélon du mât d'artimon est nommé après le terzarol et avant le papillon (*parpaglonem*), qui était la qua-

Terzaruoli (63), e parpaglioni (64)
O vuo' de le mezane (65);
Argana (66) con ciò, ch' ane
A stiuar cose dentro.

---

triè me et la plus petite des voiles du mât d'artimon de la nef latine, laquelle avait au mât du milieu trois voiles : une majeure, un dolon et un papillon. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 435.

(63) Je viens de dire quel rang occupait le terzarol parmi les voiles de la galère et de la nef latine. Quant au nom du *terzaruolo*, il est difficile de préciser la cause qui le fit adopter ; il semble, et j'incline fort à croire que ceci est la véritable raison, il semble que la voile roulée au tiers, ou réduite au tiers de sa grandeur, quand le temps était trop gros pour que sa surface fût impunément donnée tout entière au vent, prit un nom qui consacrait cette coutume. Cela me paraît d'autant plus probable, qu'on finit ensuite par dire *faire le terzarol* quand on prenait des ris dans une voile quelconque. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 433.

(64) Les papillons étaient, comme je l'ai dit plus haut, les plus petites des voiles. Nous avons conservé ce nom dans la nomenclature moderne.

(65) Les voiles du mât du milieu, les misaines ou moyennes.

(66) Les poulies et les autres machines, comme celles qui sont nommées dans la *Fabbrica di galere* (Mémoire n° 5 de l'*Arch. nav.*). Ubaldini se trompe étrangement quand il dit dans la table où il a expliqué quelques mots de Barberino : « Cosi communemente si dice *vela.* » Il n'y a rien de commun entre *vela*, la voile, et *argano.*

E porai tu la dentro
Camera (67) far'acconcia.
E se tu vuoli, sì acconcia
E la cisterna (68), e'l forno (69)
E vn pistrin (70) col torno (70 *bis*);
Si che poresti grano,
E farina auer' a mano,
Falla ben sauornare (71)
E la sentina (72) lassare;

---

(67) La chambre principale de la galère, le scandolar qu'il veut faire parer convenablement pour recevoir la *donna*, qu'il suppose devoir s'embarquer sur le navire.

(68) Une citerne ou petit réservoir pour l'eau que l'équipage pouvait boire librement pendant l'intervalle des repas; c'est cette espèce de futaille qu'on nomme à présent *charnier*.

(69) Le four à pain

(70) Le moulin à bras.

(70 *bis*) La manivelle de ce moulin.

(71) Charger, lester, faire la *saure*, comme on disait en français, *saure* venant de l'italien *saorna*. Le vénitien disait *savorna*, d'où *savornare*.

(72) Le fond de cale. *Lassare* est une faute d'impression échappée à Ubaldini; il faut évidemment *lavare*. On lavait en effet souvent la sentine où les eaux, entrées par infiltration, se

Ne lassar l' acciarolo (73).
Et ancor, se far puolo,
Aggia il Prete, e'l Barbiere
Con ciò, ch' à lor mestiere,
E'l medico seria
Vtile, e converria.
Fa la naue attornare (74)
Di buon quori (75); per ostare
In bataglia del fuoco.
A lo scriuan da luoco.
In galea tutte queste
Cose stanno ben preste.
Ma per tempo sì longo
Può dir', io non ci pongo :

---

corrompaient assez vite pour que leur odeur fût incommode et dangereuse. *Lassare* ne présente aucun sens raisonnable; ce n'est pas comme dans le vers suivant où l'auteur recommande de ne pas négliger de prendre une hache : « *Lassar l'acciarolo.* »

(73) Hache en fer fin, en acier.

(74) Pourvoir; latin *adornare*.

(75) D'hommes courageux; proprement : de bons cœurs.

Che ti puoi rinfrescare,
E porti più pigliare.
Ma lo nocchier predetto
E qui comito (76) detto.
E non puoi qui battello,
E barca auer; ma bello
Tengo, se portar voi
Vna gondolla (77); e poi
Conuienti qui manieri
Portolatti (78) e prodieri (79)
E presti galeotti (80)
Auer', et forti, et dotti.

. . . .

---

(76) Le comite. J'ai dit ce qu'était cet officier de galère, p. 81, 2ᵉ vol. de cet ouvrage, note 4.

(77) Gondole, la plus petite des embarcations au service du navire au XIIIᵉ siècle. Voir *Index de l'Arch. nav.*

(78) Des vogue-avant exercés (*manieri*). Voir *Index de l'Arch. nav.*, au mot *Portunato*.

(79) Les nageurs les plus rapprochés de la proue. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 411.

(80) Rameurs, en général.

Tempo di nauigare
D'april dei cominciare (81) :
Epoi securo gire;
Fin che vedrai finire
De settembre lo mese ;
Che l'altro à folli imprese.
E quando esci di porto ;
Va sentito et accorto ;
Qual vento sia leuato
Che ti vien da buon lato.
Et anco a la galea
La vela non è rea (82).
Ma puoi ben cominciare
Con li remi a vogare.

---

(81) Ce passage sur les époques où commençait et finissait la navigation est tout-à-fait d'accord avec les prescriptions des lois du moyen-âge.

(82) « N'est pas encore prête », garnie pour être hissée. Ubaldini paraît n'avoir pas compris le sens de ce mot, dont la forme, singulière à la vérité, est une corruption d'*arredata*. Du temps de Barberino on disait en France *arrée* pour *agréée* ou *gréée*. Voir *Index de l'Arch. nav.* *Rea*, dans le sens de coupable, n'est pas supposable.

Se vuo' passar nascoso
Vela bianca pon gioso ;
Ergi la nera oscura
Ch'a nome lupo (83) ; e cura
D'auer questa minore,
Cosi l'albore allore (84).
E non sempre conuiene,
Quando' l giorno sù viene,
Che tu le vele bassi
Tanto, che squoura i passi.
E manda su' l gabbiere (85)
Attorno per vedere.
E per mar ben securo

(83) « Si tu veux passer inaperçu, amène ta voile blanche et hisse la voile noire qu'on appelle le loup. » Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 437.

(84) « Il faut que cette voile soit petite, et le mât qui la porte » aussi. » On la hissait donc au mât du milieu, car on ne désarborait pas si aisément le mât d'artimon, qu'on pût l'abattre et le redresser à volonté pour lui substituer un arbre plus petit.

(85) « Envoie en haut le gabier. » Le guetteur allait dans la gabie ou quelquefois au bout de la penne de l'antenne, qui était beaucoup plus élevé que le sommet du mât. C'est ce qu'on appela depuis *far l'huomo alla penna*. Voir Pantero-Pantera.

Di notte quando è buro,
Vn lume puoi portare (86)
Per fuggir lo scontrare ;
Et anco, s'è fortuna (87) :
Che galea nessuna
Ti poria venir presso,
Se ti se' in naue messo.
E far guardar di notte (88)
In proda, per le botte :
Che poria in scontrando,
Et in iscoglio andando,
Riceuer forte danno.
Guai à color, che' l sanno.
E se tu in naue vai,
L'alto mar seguirai :
Che l'appressar' a terra
A naue è mortal guerra.

---

(86) « Porter un fanal, pour éviter les rencontres. »

(87) Fortune, tempête.

(88) Mettre un veilleur à la proue, pour avertir des dangers, usage toujours suivi.

Cosi più secura ene
Galea, ch' a riua tene:
Saluo, che se volesse,
Sua via non si sauesse;
Tenga per lo mar' alto;
E diuerse leui alto
Insegne de signori
Presso a nauigadori,
Come conosce e vede,
Che' l suo miglior ricchiede.
Stando ancor' in galea;
Se gente vedi, ch' ea
Forte, da non potere
Contra quella valere;
Tirati verso terra,
E trai l' vn lato a terra;
E mostra lor lo fondo;
Se' l fuggir non t' è mondo.
In luogo, che l' auessi
Frasche sù vi ponessi.
E in galea calar puoi
Le vele, e gli arbor tuoi:

Che te ben scorto, e piano
Non veggian da lontano.
Le vele in naue calla (89)
Che l'arbor non s' aualla (90).

. . . .

In essa ti vo' dire,
Se vedessi auenire,
Che vento ti rompesse
Timoni, e t' abbatesse
L' arbore grande tuo (91);
Metti nel luogo suo
L' arbore tuo minore (92).
S' abatte quel; puo' tore
L' antenna (93), e lei rizare;

---

(89) « Amène les voiles. » *Calare,* du grec *chalao.*

(90) « Ne tombe », n'avale. *Avaler* est resté long-temps dans le vocabulaire des marins français; *affaler*, qui est une déformation de ce mot, lui a succédé.

(91) « Ton grand mât. » Ce vers et les suivants justifient l'observation que j'ai consignée ci-dessus, note 59.

(92) Le mât du milieu, le *medianus*, comme l'appellent quelques documents latins de l'époque.

(93) « Tu peux prendre l'antenne et la dresser » à la place du mât rompu.

Fin che luce t' appare,
In luogo di timoni,
Fa spere (94), e in aqua poni.
Di naue, se pur trae
Verso la terra, fae
Tue ancore gettare;
Se non puoi in altro trare.

. . . .

Quando aporto se' presso;
Lo tuo pedotta adesso
Ponga cura d' intrare
Suaue et ordinare (94 *bis*)
S' è tutto al pessar netto.
E tu guarda al sospetto :
Armar fa tutti i tuoi
Quanto tu meglio puoi,
Saluo che i galeotti;
C' aggian li remi, e dotti

---

(94) « Fais un radeau d'espars » pour servir de gouvernail de fortune. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 439.

(94 *bis*) « Doucement, et de prendre ses mesures pour, etc. »

Sien, se scontro venisse
Più forte, che sentisse
Se la galea tua
Contra la forza sua.
E manda a discourire,
Se puoi; se non del gire
Piglia prouedimento;
Ch' a volte impedimento
Dar già non ti potesse
Alcun, che quiui stesse.
Poi che galea è questa;
Pon giù le vele, e presta
Sia quasi a balestrare
L' armata gente e dare
Verso il porto la poppa,
Per cessar folle intoppa (95),
La proda verso il mare;
Se bisogna scampare.
L' vn temon leua suso

(95) « Pour mettre fin à une folle rencontre. »

L' altro leggier tien giuso (96).
Ma conuien leuar mano
Non mica con' soliano ;
Ma per contraro, e face
Cosi' l guidar verace. . . . .
. . . .

Je ne sais si, au XIIIe siècle, quelqu'un de ces rimeurs qui firent les *dits* des *boulangiers*, des *feures* (fèvres, forgerons), des *changeurs*, des *cordoaniers*, des *tisseranz*, des *bochiers* et des *cordiers*, fit aussi le *dit des mariniers;* M. Achille Jubinal, qui a publié les *dits* que je viens d'énumérer, n'a point trouvé celui que je regrette; peut-être, s'il lui a échappé jusqu'à ce moment, le découvrira-t-il quelque jour; ce serait probablement une bonne fortune pour moi, bien que déjà je sois arrivé à connaître passablement la galère et la nef du XIIIe siècle.

Un poëte du gaillard d'avant, assez mauvais disciple de Boi-

---

(96) « Lève la barre d'un des gouvernails en dessus, et tiens celle de l'autre un peu en-dessous. » Ces deux vers sont aussi intéressants pour l'explication des choses navales du moyen-âge que les deux lignes rimées de Wace, avec lesquels ils ont d'ailleurs quelque analogie :

« Aval le hel si curt senestre,
Ensus le hel pur curt à destre. »

Voyez *Arch. nav.*, t. 1, p. 181.

leau, mit, au XVIIIe siècle, des rimes françaises sur la prose d'une petite pièce intitulée *le Tableau de la mer;* et la veuve Chapoulard, imprimeur et libraire à Limoges, en donna une édition horriblement incorrecte, je ne sais trop en quelle année. Voici le titre de l'in-12 de 16 pages, qui est devenu rare et dont la bibliothèque de la marine possède un exemplaire qu'elle a acheté en 1838 : « *Le nouveau tableau de la mer,* où » l'on voit en général l'état de ceux qui s'embarquent. Avec un » détail très curieux du combat, et la manière dont on s'y dis- » pose. Nouvelle édition, corrigée de nouveau et mise en vers » françois. Augmentée du cantique de Notre-Dame de la Garde » pour les mariniers. » Le tableau de la mer en prose, que je n'ai pas trouvé, était probablement du milieu du XVIIe siècle ou du commencement du XVIIIe; plusieurs expressions conservées par le versificateur me portent à le penser. Les vieux officiers de la marine impériale savaient encore quelques passages du *Nouveau tableau de la mer*, dont je ne donnerai pas ici des échantillons au lecteur, bien qu'il y eût une coquetterie, assez bien entendue peut-être de ma part, à citer tout entier le poëme de mon prédécesseur anonyme.

A la fin du XVIIe siècle, le père Charles-François Charleval, jésuite de Rennes et auteur d'un poëme latin intitulé *Simius* (le singe), composa, sous le titre NAVIS, un poëme descriptif devenu assez rare aujourd'hui, et qui fut imprimé, en 1695, « *apud viduam Mathurini Denys, collegii Rhedonis* » *typographi.* » Ce *Carmen*, de 828 vers hexamètres, forme, dans la seule édition que je connaisse et que je crois l'édition unique, 42 pages in-12. Le style de Charleval, toujours facile, est quelquefois d'une élégance assez grande et d'une certaine élévation. Souvent les difficultés auxquelles s'attaquait le poëte sont vaincues avec bonheur, et l'on s'étonne qu'un moine, un

professeur qui s'était amusé à dire les jeux, l'intelligence, la gentillesse, les grimaces, les mœurs du singe, ait pu appliquer son esprit à un travail dont l'aridité doit être bien fatigante pour un homme qui n'est pas marin. Peut-être le père Charleval avait-il navigué comme aumônier ; peut-être avait-il appris dans un port à admirer le vaisseau, à l'aimer, à le connaître en détail ; quoi qu'il en soit, son *Navis* est un morceau remarquable, et qui serait moins inconnu sans doute aujourd'hui, si le sujet lui-même était mieux connu des hommes qui aiment les vers latins. La technologie française épouvanta l'auteur du *Navis*, qui écrivait cependant surtout pour la France, comme le prouvent ces vers par lesquels il termine son poëme :

« Scinde Tolosano liquentes præside campos,
O navis, multos Gallis paritura triumphos... »

Il n'osa faire entrer dans ses vers que le mot *étambord*, et voici comment il définit cette pièce importante de la construction de l'arrière du navire :

« Intactæ, quæ restat adhuc pars ima, carinæ
Huic faber infodiat triplex palmare foramen
Fronte pari. In medio, quod se discrimine justo
Inter utrumque aperit, trudat compactile tignum
Ingens, arrectum : Etamborgum nomine nautæ
Armorici dicunt, nec sat rationis in illo ;
Sed quia cuique suæ vox est, quæ congruit arti
Vox sacrata usu, populoque ignota prophano. »

On ne saurait mieux dire l'emplacement, l'importance et la forme de l'*étambord* ou *étambot*. Quant au nom que le jésuite donne à cette pièce, il y a erreur; les matelots et constructeurs bretons ne disaient pas *étamborg*, mais *étambot* et surtout *étambord*, qui était beaucoup plus rapproché de la véritable origine de ce terme. Charleval dit qu'il n'y a pas de raison pour que la pièce, montée à l'extrémité de la quille où elle sert d'appui à la poupe, soit appelée *étambord*, et il regarde ce nom comme un terme d'argot, particulier à l'art des constructions navales; c'est encore une erreur. *Etambord*, écrit plus étymologiquement *estambord*, est composé de deux mots saxons : *bord*, planche, poutre, et *stemn*, appui. (1er vol. de l'*Arch. nav.*, p. 153.) On voit que ce n'est pas sans raison que les marins français du nord appelaient *étambord* ce que les Provençaux nommaient *capion* ou tête du navire.

Parmi les choses que le père Charleval parvint à décrire avec une merveilleuse précision, on peut citer les *sabords* ou *canonnières* :

« Ergo ubi fulminæ structo stant fornice sedes,
Inter utrosque foros, superest terno pede latam
Tormentis aperire viam, costisque fenestras
Quadrare in vivis, pedibus non amplius octo
A se disjunctas. »

Les écubiers, le câble, l'ancre, les herpes de poulaine et l'éperon ne sont pas moins heureusement peints dans les vers suivants :

« Parte sub extremâ, formam qu'à prora rotundam

Induit, huic geminos facito tereti ore meatus
Dicerunt *oculos* nautæ; nam qualiter ambo
Lumina in humano splendiscunt lucida vultu,
Nascentis nasi gracilis quæ separat isthmus;
Limite sic recto disjungit utrumque foramen,
Qui proræ decriscit apex. His orbibus exit
Oblongus tortusque rudens, quo ducitur imis
Fluctibus, ignotam quæ tenax petit anchora terram,
Datque rati morsu requiem, indignantibus Euris.
Inter utrosque oculos, tradibus se prora repandis
Exacuit magis atque magis, rostrique figuram
Contractà sensim laterum compage, recurrens
Accipit, et rostro navis finitur acuto. »

Après avoir dit comment la hune, qu'il appelle du nom classique : *corbis*, est mise à la tête du bas mât, et comment, au-dessus du mât de hune, se place une seconde hune, la hune de perroquet, que le XVIIIe siècle remplaça par des *barres*, voici comment Charleval donne les proportions et les emplacements des trois mâts verticaux et du beaupré; il commence par le grand mât, qu'il nomme *rex malus* :

« Rex malus cœlo ante alios caput explicat altum;
At non per vacuas errare licentius auras
Hunc sinito; major validà resecanda securi

Luxuries; ligno nimium felice noceret.
Est illi, qui vix audet permittere, puppim
Quod spatium a prorâ dirimit; sed largus avari
Temne metum; spatium paulo concedere majus
Nil prohibet; scindet navis velocior undas.
Ille autem major conscripto limite malus,
Quæ reliquis dare conveniat fastigia malis,
Præscribet. Quintâ Misenus parte minorem
In formam erigitur, brevior proreta sodalem
Misenum æquabit; sed erit minor Artemo cunctis.
Nunc, quæ sit malis sedes statuenda, docebo.
In mediâ navi fodiens tabulata, cavabis
Ingentem puteum, navem qui tendit ad imam.
Hæc via, quà princeps infernâ parte, carinæ
Inseritur malus, sed se inclinatus in auras
Tollit, ut adversus ventis obsistat iniquis.
Tu proram Misene tenes, recto cylindro
Ad perpendiculum surgis; se te Artemo sponsum
Puppis amat, cui tu furtim testaris amorem
Ipse tuum, obliquâ truncum cervice reflectens.
Tu Proreta, jacens resupino corpore, navem
Antevenis, tardamque vocas te pone sequentem.

Hic situs est malis, vario sic ordine surgunt
Contenti statione suà; six fœdere pacto
Quisque suis vocat officiis, navique ministrat. »

La date: 1695, qui figure sur le titre du poëme du pere Charleval, doit être à peu près celle de la composition du *Navis*. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'ouvrage fut écrit après la bataille de la Hougue (26 mai 1692), où périt *le Soleil-Royal*, auquel notre jésuite de Rennes consacra vingt vers dont voici les plus remarquables :

« Una omnes contra naves, furiasque Britannum
Vicerat una omnes. Felix ! si tramite recto
Victrix Brestenses tandem remeasset ad oras.
Syrtibus ah ! miserum ! pelagi quà Neustria tellus
Limes aquis posita est, in procurrentibus hæsit,
Pabulaque indignis hærens dedit ignibus : et quam
Non centum domuere rates, non ventus et undæ,
Tristia dejectis præbet spectacula nautis.
Turvillæ equidem magnum nomenque, decusque,
Te prætore, tulit; felix tanto duce navis,
Tu quoque tu felix tantà dux nave : sed ultra
Quid juvat æternum versu memorare dolorem?
Quamvis æterno par sit tua fama dolori. »

Pour en finir avec le père Charleval, disons que son poëme du *Singe* fut composé avant celui du *Vaisseau*. Le *Simius* fut publié sans date, mais il fut imprimé par ce Denys de Rennes dont la veuve imprima le *Navis*. Cette circonstance ne laisse pas de doute sur l'antériorité du *Simius*. — L'exemplaire du *Simius* que j'ai connu appartient à la Bibliothèque du Roi, après avoir appartenu à celle de Huet, le savant évêque d'Avranches. La Bibliothèque Royale n'a pas d'exemplaire du *Navis*; celui dont j'ai extrait les quelques vers qu'on vient de lire appartiendra à la bibliothèque du ministère de la marine.

Avant de mentionner le père Charleval et son *Navis*, qui sont restés assez ignorés depuis cent ans, et qu'on me saura peut-être quelque gré d'avoir tiré de l'injuste obscurité où les biographes et les bibliographes ont laissé l'auteur et l'ouvrage, j'aurais dû nommer Bernardino Baldi da Urbino, abbate di Guastalla, et parler de sa *Nautica*, poëme didactique en quatre chants, qui, à la fin du XVI[e] siècle, et comme tous les ouvrages de ce très savant homme, obtint en Italie un succès immense. Je ne saurais donner ici de *la Nautica* une analyse et un examen qui demanderaient de trop longs détails; je me bornerai à la citation d'un passage du premier chant, le seul véritablement technique; il traite de la construction de la galère. Ce fragment donnera une idée de la manière élégante, vive et précise du poëte d'Urbin, qui avait assez sérieusement étudié le navire pour en parler avec connaissance de cause. *La Nautica* fut publiée en 1590, à Venise, à la tête d'un volume in-4° intitulé : *Versi e prose di Monsignor Bernardino Baldi da Urbino* (Y + 3,932, Bibl. royale). Voici les vers relatifs à la construction et à l'armement de la galère, p. 28 :

Dunque poi c'haurà il fabro insieme accolta

Materia atta à dar fine al suo lauoro
Prima base de l'opra il lungo legno
Del fundo addatterà, che da la prora
Corre à la poppa, e'l rileuato uentre
Del gran concauo uaso in due diuide (1);
A cui di curue coste ordine certo
Affigera (2) si che à mirarlo sembri
Di marittima belua ad lido spinta
Il contesto de l'ossa ignudo, e scarno.
Nè debbon le Galea di Naui in guisa
La prora erger, e'l fianco, anzi sù l'acque
Basse hauerle cosi, che uiste lunge
Dal suol, paian del mar sorgire à pena.
Solion di queste i lunghi lati armarsi

---

(1) La quille, appelée par les charpentiers italiens de cette époque : *il primo*, *colomba* ou *achiglia*. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 358. Les documents latins-génois du XIIIe siècle nommaient *colomba* la quille. Voir l'explication d'un des marchés passés entre Gênes et les envoyés de saint Louis, p. 376, t. 2, de l'*Arch. nav.*

(2) Les côtes, les membres, l'ensemble des *matere* et des *stamenali*, comme les Italiens nommaient les *madiers* ou *varangues*, les *estamenaires* ou *alonges*. Voir *Index de l'arch. nav.*

Di ventiquattro remi, e più, se auiene
Che più di legni tai si stenda il fianco.
Fansi i remi di faggio, il cui souerchio
Peso il piombo contempra, aggiunto doue
Le dure man l'ignobil turba (3) appogia.
Pari in numero a' remi hanno anco i seggi (4)
Oue siede cadendo ignudo il tergo
Quell' ordine de' serui, che trahendo
Al petto il lungo remo, il legno spinge
E candide nel mar desta le spume (5).
Chiudesi poi del lungo ventre il voto (6)
In fosche auguste celle (7), anzi diuiso
Con saldo suol di ben congiunta selua.

---

(3) La chiourme, composée d'esclaves, de vagabonds, de repris de justice.

(4) Les bancs.

(5) Le mouvement du rameur et l'effet de la rame dans l'eau, où elle *éveille la blanche écume,* sont fort bien rendus dans ces trois vers.

(6) La couverte, le pont.

(7) Les chambres sous la couverte : gavon, scandolar, paillol, etc. Voir Mémoire n° 4, *Arch. nav.*, 1er vol.

Quinci oue lascia il destro fianco uano
D'un remo il loco (8) il palischermo (9) pende,
Incontro à cui su la sinistra sponda
Giace in camin fulginoso, e negro,
Oue per cocer l'esca arde Vulcano (10).
Da la poppa à la prora in mezo al colmo
Lungo, e stretto sentier s'inalza alquanto
Cui l'uso il nome dà, Corsia si chiama (11);
Poi che n'ha il corso libero colui
C'hor dura sferza oprando, hor grido, hor fischio (12),
L'incatenate genti, afflitte, e stanche

---

(8) Cette place réservée pour l'esquif s'appelait à Venise le *barcharizzo*. Voir *Arch. nav.*, t. 1er, p. 477, et t. 2, p. 59.

(9) La barque de paliscalme, l'esquif. Le mot *palischermo* n'était déjà plus guère employé par les mariniers quand Baldi écrivait; on ne le trouve pas dans le *Vocabolario nautico* de Pantero-Pantera. Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 406.

(10) Le *fogone*, fougon ou cuisine. Dans tous ces détails, le poëte est d'une grande exactitude.

(11) La coursie élevée en effet d'environ deux pieds au-dessus de la couverte. Voir *Arch. nav.*, t. 1er, p. 282.

(12) Le sifflet du comite et sous-comite. *Arch. nav.*, t. 2, p. 180.

Rampogna, fiede, e al ben far rincora
Giaccion poi su la prora à grosse funi (13)
Appesi i curui ferri (14), à morder pronti
L'humido suol de le tenaci arene.
Il Pin che ne la selua il viuo, e'l verde
Perdeo dal ferro tronco, et hebbe in sorte
Di sostener, lasciato il natio carco,
De l'antenna le braccia in mezo al fondo,
Trastullo a i venti, s'erge (15) e doppio spatio
Fra se interposto uede, e l'alta poppa
Di quel, che dal suo pie scorge à la prora.
La prora, à le cui traui il pie s' appoggia
Del picciol arbuscel (16), che' l picciol uelo
Del humile trinchetto (17) al uento porge.

---

(13) L'*usto*, la *gomena*.

(14) Les fers, les ancres, les rissons.

(15) L'arbre de maître, le grand mât.

(16) L'arbre de trinquet.

(17) La voile de trinquet, que Baldi appelle humble par comparaison à l'artimon ou bâtarde, qu'il nommera tout à l'heure, était une voile triangulaire, d'une surface qui ne le cédait pas de beaucoup à celle de la plus grande voile de l'arbre maître.

Non u' ha giusta Galea che quattro almeno
Lini (18), oltra questo breue, anco non habbia;
Perche s' egli aduien che lieue spiri
Aura di vento (19) il buon ministro spande
Il capace Artimone, oue se forza
Prende alquanto maggior l'aereo moto,
Da l' Antenna il discoglie, et in sua vece
Altro minor v' llaccia (20), e no' l depone,
Fin che tenor eguale il uento serba :
Il terzo anco men grande (21) oppone a i colpi
De' piu feroci spirti, il quarto angusto
Vie piu di tutti, e uile, alhor adopra,
Che pallido timor dipinge il uiso
Al medesmo nocchier, mentre fortuna (22)

---

(18) Voiles.

(19) Une légère brise.

(20) La *borda*, appelée *bourde* en français au XVII[e] siècle.

(21) Le *marabutto*, voile de gros temps. Voir Pantero-Pantera et J. Hobier, *Construction d'une gallaire*.

(22) La tempête, le fortunal. Voir ci-dessus, p. 248, et *Arch. nav.*, Mémoire n° 9.

Muoue, e concita l'onde, e per l'immenso
Grembo del mar le naui urta et disperge (23).
Due portansi timon (24), de quai l'un sempre
Sopra stridente cardine si gira;
Giacesi l' altro, e per allhor si serba,
Che de l'estrema poppa il primo suelle
Di gran tempesta d'onde horribil colpo.
Con gradi al fin dal suol (25) di trono in guisa
Real (26), s'alza la poppa, oue s'asside
Chi d'ostro, o d'or pomposamente adorno
La trireme (27) ha in gouerno, e del cui senno...
. . . .
Quinci in sublime, et eleuata parte

---

(23) La quatrième voile dont parle Baldi était le tref, *trevo* ou *treo*, comme il l'appelle lui-même, p. 25, ayant soin de dire qu'elle est carrée. Voir *Arch. nav.*, t. 1er, p. 177 et 478.

(24) Timon ou gouvernail. La galère devait avoir un timon toujours sur ses gonds *(cardini)*, et l'autre de rechange pour remplacer celui-là au besoin.

(25) La couverte.

(26) Le tabernacle.

(27) Pour : *la galea*.

Grande e dorata lampade (28) s'appende
Che di chiari cristalli interno cinta,
Il tremulo splendor che accoglie in seno...

. . . .

Rendonsi poi di graue sabbia onusti (29)
Perche giaccian librati, e perche forse
Non sian mal atti i legni, e troppo lieui;
Spalmansi (30) questi al fine, acchioche l'unto
Cosi gli faccia soura il molle suolo
De l'onde sdrucciolar. . . . . »

J'ai cité ci-dessus, p. 231, les vers de Dante sur l'Arsenal de Venise; on sera probablement bien aise de leur comparer ceux que Bernardino Baldi a consacrés à l'établissement d'un arsenal, et qui contiennent un éloge de celui des Vénitiens (p. 43):

« Vorreui al fin poco lontan da l'onde
Di forte chiuso, e custodito giro

---

(28) Le fanal de poupe.

(29) La *saorna*, *saure*, ou lest de pierre et de sable.

(30) Espalmer, frotter de suif et de goudron la carène du navire.

Ben intenso Arsenale, oue sicura
Stanza hauesser le naui, alhor che il uerno
Suole innasprir contr' Orione armato.
Lunghi hauer questo, spatiosi tetti
Dee, sotto cui dimori il fabro, mentre
Contesse i noui legni, e quei che aperse
Il tempestoso mar salda, e riceue.
E stanze altra in disparte, ou' altri attenda
A tesser uele, altri a riuolger sarte,
Altri a far remi, altri a formar col foco
Su le sonanti incudi ancore graui;
Oue in ampio ricetto, e' n chiusa parte
Pendan lucidi usberghi, elmi, loriche
Ferrati scudi, frassini et abeti
Conuersi in lunghe lancie, e spade, et archi
E dipinte faretre, e quegli ardenti
Folgori, che inuolò di mano a Gioue.
L'empio German soura Prometeo andace,
Tutti qui sian con ordine distinti
Questi bellici ordigni, i graui, i lieui,
Quei, che fulminan pietre, e quei che' l ferro
Con suon, che fa tremer la terr, e'l cielo

Da l' affocate fauci auentan lunge.
Sia in somma tal questo Arsenal, che chiuda,
E serbi quanto oprare in pace, o' n guerra
Deuria guerriero, e fabro, e non gli manche
Armeggio (1) alcun di quei, che suol fra l' onde
Bramar nel legno suo saggio nocchiero.
Nè già dei tu, se di si nobil parte
Vuoi l'essempio ueder, gli Arabi, e gli Indi
Cercar remoti, e trapassar dou' arde
L'arena d' Etiopia, ò doue il gielo
Stringe là sotto l' orse il mar, ei fiumi;
Poi che la gran città che regge il freno
D' Adria un n' ha insen uiè più famoso, e illustre
Di quel, c' ebbe Cartago, e quel che mille
Nani poteo capir, che fondò l' empio
Tiranno, che sicilia oppresse, e strinse. »

— *Avec la brise.* (P. 211.) Vent accidentel, léger, de peu de durée, en général, qui apparaît à de certains moments ou à des heures fixes, dans certaines localités. L'anglais a *breeze*,

---

(1) Tout objet : cordages, voiles, rames, armes de guerre, etc., qui peut être nécessaire dans l'armement d'un navire.

et je ne sais si ce mot est une transformation de *brise*, ou si, au contraire, *brise* est une orthographe auriculaire de *breeze*. Je pencherais cependant pour la dernière supposition.

— *La houle aux larges plis.* (P. 211.) Quand, après un grand vent, la mer, avant de rentrer dans le repos du calme, est encore couverte d'ondulations plus ou moins profondes, qui se succèdent l'une à l'autre sans déferler, on dit qu'elle est houleuse, qu'il y a de la houle. *Houle* est la prononciation française du mot *hol*, qui signifie creux en hollandais, comme *hole* en anglais, et *hohl* en allemand. L'origine de ces trois mot est scandinave. Voir *Arch. nav.*, t. 1er, p. 128.

— *Le smogleur.* (P. 211.) Contrebandier marin. *Smogleur* est la prononciation française du mot anglais *smuggler*.

— *Sur deux huniers bordés.* (P. 211.) Les huniers sont les voiles carrées qui se hissent au-dessus des basses voiles, à des mâts, appelés mâts de hune, parce qu'ils sont supérieurs aux plates-formes nommées *hunes*. *Border* une voile, c'est l'étendre au moyen de cordes appelées *écoutes*.

— *Qu'une vaste misaine...* (P. 211.) La misaine d'un navire carré ou à voiles carrées, comme sont les vaisseaux, frégates, corvettes et brigs, est la voile basse du mât de l'avant.

— *Cent vingt canons béants...* (P. 211.) Cent vingt bouches à feu sont, en France, l'armement d'un vaisseau de 1er rang. Ce vaisseau a de longueur 64m,311 (194 pieds 11 pouces); à sa plus grande largeur, il a 16m,404 (50 pieds 5 pouces). Le vaisseau de 120 a trois batteries couvertes et une batterie découverte, placée sur le pont supérieur, qu'on appelle les *gaillards*. Ce bâtiment à trois batteries couvertes est souvent désigné par le nom de *vaisseau à trois ponts*, bien qu'en effet il ait quatre

batteries, mais on ne compte que les ponts armés d'un bout à l'autre par des bouches à feu, placées à intervalles égaux. Maintenant le vaisseau de 1er rang a dans sa batterie basse ou première batterie (celle qui est la plus rapprochée de la mer), 32 canons longs, du calibre de 36; dans sa deuxième batterie (placée au-dessus de la batterie basse), 34 canons de 24; dans sa troisième batterie, 34 canons de 18; enfin, sur ses gaillards, 20 caronades de 36. Le vaisseau de 1er rang doit avoir, en temps de guerre, 994 hommes, sans compter les officiers. Sa *coque*, c'est-à-dire le vaisseau sans ses mâts, ses voiles, ses cordages, son artillerie, son équipage, ses munitions de guerre, ses vivres, etc., est estimée approximativement 1,280,000 fr. (*Rapport sur le matériel de la marine*, par M. le baron Tupinier, p. 431.)

— *Rangés sur ses deux bords*. (P. 211.) Sur ses deux côtés. Voir sur les différentes significations du mot *bord*, le 1er vol. des *Scènes de la vie maritime*, p. 80.

— *Tangage*. (P. 211.) Mouvement du navire de l'avant à l'arrière et de l'arrière à l'avant; on disait autrefois *tanquage*. Je n'ai pu parvenir encore à assigner une étymologie raisonnable à ce mot qui, malgré ses rapports avec *tanqueurs*, ne me paraît point avoir la même racine que ce mot, désignant les gabariers ou crocheteurs qui déchargeaient et chargeaient les navires.

— *Léger comme une gig*. (P. 212.) La gig est une embarcation longue, étroite et fort légère. Le mot est anglais; on le prononce *guig*.

— *A déjà sous le vent laissé*... (P. 214.) Avoir le vent sur son ennemi est un avantage qu'on travaille à conquérir quand le hasard ne l'a pas donné avant le combat. Lorsqu'on a le vent,

on est maître de donner l'abordage ou de l'éviter, ce qui est fort important; dans le moyen-âge on recherchait, outre l'avantage du vent, celui du soleil.

— *A Lucas échappé*. (P. 216.) Ce vaisseau à trois ponts, ou ce *trois-ponts*, — comme disent les matelots, qui ne se doutent guère sans doute qu'en parlant ainsi ils font un trope — s'appelait *Victory* : c'était celui que montait lord Nelson au combat de Trafalgar. Lucas, le brave capitaine du vaisseau *le Redoutable*, malgré la disproportion des forces, car son vaisseau était seulement armé de 74 bouches à feu, quand le *Victory* en avait 110, aurait indubitablement capturé le trois-ponts de l'amiral anglais, si un autre vaisseau de 110 canons n'était venu sauver *la Victoire*, et si, pour décider la défaite du *Redoutable*, un vaisseau de 80 anglais, *le Tonnant*, n'était venu se placer en arrière du groupe des trois vaisseaux accrochés, et n'avait canonné *le Redoutable* par enfilade, ce qui lui fit un mal affreux. *Le Redoutable* coula, et Lucas alla plein de gloire en Angleterre, où il fut traité de la manière la plus honorable, quoique, ou plutôt peut-être parce qu'il avait tué Nelson, qui, déjà mutilé depuis long-temps et réduit à n'être plus qu'une moitié d'homme, semblait devoir être immortel. C'est une tradition généralement accréditée que Nelson eut pour cercueil le tronçon du mât d'artimon du vaisseau *Victory*, sur lequel, blessé à mort, il s'appuya avant de tomber sur le pont; l'historien anglais, James, l'a contredite avec autorité. Le vrai est que Nelson fut mis dans une bière qu'il portait toujours sur son vaisseau depuis le combat d'Aboukir. Cette bière était faite, dit-on, de planches tirées du tronçon d'un mât qui avait appartenu au vaisseau français *l'Orient*. Quant au tronçon mutilé du mât d'artimon de *la Victoire*, le duc de Clarence, qui régna depuis sous le nom de Guillaume IV, le conserva comme une précieuse relique. D'abord

il le plaça, monté sur un socle, dans une chapelle de Busy-House, puis il le fit transporter dans la salle à manger de cette royale demeure. Un buste du célèbre amiral couronnait ce petit monument. Le mât avait été traversé pendant le combat par un boulet d'un gros calibre; le duc de Clarence voulut que cette blessure fût respectée; elle resta donc ouverte, et l'on raconte que des rouges-gorges y firent leur nid et y élevèrent leur petite famille. (Jesse, *Gleanings of natural History.*)

— *Le vent se fait.* (P. 216.) Quand le vent, d'abord souffle léger, prend un certain degré de force et se fixe dans une direction, on dit qu'il se fait, qu'il s'arrondit.

— *Bordez, hissez, brassez, enfants!* (P. 216.) *Enfants!* est un mot amical et familier dont se servent les officiers et les maîtres quand ils parlent aux matelots pour les encourager à faire vite et bien une manœuvre de force. Celui des matelots qui, dans une opération quelconque où il faut un ensemble d'action, de la persévérance et de l'entrain, remplit l'office du *celeuste* antique, de l'*hortator* ou du chante-bouline, excite ses camarades en leur disant : « Allons, enfants, hale dessus! Casse, enfants! etc. » — Maintenant dans l'appareillage d'un navire de guerre, on borde les huniers avant de les hisser, ce qui se faisait au XVIe siècle, ainsi que je l'ai fait remarquer, Mémoire n° 9 de l'*Arch. nav.*, à propos d'un passage de la *Complainte d'Ecosse.* Il y a trente ans on avait l'habitude d'appareiller, les huniers hissés d'abord et bordés ensuite, ce qui s'appelait : appareiller les huniers à tête de bois. Quand les huniers bordés ont été hissés à la tête de leurs mâts, on les *brasse*, c'est-à-dire qu'avec les *bras*, cordages attachés aux extrémités des vergues pour les mouvoir dans le sens horizontal, on fait prendre aux vergues et aux voiles qu'elles portent une certaine position plus ou moins rapprochée du lit du vent, et qu'on appelle orienta-

tion des voiles. J'ai dit ailleurs (*Scènes de la vie maritime*) qu'*orienter*, dans le sens de tourner convenablement une voile au vent, vient du latin *auram tenere*, tenir le vent. Quand *aura* passa en : *ora* dans l'italien, en : *ore* dans la langue romane, *auram tenere* ou *auramter* devint *orenter*, et, par une dernière corruption, *orienter*, parce qu'on finit par confondre *orenter*, tourner au vent, avec *orienter*, tourner vers l'Orient. Cette homonymie s'établit sans raison, comme il est arrivé à tant d'autres.

— *L'ancre dérapée.* (P. 216.) L'ancre dérape quand elle quitte le fond de la mer, quand l'effort du câble l'arrache à la terre pour la remonter à bord. Le vaisseau est dit *déraper* lorsque l'ancre dérape. *Déraper* est fort probablement une transformation française du latin : *deripere*, signifiant : ôter, enlever, arracher.

— *Au bossoir.* (P. 216.) Le bossoir est une forte pièce de bois faisant saillie de chaque côté du navire; à l'avant, à quelque distance de l'étrave du bâtiment. L'extrémité du bossoir est garnie de trois rouets de poulie sur lesquels tourne la corde d'un fort palan appelé capon (de l'italien *capone*, signifiant gros cap, gros cordage). Une grosse corde qui sert à suspendre l'ancre au bossoir par son anneau ou arganeau, et qu'on nomme la bosse-debout, a l'une de ses extrémités fixée au bossoir. Ce point fixe de la bosse-debout est fait par un très gros nœud travaillé en cul-de-porc. Selon moi, le *bossoir* a été nommé par la *bosse*, nommée elle-même par le nœud : *bozza* ou *bossa*, enflure, bosse qui la termine à l'un de ses bouts.

— *Doucement votre barre dessous.* (P. 216.) Mettre la barre dessous, c'est pousser la barre du gouvernail sous le vent ou du côté opposé au vent. Dans l'appareillage on met la barre dessous, c'est-à-dire du côté où l'on veut abattre, parce que le bâ-

timent culant, l'effet du gouvernail placé ainsi est de faciliter cette abattée. L'auteur n'a pu suivre bien complétement les temps divers de l'appareillage, parce qu'il serait tombé dans des longueurs infinies, et qu'il aurait peu gagné en intérêt en rimant les pages, fort claires assurément et fort bonnes, mais assez pe i poétiques, où son ancien camarade du vaisseau *le Tourville*, M. P.-J. Dubreuil, lieutenant de vaisseau, a décrit l'Appareillage, debout au vent ou au courant, dans son *Manuel de matelotage et de manœuvre*, Paris 1835.

— *La frégate abat.* (P. 217.) C'est-à-dire que l'avant de la frégate tourne du côté où l'on voulait le forcer de venir par l'action du gouvernail, et que le vent commence à frapper le bâtiment du côté où les voiles vont être orientées.

— *Redressez-vous.* (P. 217.) Quand le navire a fait une abattée assez forte, et qu'il faut l'empêcher d'abattre davantage, on commande au timonier de dresser la barre, c'est-à-dire de la ramener doucement dans le plan de la quille, ce qui, peu à peu, fait revenir le bâtiment au vent.

— *Un coup aux bras du vent.* (P. 217.) C'est un commandement qui se fait quand les voiles ne sont pas orientées assez près du vent, c'est-à-dire quand l'angle que les vergues font avec le plan de la quille n'est pas tout-à-fait assez aigu. On hale alors les bras des vergues qui sont du côté du vent, ceux qu'on appelle, à cause de cette disposition du moment, les *bras du vent.*

— *Hâlez-moi ces boulines.* (P. 217.) Les boulines sont des cordes attachées aux côtés verticaux des voiles, pour les ouvrir le plus possible au vent qu'elles doivent recevoir. Il y a une bouline à droite et une autre à gauche, qui sont, tour à tour, et selon que le vent est à gauche ou à droite, *bouline sous le vent* ou *bouline du vent.* J'ai dit, p. 187, 1er vol. de l'*Arch. nav.*,

que le terme français *bouline*, qu'au XIIIe siècle on trouve, avec la forme *bueline*, dans le *Roman de Brut*, et avec celle de *boline* dans le *Roman de Tristan*, n'est autre chose que le terme anglais *bow-line*, composé des mots *line*, corde, et *bow*, avant. La bouline est en effet une corde qui va à l'avant du navire pour tirer de ce côté la toile de la voile. Notre jeune marin commande de haler les boulines, pour établir la voilnre de la frégate au plus près du vent. J'ai à peine besoin de dire que *hâler* veut dire : tirer, et que ce mot est une francisation du *to hale* anglais.

— *Lofe!* (P. 217.) C'est-à-dire, viens du côté du vent, rapproche la proue du navire de la direction du vent, en poussant un peu la barre dessous. Les roches au vent desquelles la frégate *la Galatée*, dont Paul commande l'appareillage, doit passer ou qu'elle doit *doubler*, sont sous le vent de ce bâtiment, et il faut par conséqnent que le timonier lofe ou vienne au lof. *Lof* vient du vieux mot saxon *luft*, signifiant air. Voir *Arch. nav.*, t. 1er, p. 179.

— *Bien comme ça!* (P. 217.) Ce commandement se fait, quand la direction donnée par le gouvernail au navire, soit au lof, soit un peu sous le vent, est jugée bonne ; alors le timonier manœuvre le gouvernail pour empêcher que le mouvement d'*aulofée* ou d'*arrivée* ne se prolonge davantage.

—*Faisons un peu de toile encor.* (P. 217.) On dit : faire de la toile, pour dire : augmenter le nombre de voiles qu'on a au vent; c'est un double trope fort expressif.

— *Misaine et perroquets au vent.* (P. 217.) J'ai dit plus haut ce que c'était que la misaine (voir ci-dessus, p. 270); les perroquets sont des voiles carrées, plus petites que les huniers et hissées au-dessus d'eux. On les met dehors ou au vent pour

augmenter la voilure en hauteur, pour profiter des brises hautes. C'est, à mon avis, ce qui a valu à ces auxiliaires des voiles importantes leur nom de Perroquet, que je crois une corruption de deux mots grecs réunis : *para-ochetos* (ochetos étant pris au figuré) *pour ressource.* Voir *Arch. nav.*, t. 2, p. 191.

— *Que le cor...* (P. 217.) Ce fut long-temps un usage, conservé des temps antérieurs aux marines systématiques, de saluer la terre, quand on s'en approchait ou qu'on la quittait, avec des fanfares bruyantes d'instruments. On signalait ainsi la joie qn'on éprouvait d'entrer en campagne, et celle qui faisait battre le cœur des marins qui revenaient à la famille après bien des peines et des dangers. Au IXe siècle, il y avait à bord de chaque dromon un trompette (*buccinator*), qui était en même temps musicien et porte-voix ou faiseur de signaux. Les sceaux maritimes des villes de Douvres et de Yarmouth (XIIIe siècle) montrent des hommes debout sur les châteaux et jouant de la trompette. Les statuts de Gazarie des XIIIe et XIVe siècles mentionnent aussi les trompettes. Au temps de l'empire, plusieurs capitaines de vaisseau avaient des musiques sur leurs bâtiments; aujourd'hui, les seuls amiraux et les bâtiments qui portent un officier-général peuvent avoir des musiques. Voici, d'après les derniers règlements, la composition de ces corps de musique :

Trois ophycléides, dont un en *ut* et deux en *si;*

Trois trombones;

Deux cors à 7 trous;

Deux cornets à 3 pistons;

Six clarinettes à 9 clefs en *si;*

Une petite clarinette à 13 clefs en *mi bémol;*

Une petite flûte;

Deux paires de cymbales;

Une caisse roulante;

Une grosse caisse;

Deux bonnets chinois.

Outre ces vingt-quatre instruments, on embarque par chaque compagnie d'équipage de ligne un clairon et un bugle, instrument plus grave que l'ophycléide et qui fait une basse au clairon. Certains capitaines, qui n'ont pas le droit d'avoir la musique réglementaire, s'ingénient à stimuler la passion musicale de quelques ménétriers de gaillard d'avant, capables de faire danser les hommes dans l'occasion; d'autres embarquent tout simplement une orgue de barbarie. Danser, chanter, conter, chasse l'ennui des longues navigations; il y avait autrefois à bord un conteur en titre d'office, des chanteurs qui divertissaient leurs camarades par des chansons grivoises, des ballades salées, des rondes bouffonnes; un maître de danse qui perpétuait la tradition des charmants petits pas des Trénitz de guinguettes. Tout cela s'en va peu à peu, et l'on est obligé, pour égayer les équipages, composés en partie d'hommes recrutés loin de la mer, on est obligé de recourir à la barbare vielle organisée, qui apporte à bord les ponts-neufs du vaudeville et les contredanses de M. Musard!

—*Prions.* (P. 217.) C'était autrefois une coutume des marins français de prier quand ils perdaient de vue la terre et s'élançaient au large pour entreprendre une longue campagne. Des prières se disaient à bord le matin et le soir; l'ordonnance du commandeur de La Porte (1634) disait, art. 3: « En premier » lieu, il est ordonné à tous capitaines, ou en leur absence aux » lieutenants, de faire prier Dieu matin et soir, et tenir la main » que cependant qu'on prie nul de l'équipage ne soit diuerti et » qu'il prie avec attention et reuerence, sur peine aux contre- » uenans, pour la première fois, de 3 sols d'amende, et pour » la deuxième, de 8 jours au pain et à l'eau et d'estre callé trois

» fois. » — Les marins ont eu dès long-temps une dévotion particulière à la Vierge; presque dans tous les ports une chapelle dédiée à Marie est ornée des pieux *ex-votis* consacrés par des matelots au retour de voyages périlleux, ou par les femmes et les mères de ces hommes de mer, pendant les navigations de leurs maris ou de leurs enfants. Je trouve à la fin du *nouveau Tableau de la mer,* dont j'ai parlé plus haut (P. 254), un *Cantique à l'honneur de Notre-Dame de la Garde pour les mariniers;* il est — et ce détail fera connaître à peu près la date de cette naïve composition — il est sur l'air: *Un jour le berger Tircis*, etc.... Voici le cantique, dont les sixième et septième couplets sont boiteux. Il manque deux vers à chacun; je n'ai pas cru devoir en hasarder une restitution; il faut respecter les monuments mutilés, parce qu'on risque trop souvent d'y faire des restaurations maladroites:

« Vierge, sainte exaucez-nous,
Notre espoir est tout en vous,
Chère Dame-de-la-Garde (1),
Très digne mère de Dieu,

---

(1) La vierge Marie avait à Toulon une chapelle très fréquentée par les matelots; elle était sur la montagne de la Garde. Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame de Recouvrance, Notre-Dame de Bon-Secours, sont les principaux noms sous lesquels est honorée par les marins français la Vierge, que les Espagnols invoquent sous le nom de *Nossa-Senora da Guadalupa.*

Soyez notre sauvegarde,
Pour nous défendre en tout lieu.

Si vous daignez nous garder,
Nous pourrons nous hasarder,
Quelque effort que le Turc fasse,
Nous nous moquerons de lui (1),
Et abattrons son audace
Par votre invincible appui.

Nous serons hors des dangers,
Devant les vaisseaux légers (2);
En dépit de sa furie,
Nous braverons son croissant,
Et toute la Barbarie,
Sous votre bras très puissant.

Qu'aucun écumeur de mer

---

(1) Ce vers, d'un naturel un peu hasardé, devait être d'un singulier effet sur l'air du *Berger Tircis*.

(2) Les galères, galiotes, polacres, frégatons et brigantins des Barbaresques.

Ne puisse nous alarmer;
Que nos vaisseaux, nos galères,
Et tout autre bâtiment,
Puissent, malgré les corsaires,
Naviguer heureusement!

Lorsqu'un bruyant tourbillon
Est poussé par l'aquilon,
Lorsque le tonnerre gronde
Et que tout semble périr,
Hâtez-vous, reine du monde,
De nous venir secourir.

Soutenez de votre bras
Et nos vergues et nos mâts,
Fortifiez le cordage,
Les câbles et les haubans,
. . . .

Claire étoile de la mer,
Montrez-vous dans le danger;
Dans la nuit la plus obscure,

Servez de phare et de...

. . . .

Conservez à tous moments
Tous nos pauvres bâtiments ;
Faites que pas un n'échoue,
Quand les écueils et les flots
Font trembler de poupe en proue
Les chefs et les matelots (1).

Si l'ancre vient à chasser (2),
Gardez-vous de nous froisser ;
Soyez notre ancre maîtresse (3),

---

(1) « Font trembler les officiers sur le gaillard d'arrière, et les matelots sur le gaillard d'avant. »

(2) L'ancre *chasse* quand, mal accrochée par son bec, elle drague le fond et n'offre plus un point d'appui solide au navire, qui cule alors, au gré du vent et du courant.

(3) L'ancre maîtresse était la plus grosse ancre, celle qu'on appelait l'ancre de salut ou de miséricorde, celle que les Latins avaient nommée *ancora sacra*, l'ancre sacrée. Il n'y a plus sur nos vaisseaux de guerre d'ancre de miséricorde. L'ancre de réserve est une des grosses ancres du bâtiment et n'a pas de dimensions particulières.

Aidez notre faible effort
Et nous donnez quelque adresse
Pour nous guider dans le port.

Ouvrez les yeux aux nochers
Pour voir de loin les rochers,
Et quand les vagues chenues
Font bondir les bâtiments,
Des abîmes jusqu'aux nues,
Assistez-nous promptement.

Conservez-nous l'artimon,
La boussole et le timon,
Lorsque nous courons fortune,
Au gré des vents et des flots,
Tendez la main, belle Lune (1),
Aux besoins de vos dévots.

Ne nous permettez jamais

---

(1) Je crois que c'est la première fois que la Vierge a été comparée à la lune. Cette hardiesse du poëte provençal n'a pas été imitée, que je sache.

De rompre entre nous la paix;
Chassez loin, douce Marie,
De tribord et de basbord,
Le trouble et la crierie,
En nous tenant bien d'accord.

Chacun de nous est fâché
D'avoir si souvent péché.
O Dame de Bonne garde!
Faites nous ressouvenir
Que partout Dieu nous regarde
Pour mieux vivre à l'avenir. »

— *La brise a fraîchi.* (P. 218.) La brise est dite fraîchir quand sa force augmente. Une brise fraîche est ce que les Italiens nommaient *vento fresco*, *vento gaillardo;* les Espagnols disent *ventar fresco*, comme les Italiens.

— *Bon quart!* (P. 218.) C'est comme si l'on disait: Bonne garde! La garde du bâtiment est généralement partagée en quarts de quatre heures; il y a cependant le grand quart qui est de six heures. Quand une chaloupe de ronde passe près d'un bâtiment pendant la nuit, le factionnaire la hêle et lui demande si elle vient à bord; quand elle n'y vient pas, le factionnaire lui crie de passer au large, et ensuite mutuellement les factionnaires se souhaitent: bon quart! comme ils se diraient: « Plaise

à Dieu qu'aucun accident ne vous arrive pendant votre quart, et pendant votre service de ronde! »

— *Pas de ris peureux!* (P. 218.) C'était un usage assez généralement adopté autrefois, qu'à la tombée de la nuit on serrait les perroquets et les voiles basses, et qu'on prenait les ris de précaution. Pour ne pas faire trop de route, surtout quand on était près d'un atterrissage, on prenait quelquefois jusqu'au troisième ris, c'est ce que l'auteur des vers que j'annote a voulu exprimer en disant que les marins d'alors réduisaient les huniers aux plus petits morceaux.

— *Et bourset.* (P. 218.) J'ai dit, p. 299, 2e vol. de cet ouvrage, ce que c'était que la voile appelée *bourset.*

— *Aimant peu la toile.* (P. 218.) Aimer la toile est une métonymie du genre de celle-ci : « Faire de la toile. » On dit d'un officier qui, par un temps forcé, met beaucoup de voiles dehors, qu'il aime la toile.

— *Sans traverse.* (P. 218.) Sans encontre, sans tempête. Voir *Arch. nav.*, 1er vol., p. 192.

— *La cloche impérieuse.* (P. 219.) La cloche donnait autrefois le signal de tous les actes de la vie d'ensemble, et de tous les exercices, à bord des bâtiments armés. Le son, tout à la fois grave et criard de cet instrument, le rendait très propre au service qu'il rendait. Le lever, le coucher, le dîner, le souper, les prières, etc., étaient annoncés par la cloche, qui dénonçait l'heure par les soins du pilotin; celui-ci, avec le battant, frappait un nombre convenu de coups sur le métal sonore pour chaque division et subdivision du temps: c'était ce qu'on appelait piquer l'heure. Dans le combat, la cloche mêlait sa voix à celle du tambour, du fifre et des instruments de musique quand il

y en avait à bord ; cette discordante mélodie avait une grande puissance d'excitation sur les combattants. Maintenant, le rôle de la cloche est presque réduit à celui d'un timbre d'horloge.

— *La diane joyeuse.* (P. 219.) L'air de la diane est d'un rhythme vif et pressant, qui rend son chant assez gai.

— *Branle-bas !* (P. 219.) Voir ci-dessus, p. 59.

— *Noroit.* (P. 219.) Orthographe figurée d'après la prononciation française, des mots réunis *nord-ouest.*

— *De ce vaisseau fantôme.* (P. 220.) Le *Voltigeur-Hollandais*, ce vaisseau infernal que les vieux matelots de France appelaient *le Grand-Chasse-Foutre,* et qu'un poëte anglais appela *le Merry-Dunn.* Depuis que, dans le 2e vol. des *Scènes de la vie maritime*, j'ai rapporté la tradition du vaisseau hollandais (p. 110), et que j'ai donné quelques suppositions sur l'origine de cette dénomination bizarre et grossière de *Chasse-Foutre*, je n'ai rien trouvé sur l'origine de cette histoire poétique que chacun a racontée à sa manière, et à laquelle je crois pouvoir prêter une intention religieuse. Le Voltigeur-Hollandais, condamné à naviguer sans cesse, toujours dans les parages dangereux, toujours au milieu des tempêtes, est le Juif errant de la mer ; son patron blasphéma quand, dans un péril où il était, il aurait dû prier, et rien ne rachètera cette faute, qui plaça le navire sous l'empire du mauvais esprit. Le vaisseau fantôme a grandi depuis que la malédiction divine a frappé son capitaine, et il est si vaste maintenant, sa mâture est si grande, ses vergues si grosses, ses voiles si hautes et si larges, que la manœuvre y est horriblement pénible. Aussi son équipage ne se compose-t-il que des matelots impies de toutes les nations, qui, après leur mort, embarquent sur le navire fatal pour y naviguer jusqu'à la consommation des siècles. Les mauvais matelots, ceux

qui sont paresseux et sans courage, y passent un certain temps comme dans un purgatoire. Il est étonnant que les matelots n'aient pas imaginé un navire paradis, comme ils ont arrangé un navire enfer. Au reste, la tradition du Voltigeur-Hollandais, qui est encore une des croyances des marins anglais, est presque oubliée maintenant en France, où la moitié des matelots sont des recrues de l'intérieur qui arrivent sur le gaillard d'avant avec les contes, les traditions et les chansons de leurs villages.

— *N'arrivons pas!* (P. 220.) *Arriver*, c'est ouvrir l'angle que fait l'avant du navire avec la direction du vent. Pour faire arriver, on met la barre au vent, c'est-à-dire qu'on pousse cette barre plus ou moins du côté où le vent frappe le navire et enfle ses voiles. Pour faire exécuter un mouvement d'*arrivée*, on commande : « Laisse arriver! » Pour empêcher que ce mouvement ne se fasse, et pour avertir le timonier de tenir le bâtiment au plus près, on commande : « N'arrivons pas! » ou bien : « Comme çà, sans arriver! »

— *Borde à plat l'artimon.* (P. 220). L'artimon n'est plus la voile de l'avant dont il a été parlé p. 380 du 1er vol. C'est une voile trapézoïde établie à l'arrière du bâtiment, et portée par le mât d'artimon dans la hauteur de ce mât et dans le plan de son axe. L'effet de la voile d'artimon est de faire venir l'avant du navire au vent, de le pousser au lof. *Border à plat* une voile, c'est haler sur ses écoutes assez pour faire toucher à la vergue sur laquelle elle borde, ses points quand elle est voile carrée, son point d'écoute quand elle est voile d'étai ou voile aurique. On borde une voile à plat pour que l'effet qu'elle doit produire soit plus sensible.

— *Hale bas les focs.* (P. 220.) Les focs sont des voiles trian-

gulaires hissées sur le beaupré; leur effet est de tendre à faire arriver le navire. Quand donc on veut que le bâtiment vienne le plus près possible du vent, on amène les focs, on les hale en bas, en même temps qu'on borde l'artimon. La corde qui, frappée à la tête du foc, descend le long de sa draille par les anneaux, s'appelle un *hale bas*.

— *Carguez, serrez les huniers, la misaine.* (P. 220.) Carguer une voile, c'est la déborder et rapprocher à gros plis sa toile de la vergue. On fait cette opération à l'aide de cordes frappées à certains endroits des ralingues qui garnissent les ourlets de la voile; ces cordes s'appellent *cargues*. Carguer vient de *cargare,* charger, peser sur. On pèse en effet sur les cargues pour retrousser la voile contre la vergue. Quand la voile est carguée, on la *serre*, c'est-à-dire qu'on la retrousse tout-à-fait sur la vergue par plis systématiquement faits, et qu'on l'y attache avec des cordelettes appelées *rabans*, de l'anglo-saxon *raband* (la corde : *band*, de la vergue : *ra*).

— *Bourlinguant.* (P. 220.) *Bourlinguer*, c'est faire effort pour gagner au vent contre une mer trop grosse. *Bourlinguer* est une corruption de *bouliner.* Voir *Additamenta* de *l'Index de l'Arch. nav.*, t. 2, p. 671.

— *Capeïant* (P. 220.) Tenir la cape, c'est *capeïer.* On est à la cape quand, avec très peu de toile dehors, on lutte toujours contre le vent dont on rapproche le plus qu'on peut le cap *(caput)* du navire. Dans cette position, on ne fait plus de route, on dérive, on est poussé par le travers sous le vent de la route qu'on voudrait faire.

— *Sous le seul artimon.* (P. 220.) Les marins diront sans doute que l'auteur est loin d'avoir choisi la meilleure cape; l'observation sera très juste, mais l'auteur aura à répondre que ce

n'est point par une simple nécessité de rime qu'il a été porté à préférer la cape sur le seul artimon, parce qu'il ne croit pas que où *la raison dit : Virgile*, il faut que *la rime* dise : Quinault. Ce qui l'a décidé, c'est qu'ayant à faire manœuvrer *la Galatée* par un marin de seize ans, il fallait bien que l'inexpérience du manœuvrier se décelât quelquefois. Du reste, il suffirait que la cape sur l'artimon, sans le petit foc, le petit hunier ou d'autres voiles, ne fût pas impossible, pour que le vers fût à l'abri d'une critique rigoureuse.

— *Notre guibre agitée.* (P. 220). La guibre ou éperon du navire est la charpente qui est en saillie sur l'étrave, et qui a à peu près la forme d'un nez aquilin renversé. J'ai dit, p. 195, 2e vol. de l'*Arch. nav.*, que : *guibre* est une corruption de l'ancien nom du serpent qu'en langage héraldique on nommait la *wivre*. Le serpent ou *wivre* fut une des figures que le XVIe siècle mit le plus souvent sur l'éperon, qu'il nommait aussi le *bestion*, parce que le lion, la chimère, le léopard et d'autres animaux s'y montraient quelquefois. Le bestion s'appela indifféremment *éperon*, *poulaine*, *bestion* et *wivre* ou *guibre*. Je tiens cela pour très certain.

— *Ne vas pas te lasser, la belle!* (P. 220.) Le marin parle souvent à son navire; il l'encourage, le flatte ou le gourmande, selon qu'il obéit bien ou mal à ses ordres, selon qu'il paraît avoir plus ou moins d'intelligence, plus ou moins d'ardeur et d'activité. Paul flatte sa frégate, qu'il accablera tout-à-l'heure d'injures, parce qu'elle ne prête pas bien le flanc au vent furieux qui la fait toujours arriver pendant ce *coup de cape*.

— *Tu vas, viens et reviens.* (P. 220.) L'auteur a essayé de peindre ici l'état d'un navire à la cape qui fait des aulofées et des arrivées successives, et ne peut résister aux chocs violents

et irréguliers des lames qui l'attaquent presque en même temps par le travers, par l'avant et par l'arrière, le couchent et le redressent, le réduisent enfin à une sorte d'inertie, comparable à celle d'un liège flottant que le courant de l'eau maîtrise.

— *Qui dans ta molle étrave.* (P. 220.) L'*étrave* est une pièce de bois ou un composé de pièces de bois élevé à l'extrémité antérieure de la quille et dans le plan de cette quille ; elle est le soutien de l'avant comme l'étambord est celui de l'arrière. Il semble que le mot *étrave* soit une corruption du *trabes* latin ; c'est en effet la pièce principale de la construction du navire à la proue. J'espère que les Saumaises à venir, qui ne manqueront pas de s'occuper des vers que j'annote, reconnaîtront que l'épithète *molle* attribuée à l'étrave n'est pas prise au propre, mais, pour ainsi dire, au moral. Paul accuse de mollesse l'étrave de *la Galatée,* parce qu'elle cède à la lame et tend toujours à arriver, au lieu de lofer, de *piquer au vent.*

— *Ficha le premier clou.* (P. 220.) Sur les chantiers, c'était un usage ancien qu'une personne de distinction fichait dans l'étrave le premier clou ou la première cheville servant à lier cette pièce à la quille. Cette cérémonie ne différait point par l'intention de celle qui a pour but la pose de la première pierre d'un monument, d'un édifice utile, d'une maison construite pour un propriétaire placé d'une certaine façon dans le monde. Je crois que c'est à Bordeaux que, pendant la dernière guerre, l'impératrice Joséphine ficha le premier clou dans l'étrave d'un navire qui devait porter son nom, et que devait commander Arguaudeau, le corsaire célèbre. Ce premier clou, si je ne me trompe, était d'argent. Je ne suppose pas que le navire prit la mer avec sa cheville d'argent ; on la repoussa sans doute, on la remplaça par une cheville de fer, et elle fut donnée en pourboire aux ouvriers du chantier de construction.

— *Tu te plains, tu gémis.* (P. 221.) Quand la mer bat un navire avec violence, les froissements des pièces désunies, les écartements de celles qui tendent à se désunir et qui sont retenues par des liaisons solides, les frottements des membres sur leurs chevilles, font des bruits qui ressemblent assez à des plaintes aiguës, à de longs gémissements.

— *Carcasse méprisée.* (P. 221.) Le navire usé, cassé, désormais incapable d'un service actif, se démolit, et c'est dans cet état qu'il est appelé : une vieille *carcasse*. Ce terme, qui alors est méprisant, n'a rien que d'honorable quand le vaisseau, encore sur le chantier de construction, montre ses côtes neuves, son squelette de bois de chêne qui a toute l'apparence de la vigueur. Le navire qui n'est pas *bordé*, c'est-à-dire dont les membres, les côtes ou courbes ne sont pas recouverts d'une muraille de planches, n'est pas encore *bâtiment* dans le sens où doit s'entendre ce mot, que j'ai défini t. 2, p. 139 de l'*Arch. nav.*; il est encore à l'état de *carcasse*. L'italien ancien avait *carcame*, l'italien moderne a *carcasso*.

— *Misérable ponton.* (P. 221.) Un vieux vaisseau qui ne peut plus naviguer, mais qui peut servir de caserne, d'hôpital flottant, de prison, est classé parmi les pontons. D'autres vaisseaux qui ont encore quelque force sont rasés jusqu'au premier pont; alors ils servent de pontons pour les abattages en carène. Des navires carrés, conformés comme de véritables caisses, servant, dans les ports militaires, à diverses opérations, reçoivent aussi le nom de : ponton. D'un navire mauvais marcheur, portant mal la voile, évoluant avec difficulté, on dit que c'est un méchant ponton. J'ai à peine besoin de dire que le mot *ponton* nous vient en droite ligne du latin; en passant par le moyen-âge, *ponto* est devenu *pontonium*. Voir *Arch. nav.*, t. 1er, p. 160.

— *Coque inutile, usée.* (P. 221.) La coque est le corps d'un navire, c'est le navire sans sa mâture, son gréement, son armement. Les vieilles coques servent, dans les ports, de navires de servitude. *Coque* est une figure qui compare le navire à la coquille du Nautile, de la Moule et de quelques autres testacés dont la maison a quelque analogie avec la forme du vaisseau. Le navire appelé *coque,* au moyen-âge, avait reçu son nom de sa figure presque ronde, comme je crois l'avoir démontré p. 243, t. 2e de l'*Arch. nav.*

— *Au fond d'un port obscur.* (P. 221.) C'est dans le fond des ports militaires que l'on range les vieux vaisseaux qui attendent la hache du démolisseur.

— *Pour les rats des chantiers.* (P. 221.) Les vieilles coques n'ont d'autres habitants que leurs gardiens, quand on leur en donne, et les rats qui y pullulent d'une manière effrayante. Ces animaux, qui font dans les ports des dégâts contre lesquels on ne peut se mettre en garde, vont chercher leur vie dans les ateliers, sur les chantiers, où le suif est d'un usage très fréquent, puis ils rentrent se caserner dans les navires où ils ont établi leurs ménages. Il y a des exemples de propagation de rats telle sur des vaisseaux vieux et même armés, qu'on est obligé de mener ces navires au large, dans une rade, et de les saborder pour noyer leurs hôtes incommodes.

— *Sous de vieilles amarres.* (P. 221.) Les tronçons de câbles avec lesquels on amarre les vieilles carcasses sont vieux aussi; on les garnit de paillets pour les faire durer le plus longtemps possible.

— *De quelques vains esparres.* (P. 221.) Quelques vieux vaisseaux reçoivent des mâtereaux qui n'ont pas l'honneur de porter des voiles, et que notre Paul a bien le droit d'ap-

peler de *vains esparres*. On écrit ordinairement *espar*, qui est l'orthographe la plus voisine du *spar* anglais, signifiant barre, poutre, chevron, et, par extension, tout bout de bois qu'on peut appliquer à des usages différents. Je ne pense pas cependant qu'on puisse me faire un crime d'avoir écrit *esparres*, si l'on veut bien considérer que j'avais à choisir entre le *spar* anglais et le *sparren* allemand, qui viennent l'un et l'autre du saxon *spera*, lequel donna au bas latin *sbarra, sparus, sparro*, etc., et à l'italien ce *spera* qu'on a vu ci-dessus, p. 251, dans les vers de Francesco Barberino. V. *Arch. nav.*, t. 2, p. 52.

— *Bagne fatal*. (P. 221.) Quand le corps des galères fut supprimé, comme je l'ai dit ci-dessus, p. 145, les galériens furent mis sur de vieilles galères et d'autres vieux navires qui leur servirent de prison pendant que l'on construisait les bagnes à terre. Le nombre des forçats s'étant encore accru au point que les prisons à terre devinrent insuffisantes, on garda sur un certain nombre de bâtiments à flot, dans chaque arsenal, ceux des condamnés qui ne pouvaient trouver place dans les salles des bagnes. Ces bâtiments avaient le nom de *bagnes flottants*.

— *Patache refrognée*. (P. 221.) La patache dont il est question dans ce vers est un corps de garde établi sur une vieille corvette ou frégate ; elle est fort laide à voir, peu propre, recevant le jour latéral par des sabords grillés ; elle a enfin un de ces airs de mauvaise grâce qui peuvent fort bien lui valoir l'épithète de : refrognée que lui donne notre jeune marin, appliqué à trouver des qualifications fâcheuses et des comparaisons outrageantes pour sa frégate, qu'il voudrait piquer d'honneur en l'invectivant, après l'avoir caressée d'une appellation flatteuse.

— *Triste hôpital*. (P. 221.) Il y a des hôpitaux flottants

établis sur de vieux navires. Les galeux, par exemple, ont un bâtiment à part, mouillé sur rade et non dans le port, et qu'on appelle *la galeuse*. Dans les escadres de galères, il y avait autrefois une ou plusieurs galères-hôpital; en Italie, au XVIe siècle, la galère-hôpital s'appelait du nom de *pulmonara,* comme nous l'apprend l'auteur de l'*Armata navale*, p. 18 de son *Vocabolario nautico*, où il dit : « Pulmonara è la galea, che serue per » infermaria, mentre si sta in porto, doue si mettono, et curano » gl' ammalati, et si chiama così, perche è già dismessa, et poco » atta alla navigatione, come si chiamano pulmoni, gl' huomini » poco industriosi, et non disposti alla fatica. »

— *Caserne d'argousins*. (P. 221.) Il y avait des casernes flottantes à côté des bagnes à flots, pour les argousins gardiens de la chiourme.

— *Immonde pigouïère*. (P. 221.) Certains gros bateaux à fond plat, portant des fourneaux en maçonnerie sur lesquels chauffent, dans des chaudières, le brai ou goudron dont on se sert pour le carénage ou le calfatage des navires, ont pris le nom de *pigouïère* ou *pigoulière*. Je n'ai pas besoin de dire que ce nom vient du latin *pix*, poix, goudron. Voir *Scènes de la vie maritime*, t. 1er, p. 59. La pigouïère est incapable de propreté; aussi disait on d'un matelot sale sur lui : « Il est propre comme une pigouïère endimanchée. »

— *Sotte baille à brai*. (P. 221.) J'ai dit, p. 300, 2e vol., ce que c'est qu'une baille; les calfats ont de ces petits cuviers où ils mettent le brai. Ces bailles, rondes, chargées, lourdes, seraient impropres à toute espèce de navigation; aussi leur a-t-on comparé le bâtiment qui se comporte mal à la mer, qui se défend mal contre le vent et les lames.

— *De mouiller votre gatte*. (P. 221.) La gatte était une cloi-

son faite dans l'intérieur du navire, sur le premier pont, en arrière des écubiers et en avant du mât de misaine; elle était assez haute pour servir comme de réservoir à l'eau qui entrait dans le bâtiment par les écubiers. Un dalot ouvert de chaque côté, en avant de la gatte, facilitait l'écoulement de l'eau embarquée. L'auteur a voulu faire comprendre que la frégate venait peu au lof, position dans laquelle les vents, frappant sans cesse l'avant du navire, entrent beaucoup plus par les écubiers et mouillent davantage la gatte que dans la position du largue et du vent arrière; je ne sais s'il a réussi à exprimer cette idée.

— *Ces triples mâts.* (P. 221.) Ce n'est pas seulement aux trois mâts verticaux de la frégate que le vers fait allusion, mais à la triplicité de chacun d'eux, qui est composé du bas mât, du mât de hune et du mât de perroquet.

— *De trente canons.* (P. 221.) Il y a ici un petit anachronisme que ma conscience de critique me force de reprocher à l'auteur d'*Une vocation;* en 1806, il n'y avait pas de frégates à trente bouches à feu sous couverte; les plus grandes avaient 28 canons du calibre de 18. Les trente canons, ou, pour être plus correct, les 28 canons et les deux obusiers, appartiennent à la frégate de 60 ou de premier rang, qui a 167 p. 5 po. 6 lig. (54m, 400) de longueur, tandis que l'ancienne frégate de 44 n'avait que 143 p. 1 po. (46m, 500) de tête en tête. L'auteur pouvait, sans rompre la mesure de son vers, écrire :

Quand de vingt-huit canons, etc.

mais il a pensé qu'une telle exactitude n'était pas d'une si absolue nécessité qu'il dût lui sacrifier l'euphonie; il a adopté le chiffre *trente* en me priant de l'excuser auprès de MM. les offi-

ciers de la marine royale, qui ne plaisantent guère sur les énormités de ce genre.

— *Le vent tombe.* (P. 222.) On dit du vent que : il tombe, lorsque sa force commence à diminuer sensiblement et paraît devoir diminuer encore. On dit la même chose de la mer quand ses agitations commencent à être moins grandes. L'auteur du *Roman de Tristan*, dont j'ai cité quelques passages maritimes dans le Mémoire n° 3 de l'*Arch. nav.*, dit :

« Puis chet li venz e belz tens fait. »
(Puis le vent tombe et il fait beau temps.)

Joinville dit quelque part : « Le landemain de la Penthacouste le vent fu cheu » (le lendemain de la Pentecôte, le vent tomba). V. t. 1er, p. 193 de l'*Arch. nav.*

— *Louvoie.* (P. 222.) Louvoyer, c'est, dit Romme, « courir » successivement sur l'une et l'autre ligne du plus près du vent, » pour arriver à un lieu auquel le vent régnant ne peut porter » directement un vaisseau. » C'est aller autant que possible dans le vent. *Louvoyer* vient de lof. Le breton a *loffi*, le suédois *lofwera*, le hollandais *laveeren* et le danois *lovere ;* on voit que notre : *louvoyer* a les plus grands rapports de conformation avec les verbes danois et suédois, rapports plus frappants encore dans les anciennes conformations *lovoyer* et *lovier*, qu'on trouve dans le *Dictionnaire des termes propres de marine*, par Desroches, officier des vaisseaux du Roi ; Paris, 1687. Le mot *louvoyer* est passé de la langue maritime dans la langue vulgaire, avec quelques autres termes techniques dont les gens du monde aiment l'emploi figuré.

— *Au joli petit frais.* (P. 222.) Le petit *frais* est un vent faible, une petite brise; le joli frais est un vent plus fort que le petit frais; le beau frais, le bon frais, le grand frais, sont les trois degrés de force supérieurs au joli frais.

— *Jusqu'à nos papillons.* (P. 222.) J'ai parlé ci-dessus, p. 241, des *papillons* à propos de la voile que le latin du XIIIe siècle appelait *parpaglo*, et l'italien de cette époque *parpaglione;* je dois dire ici ce que sont les voiles auxquelles on donne aujourd'hui en France le nom de *papillons*. Ce sont de petits triangles qu'on place de chaque côté des flèches de catacois, au-dessus des voiles de catacois, pour recueillir autant que possible les souffles légers des brises hautes.

— *A chaque guinderesse.* (P. 222.) Cordage qui sert à guinder ou élever à sa place un mât supérieur à un autre. *Guinder* vient du vieux suédois *winda;* l'anglais a *to wind* Le véritable sens de *guinder* est : tourner le guindeau, ou : élever avec le guindeau, le cabestan, ou à force de bras.

— *Nous força de caler.* (P. 222.) J'ai dit ci-dessus, p. 250, de quel verbe grec le verbe *caler* est la traduction.

— *Aux deux cabestans.* (P. 222.) Les frégates ont un cabestan sur le gaillard d'avant et un cabestan sur le gaillard d'arrière. Tout le monde sait ce que c'est qu'un *cabestan*. Au surplus, voir sur ce nom, qui devrait être écrit *capestan, Arch. nav.*, t. 1er, p. 459; t. 2, p 520.

Garnissons et virons. (P. 222.) On garnit au cabestan, c'est-à-dire on tourne autour de l'arbre de ce treuil vertical le cordage sur lequel on veut faire effort en virant. Est-il besoin de dire que *virer*, c'est tourner, et que *virer* vient du latin *gyrare?*

— *Qu'ils parent les huniers.* (P. 222.) *Parer*, c'est pré-

parer; le latin et l'italien ont *parare*. Pendant la tempête, on a mis à la cape sous l'artimon ; les huniers ont donc été serrés. Maintenant qu'on guinde les mâts de perroquet, parce que le calme est revenu, on va parer les huniers, et on les hissera aussitôt que ces mâts seront hauts et en clef.

— *Et la voilure haute.* (P. 222.) Les voiles de perroquet et de cacatois, les papillons, qu'on déploiera quand la frégate fera déjà de la route sous sa voilure basse et intermédiaire.

— *Manions-nous.* (P. 222.) Dépêchons-nous. *Se manier* est une extension du verbe *manier,* que déjà, par catachrèse, on emploie dans ces phrases : « Voilà un bâtiment bien manié ; cet officier manie bien un navire ; le vent est maniable, » pour dire : voilà un bâtiment bien manœuvré ; le vent n'est pas si fort qu'on ne puisse bien le maîtriser. « Manions-nous » est donc, pour ainsi dire, un catachrèse de catachrèse. L'expression est tout-à-fait matelote. On voit que l'auteur, par une pudeur classique, n'a reculé devant aucun des termes du gaillard d'avant qui pouvaient être de mise dans un petit poëme dont les seules locutions cyniques et grossières du vocabulaire de Royal-Goudron devaient être exclues.

— *Le cap en route.* (P. 223.) Le cap du navire, c'est sa tête (*capo* italien, *cabo* espagnol et portugais, *caput* latin). Quand on a été forcé par un mauvais temps de dévier de son droit chemin, on remet le cap en route, aussitôt que le vent et la mer le permettent.

— *Etre bien étarqué.* (P. 223.) On étarque une voile en la hissant le plus possible. Quand toutes les voiles sont bien établies, bien hissées, on dit : « Nous sommes bien étarqués. » *Etarqué* est manifestement un dérivé corrompu d'*étague*, ancienne conformation du mot *itaque*. L'*itaque* est le cordage qui

supporte la vergue de hune et la hisse. On aura dit *étaguer, étaquer,* puis *étarquer;* cela me paraît d'autant moins douteux qu'aucune des langues maritimes n'a d'autre mot présentant quelque analogie avec étarguer, que cet : *étague,* qui se prononçait aussi *étaque* dans quelques localités françaises.

—*Plus d'un log.* (P. 223.) Le *log*, ou *lock* comme on l'écrit improprement, est un instrument propre à faire connaître approximativement la vitesse progressive du navire. Il est composé d'une planche ayant la forme d'un triangle isocèle, dont la base, qui a six pouces de long, quand les deux côtés en ont sept, est garnie de plomb. Ce poids, surajouté à la base du triangle, appelé *bateau du log*, a pour effet d'assurer à l'instrument une position verticale lorsqu'on le jette à l'eau. Le bateau de log, aux sommets de ses trois angles, a trois morceaux de menu cordage appelé *ligne ;* un de ces morceaux, nommé essentiellement *ligne de log*, est d'une assez grande longueur : c'est celui qui est fixé au sommet du triangle opposé à la base ; les deux autres, longs seulement d'environ quatre pieds, se réunissent ensemble à une cheville qui entre dans un petit étui attaché à la ligne de log, de telle sorte que la cheville, étant mise dans l'étui, le log présente l'aspect d'une pyramide triangulaire dont le bateau de log est la base. Quand on veut savoir quelle vitesse a le navire, on jette à la mer cette pyramide, et l'on file la ligne de log pendant qu'un sablier d'une demi-minute passe tout son sable. On tire alors très fort et par secousse le log, dont le bateau prend tout de suite la position horizontale à la surface de l'eau, quand la cheville a quitté l'étui où elle était retenue. Alors, on compte les subdivisions de la ligne de log qui ont fui derrière le navire pendant la demi-minute qu'a duré l'opération, et la somme de ces subdivisions, appelées *nœuds,* donne la vitesse approximative du navire ; chacun des nœuds étant la cent-

vingtième partie d'une lieue marine, donne un tiers de lieue à l'heure. Je ne sais à qui est due l'ingénieuse invention du *log*; mais je suis porté à croire qu'elle appartient à un navigateur anglais du XVIIe siècle. L'orthographe *log*, qui est celle que les marins d'Angleterre ont gardée, quand nous avons adopté une corruption de l'orthographe hollandaise *lock*, est pour moi une demi-preuve. *Log*, qui en 1831 me semblait devoir être le *log* anglais, signifiant : bûche, — erreur dont je suis honteux aujourd'hui, — est certainement l'abréviation du grec *logos*, signifiant : calcul. L'instrument pour calculer la vitesse du navire ne pouvait avoir un nom plus significatif que *log*. Le mot *log* n'était pas encore adopté en France au XVIIe siècle; on appelait l'instrument : *Le petit navire*. Voir Dictionn. d'Aubin et Dictionn. de Desroches.

—*Au renard soient marqué.* (P. 223.) Le renard dont se servent les timoniers pour marquer les routes faites pendant le quart, est une planchette de bois, ronde, sur laquelle sont peintes 32 divisions répondant aux 32 rumbs de vent. Sur chaque ligne de ces divisions sont percés huit trous, qui peuvent recevoir des chevilles, à l'aide desquelles on pointe les différentes directions qu'a suivies le bâtiment pendant les huit horloges ou les quatre heures d'un quart.

—*Poussons donc en chantant.* (P. 223.) « Poussons les barres horizontales du cabestan pour le faire tourner. » On chantait autrefois quand on virait au cabestan; un air bien rhythmé, une chanson bien plaisante, aidaient au mouvement et faisaient un peu oublier la fatigue d'une opération très pénible. On a supprimé les chansons et les charivaris; le tambour bat la charge ou le pas redoublé, le fifre accompagne le tambour, et l'on pousse silencieusement, ce qui est beaucoup mieux quant à la discipline; sur les navires de commerce, on chante encore au

cabestan ou en hâlant les boulines, on s'égaie par de joyeux charivaris.

— *Hourvari.* (P. 223.) C'est le nom qu'aux Antilles on donne à une bourasque de peu de durée, mais qui fait grand bruit. Par extension, on appelle du même nom tout grand tapage à bord.

— *Charivari.* (P. 223.) Pour ce qui est de cet usage, aboli aujourd'hui sur nos vaisseaux de guerre, je renvoie le lecteur au 1er vol. des *Scènes de la vie maritime*, p. 349. L'auteur d'*Une vocation* a suivi très fidèlement la marche des charivaris, qui procédaient par une proposition analogue à celle du toast, à laquelle l'équipage répondait par la demande : Pour qui? puis venait le développement de la proposition, qui était accompagné d'exclamations diverses, des interjections : là! là! là! et de l'impératif répété : vire! vire! qui exhortait chacun à pousser, et tous à faire effet ensemble.

— *Le ship.* (P. 223.) Le navire. Ce mot anglais est fréquemment employé par les marins français, parce qu'il est générique et bref.

— *Vire à courir!* (P. 223.) C'est une exhortation jetée par le maître qui faisait virer, quand se ralentissait l'ardeur des hommes appliqués aux barres du cabestan. Voici, sur le virement au cabestan, quelques vers du *Nouveau Tableau de la mer*, dont j'ai parlé au commencement de ces notes, p. 254. Ils sont des meilleurs de cette pièce, et prouveront que je n'ai pas fait grand tort au lecteur, curieux de poésies techniques, en ne faisant pas à l'auteur de ce morceau le même honneur qu'à Charleval, à Barberino, à Dante et à Baldi.

« Qu'on vire au cabestan, soit le jour ou la nuit,

On voit cet exercice accompagné de bruit.
Soldats et matelots, placés sur chaque barre,
Font de confuses voix un rude tintamare ;
L'officier là présent les oblige à pousser,
Et la canne à la main les force à s'efforcer ;
Un sergent fait un bruit, un quartier-maître crie :
Virons, virons ensemble ! un moment de furie !
Tous poussent, se voyant incessamment pressés,
La barre de l'épaule, et le pont des deux pieds. »

— *Tiens bon!* (P. 223.) « Assez, arrête! fais effort en retenant! tiens bien! » C'est le *stop!* anglais.

— *Passe au ridage!* (P. 223.) « Mettez-vous à rider les haubans », qui dans le cas actuel sont ceux de perroquets. *Rider*, c'est roidir, c'est hâler sur des cordes appelées rides, qui, passant par des poulies où des trous de caps de mouton, font des espèces de palans.

— *Les chouquets*. (P. 223.) Ce sont des pièces de bois qui, capelées à la tête d'un mât, présentent un passage et un point d'appui à un mât supérieur. On les appelait autrefois têtes de mores. Je ne sais d'où peut venir ce mot de chouquet, auquel je cherche en vain des analogies dans les nomenclatures maritimes étrangères.

— *Capelez*. (P. 223.) *Capeler*, c'est entourer la tête d'un mât avec une corde façonnée en œillet. L'étymologie de capeler est dans l'italien *cappellare*, couvrir d'un chapeau. Les haubans

ceignent la tète d'un mât, la hune et le chouquet sont à la tète de mât comme le tour, les bords et le fond d'un chapeau; ce n'est que par extension de la figure qu'on a dit: capeler une vergue.

— *Et bras et balancines.* (P. 223.) On passe autour des bouts des vergues de perroquets les bras d'abord, puis les balancines, qui doivent empêcher les bras de décapeler. Les bras donnent le mouvement à la vergue dans le sens horizontal; les balancines la soutiennent dans la position horizontale, et servent avec les drisses à les hisser.

— *Frappez-moi les boulines, les cargues et le reste.* (P. 223.) On frappe (amarre), aux points de la voile pliée sur sa vergue, les boulines, les cargues et les écoutes. « Frappez-moi, » est une tournure de phrase très usitée chez les marins français, « Faites-moi telle chose! hâlez-moi cette bouline! etc. »

— *Est-on paré?* (P. 223.) « Est-on prêt? »

— *Croisez!* (P. 223.) « Mettez les perroquets en croix avec leurs mâts. »

— *Borde les perroquets!* (P. 223.) J'ai dit, plus haut, ce que c'est que border une voile.

— *Borde à joindre!* (P. 223.) Border à joindre, c'est hâler les écoutes d'une voile jusqu'à ce que le coin ou point de cette voile joigne la vergue, sur laquelle on la borde. Border à joindre et border à plat sont des synonymes.

— « *Hissez.* (P. 223.) Faites monter, haussez la vergue le long du mât. »

— *Poussez les boutehors.* (P. 223.) Les boutehors sont des pièces de bois qu'on pousse dehors, dans le plan des vergues,

pour servir de vergues à des voiles auxiliaires qu'on appelle *bonnettes*.

— *Patinez-vous, gabiers*. (P. 223.) Se patiner est un synonyme de se manier. Paul s'adresse aux gabiers, parce que tout ce qui se fait à bord de *la Galatée*, en ce moment, est du ressort des matelots chargés du service des hunes, qu'on appelle *gabiers*.

— *Navire!* (P. 223.) C'est par cette exclamation que les vigies avertissent, du haut de la màture où elles sont placées, quand elles aperçoivent un bâtiment au large.

— *Sous le vent*. (P. 223.) C'est-à-dire du côté opposé à celui où le vent enfle nos voiles.

— *Arriver en dépendant*. (P. 224.) Arriver graduellement pour approcher d'un navire qu'on veut rencontrer, d'un port où l'on veut entrer, d'une île sous le vent de laquelle on veut passer; c'est ce qu'on appelle arriver en dépendant.

— *Branle-bas de combat !* (P. 224.) On a vu plus haut (p. 59) ce que c'est que le branle-bas. Le branle-bas de combat commence par le branle-bas ordinaire, lequel est suivi d'une série d'actions qui doivent préparer l'action militaire. On dégage les batteries, on dispose le poste des chirurgiens, on met des hommes au passage des poudres, on double certaines manœuvres courantes, on donne des auxiliaires à quelques manœuvres dormantes, etc. Le commandement: branle-bas de combat! jette dans un navire de guerre une émotion vive et profonde, qui change tout-à-coup la vie du bord et donne au bâtiment un aspect à la fois solennel et joyeux. J'ai esquissé un branle-bas de combat à bord d'un vaisseau, p. 9 de ce vol., et un branle-bas de combat sur les galères, p. 209 du 2e vol. de cet ouvrage.

J'ai fait de cette situation du vaisseau de guerre un tableau plus complet et plus coloré dans le chapitre intitulé *Combat*, p. 407 et suiv., 3e vol. des *Scènes de la vie maritime*. M. E. Sue, avec le talent d'analyse et le pinceau brillant qui lui appartiennent, a peint d'une manière très heureuse quelques branle-bas de combat dans son *Histoire de la marine sous Louis XIV*, ouvrage qui prouve dans l'auteur un talent d'exécution très remarquable, avec une vive intelligence des faits politiques, dont les conséquences furent de grandes batailles navales.

— *Cruel commandement.* (P. 224.) L'auteur d'*Une vocation* n'a pas cru devoir mettre en vers le combat de *la Galatée;* peut-être a-t-il eu peur de devenir trop long en multipliant les détails techniques, qui peuvent fatiguer le lecteur; peut-être aussi a-t-il craint de ne pouvoir lutter de chaleur, de richesse de rime, enfin de poésie, avec ce passage du *Nouveau Tableau de la mer,* qui a fait les délices de deux ou trois générations de marins :

« S'il s'agit d'un combat sanglant, opiniâtre,
Voyons comme un vaisseau se dispose à combattre;
On fait sonner la cloche, et branle-bas d'abord!
Les postes sont donnés, même au sortir du port,
Un nombre de soldats pour la mousqueterie,
Des canonniers à l'une et l'autre batterie.
Sur l'arrière et l'avant, on y fait demeurer
Les meilleurs matelots, choisis pour manœuvrer.
On arme d'hommes forts le canot, la chaloupe,

Tous deux pour le besoin amarrés sous la poupe ;
Le maître canonnier a déjà pris les noms
Des autres, destinés pour servir les canons;
L'on fait descendre en bas pour passer les gargousses,
Commis, maître valet, domestiques et mousses.
Dedans la cale à l'eau, déjà pour les blessés
L'on voit les échafauds et les cadres dressés;
Prêt à couper, trancher, mettre l'art en pratique,
Le chirurgien-major ouvre ici sa boutique;
Du coffre il met au jour les tristes instruments,
Il étale à vos yeux ses cruels ferrements:
La scie et le trépan, les lancettes piquantes,
Les sétons enflammés, les sondes pénétrantes,
Les bistouris tranchants, les rasoirs, les ciseaux,
Emplâtres astringents, bandes et plumaceaux.
Le maître fait monter les chaînes dans les hunes,
On met dans les filets, branles, sacs, matelas,
On double chaque drisse, on passe les faux bras;
Les fauberts sont mouillés, les bailles d'eau remplies;
Cent cordages roués, des palans, des poulies,
Manœuvres de rechange, avec de longs rabans,
Des bosses pour servir à joindre les haubans,

Lorsque, dans le combat, une balle les coupe,
Sont rangés sur l'avant et le château de poupe.
On pare les grappins; aux hunes, les gabiers,
Lorsqu'on veut aborder, servent de grenadiers.
Le calfat met au jour ses boules préparées,
Son étoupe, ses clous, ses platines carrées;
La sangle autour du corps, à la main le marteau,
Il a l'œil attentif aux coups qu'on donne à l'eau.
L'on fournit avec soin les armes nécessaires;
Dans les postes d'honneur où sont les mousquetaires,
De fourniments remplis, balles et gargoussiers,
Pistolets, mousquetons, fusils et boucaniers,
Haches, mèche fumante, et grenades chargées,
Avec les espontons, les piques, sont rangées.
Le coutelas levé, l'un et l'autre fait voir
Qu'il brûle du désir de faire son devoir.
D'ailleurs, le canonnier, suivant l'ordre qui presse,
Des canons détapés démarre chaque pièce;
L'on voit, dans un clin d'œil, les postes bien fournis
De boute-feux fumants, de garde-feux garnis,
Des balles de calibre et des chaînes coupantes,
Des refouloirs légers et des pinces pesantes;

Tout le rechange est prêt, le canonnier posté,
La corne à poulverin pendue à son côté.
Les officiers zélés, sur qui le chef se fonde,
L'épée nue à la main, font agir tout le monde :
Ainsi tout disposé, l'ordre établi partout,
Le silence est gardé de l'un à l'autre bout ;
Tous jaloux de l'honneur, et pleins d'impatience,
Attendent le moment que le combat commence.
Enfin les deux vaisseaux, leurs sabords tous ouverts,
L'un de l'autre approchés, se mettent au travers :
Leurs pavillons hissés frisent leurs galeries,
Ils font pour le salut feux des deux batteries ;
L'on charge, l'on s'échauffe, on tire et l'on entend
Des coups continuels un tonnerre éclatant.
Pour gagner de la gloire, il n'est rien qu'ils ne fassent ;
Tous deux sont animés des coups qui les fracassent.
Sur la valeur des siens l'un et l'autre affermi,
Croit faire à tout moment céder son ennemi ;
Le feu se fait entre eux également terrible,
Leurs efforts redoublant, l'un à l'autre est nuisible.
Également battus et sans vouloir céder,
Ils s'accrochent enfin, tout prêt à s'aborder.

Si le feu du canon paraît épouvantable,
L'abordage est un choc encor plus effroyable;
La vergue est allongée, les grappins accrochés.
Les deux fiers ennemis, côte à côte approchés,
Résolus de donner un choc opiniâtre,
D'hommes morts étendus font un sanglant théâtre.
Là l'honneur est glacé dans le meurtre commis,
Chaque coup glorieux, le carnage permis.
Tous portent aux dangers leurs têtes animées
De la fureur qui fait mouvoir leurs mains armées;
La mort même, la mort ne les étonne pas.
L'air est tout offusqué des coups de mousquetades,
Leurs bras sur le tillac font pleuvoir les grenades.
L'un des deux, affaibli par le nombre des morts,
Ne fait plus cependant que de faibles efforts;
Les siens déconcertés prennent lors l'épouvante;
Dans l'autre la fureur devient plus véhémente :
Monte le sabre en main dans le vaisseau battu.
Plus ils trouvent d'efforts, plus leur rage persiste;
Chacun met à ses pieds l'ennemi qui résiste;
Le pont couvert de morts, dans leur sang renversés,
Et par des coups d'éclat grand nombre de blessés,

Les vaincus tous couverts et de sang et de poudre
Alors qu'il faut se rendre ont peine à s'y résoudre.
Mais la force manquant beaucoup plus que le cœur,
Ils viennent désarmés se rendre à leur vainqueur... »

Il y a encore vingt-quatre lignes à ce morceau; mais je crois devoir m'arrêter ici; il me semble que sur cet échantillon on peut se faire une idée complète de ce *Tableau de la mer*, dont le style ne ressemble pas mal à celui du *Jardin des racines grecques*. On aura remarqué, sans doute, quelques lacunes dans le fragment que je viens de transcrire, je n'ai pas cru devoir essayer de les remplir : il faut respecter les auteurs qu'on cite.

— *Invalide à seize ans*. (P. 227.) Quelques personnes reprocheront à ce dénouement d'aller contre l'intention où l'auteur paraît être, de faire aimer la marine; elles diront que l'exemple de Paul n'est pas encourageant pour les jeunes gens qui voudraient prendre parti à bord des vaisseaux de l'État; l'auteur répondra qu'il n'a pas l'amour-propre de croire que ses vers, fussent-ils meilleurs, pourraient avoir quelque influence contre des vocations sérieuses, et que, pour ce qui est des vocations incertaines, il n'y a aucun danger à les faire avorter. L'auteur ajoutera que l'exemple de MM. Ch. Baudin et Frescinet, qui perdirent bien jeunes un de leurs bras, que l'exemple de M. Dubourdieu, que Navarin priva d'une de ses jambes, n'ont point empêché les enfants des ports de se jeter avec passion dans une carrière où beaucoup perdirent cependant un père, un frère, un parent, un camarade d'enfance. D'ailleurs, les mauvaises chances sont beaucoup moins nombreuses qu'on ne le

croit dans le monde, pour les hommes qui font le métier de marin militaire. Que l'on recherche le nombre des morts et des blessés après les combats de la Hougue, du 18 prairial et de Navarin, et l'on verra que la chance de Paul est vraiment une exception, exception que le poëte a crue nécessaire dans l'intérêt de son petit drame. L'auteur donnera une dernière réponse à l'objection qu'on aura pu lui faire : ce qu'il a voulu montrer dans cet ouvrage, comme dans les *Scènes de la vie maritime*, qu'il publia en 1832, c'est la marine telle qu'elle fut, telle qu'elle est, avec ses dangers, ses gloires, ses grandes émotions; sa mission ne ressemble en rien à celle des anciens recruteurs du quai de la Ferraille, qui, au nom du roi, doraient la pilule aux enfants de la grande ville qu'ils racolaient. Il a cherché à faire le plus vrais possible des tableaux, dont il a emprunté les sujets aux marines de toutes les époques, depuis le moyen-âge. Son livre, — il a écarté l'ennui autant qu'il lui a été donné de le faire, — sera peut-être un livre d'agrément pour quelques uns, un livre sérieux pour quelques autres, un livre consciencieusement étudié pour tous; il n'a pas songé à en faire une sorte de *compelle intrare*.

FIN.

INDEX

DES PRINCIPAUX TERMES DE MARINE,

ANCIENS ET MODERNES, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

EMPLOYÉS DANS LE PRÉSENT OUVRAGE.

A

D

F

G

H

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

W

Y

FIN DE L'INDEX.

TABLE GÉNÉRALE.

PREMIER VOLUME.

DEUXIÈME VOLUME.

TROISIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

